

INÉGALITÉS DE GENRE DANS LE BAGUAGE D'OISEAUX

CAUSES, EFFETS, LEVIERS

LILOU BUCHET



L'ÉCOLE Master 2
DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES
Études environnementales en sciences sociales (EHESS)
Année universitaire 2024-2025

Encadrement
Manon Ghislain, Fanny Guillet
Benoit Fontaine, Alexandra Villarroel Parada



Cette enquête a été menée par Lilou Buchet, diplômée de l'EHESS en sciences sociales, parcours Études environnementales.

Elle a été accompagnée par
Manon Ghislain, écologue à Patrinat, bagueuse, à l'initiative de l'étude,
Benoît Fontaine, écologue à l'OFB CESCO, bagueur,
Alexandra Villarroel Parada, directrice du programme Sciences participatives au MNHN,
Fanny Guillet, sociologue au CNRS CESCO.

L'étude a été financée par Patrinat et le programme de soutien interne aux stages du MNHN.
Nous les en remercions.

Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées dans le cadre de l'enquête, pour l'accueil chaleureux en station, le temps accordé en entretien et celui passé à remplir le questionnaire, les ressources mises à disposition ; votre participation a été une aide inestimable.

Résumé

Une analyse conduite en 2024 sur la communauté des bagueur.euse.s d'oiseaux a mis en évidence la faible féminisation des bénévoles qualifié.e.s, malgré une parité observée pendant la formation. Si les femmes représentent environ la moitié des aide-bagueur.euse.s, elles ne constituent plus que 5 % des bagueur.euse.s. La présente étude interroge les mécanismes qui produisent cette disparité genrée et cherche à dépasser l'explication d'une exclusion résultant du simple choix individuel. Ce sont en effet les origines de ce monde social, historiquement masculin, et les codes qui y sont revendiqués – comme un fort esprit de compétition, qui sont régulièrement pointés du doigt comme principaux facteurs du détournement des femmes de l'activité de baguage. Pourtant, l'enquête permet de nuancer cette lecture et de mettre en évidence une pluralité d'obstacles qui empêchent les effectifs féminins de parvenir jusqu'à la qualification. Une accumulation de contraintes structurelles conduit à l'(auto)-exclusion des femmes du parcours de baguage. Différents facteurs sont identifiés à partir des réflexions de Dulong (2021), relevant d'une dimension sociologique (socialisation genrée différenciée), anthropologique (biais et stéréotypes sur le « féminin ») et organisationnelle (règles involontairement discriminantes).

L'enquête met en avant différents facteurs d'(auto)-exclusion qui témoignent de la manière dont des obstacles externes et internes au monde du baguage se construisent et se renforcent mutuellement. A l'extérieur de la communauté de baguage, la charge mentale dans la vie privée ; cette dernière repose en plus grande partie sur les femmes, ce qui réduit leurs opportunités de s'investir dans la formation de baguage. Cette formation représente en outre déjà un investissement de temps plus important pour les femmes, qui partent en général avec moins de connaissances en ornithologie que les hommes. Un deuxième facteur important est la socialisation genrée différenciée qui a tendance à exacerber chez les femmes le sentiment d'illégitimité – un handicap dans une formation qui valorise la prise d'initiative. L'assurance est, de surcroît, un atout majeur arriver jusqu'à l'examen de qualification : aucun écart de niveau n'existe entre hommes et femmes, qui réussissent dans les mêmes proportions cet examen ; en revanche, les femmes sont moins nombreuses à se présenter. En plus des facteurs précédents, un problème interne à la communauté de baguage représente un obstacle au bon déroulement de la formation pour les femmes : elles sont plus susceptibles de faire face à une discrimination directe et à des violences verbales, parfois physiques – des risques renforcés par la configuration des stations de baguage. Cette accumulation de facteurs amène à se pencher sur les mécanismes sociaux développés par celles qui restent, pas seulement dans le baguage, mais plus largement, dans les métiers de l'environnement.

Ces pluralités de facteurs permettent de mettre en évidence le caractère conjoncturel de certains facteurs, notamment ceux relevant de l'organisation du baguage, qui peuvent être amoindris par une intervention institutionnelle. Ce travail ouvre des pistes de réflexion pour réviser les modalités de formation, de pratiques de terrain et les conditions d'accès à la qualification, afin de favoriser une participation féminine plus équitable et durable au sein de la communauté des bagueur.euse.s. Au-delà de la question des dynamiques genrées, cette recherche saisit les signes de transformations plus générales traversant le baguage ornithologique, voyant une pratique de loisir céder du terrain à une appréhension de plus en plus professionnelle de la pratique, un contexte propice à l'évolution des valeurs, des normes et des pratiques potentiellement plus inclusives.

Sommaire

Résumé.....	3
Sommaire	5
Introduction.....	6
I. Le baguage, une communauté masculine à la féminisation timide	15
1. Les origines masculines du baguage.....	15
2. Le naturalisme voire l’ornithologie de compétition.....	17
3. Le permis généraliste, « c’est le graal ».....	18
II. Un mécanisme d’(auto-)exclusion multifactoriel	20
1. Formation de baguage, parcours de vie et charge mentale	20
2. Les compétences en ornithologie : un atout inégalement réparti.....	24
3. L’illégitimité, un sentiment construit.....	27
4. L’examen de qualification : un obstacle à l’accès au baguage pour les femmes ?	32
5. L’asymétrie des positions en station et les dérives propres au terrain : un sujet épineux.....	34
6. Femmes dans le baguage ou femmes dans les métiers d’environnement ?	39
III. Le baguage en mutation, ébauche d’une typologie	41
1. Un loisir prenant : un mode de pratique en voie de disparition ?	41
2. Des métiers de l’environnement au baguage	43
IV. Causes internes et externes : quels leviers ?	46
En résumé, les chiffres clés issus des réponses au questionnaire	46
Préconisations	47
Bibliographie.....	49
Annexes.....	51

Introduction

Le milieu du baguage d'oiseaux représente en France une petite communauté naturaliste de bénévoles et de professionnels de plus de mille personnes activement engagées. Cette activité consiste à capturer des oiseaux afin de recueillir des informations sur leur état de santé et de croissance, de leur passer à la patte une bague numérotée, et de les relâcher, dans un but de suivi des populations. Cette science participative regroupe des bénévoles et professionnels, coordonnés par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), qui pilote les projets de recherche et délivre les autorisations pour les mener à bien. En France, l'organisation repose essentiellement sur deux statuts : celui de bagueur.euse (généralistes ou spécialistes, soit respectivement autorisé à baguer tous les oiseaux en France ou des espèces spécifiques) ; et celui d'aide-bagueur.euse (en apprentissage, éventuellement dans le but de devenir bagueur.euse) (Encadré 1.).

Une analyse de la communauté par le prisme du genre, réalisée en 2024, révèle un important décalage entre les effectifs féminins parmi les aide-bagueur.euses et parmi les bagueur.euses. Lors de la formation, les effectifs d'apprenant.e.s sont paritaires entre hommes et femmes¹. Pourtant, après le passage de la qualification permettant de devenir bagueur.eus.e, la baisse des effectifs chez les femmes est beaucoup plus forte que chez les hommes. Il en résulte que les femmes représentent seulement 5% des effectifs des bagueur.euse.s (Annexe 1). Ces chiffres semblent attester d'un intérêt des femmes vis-à-vis de l'activité de baguage, mais aussi d'obstacles qui rompent leur trajectoire d'engagement. La présente enquête sociologique vise à poser un diagnostic sur les raisons d'une telle disparité, et comprendre les mécanismes qui sous-tendent l'(auto-)exclusion des femmes (et minorités de genre) du baguage d'oiseaux. Le terme d'(auto-)exclusion est utilisé pour appréhender autant les formes d'exclusion produites par l'environnement à dominante masculine dans lesquelles évoluent les femmes intéressées par le baguage que les formes de retrait que les femmes peuvent choisir ou inconsciemment subir. Il s'agit alors de questionner la nature de ces obstacles ainsi que leur perception par les différents acteurs de la communauté de baguage. Ces obstacles sont-ils peu perceptibles voire inconscients ? Sont-ils particuliers ou institutionnalisés ?

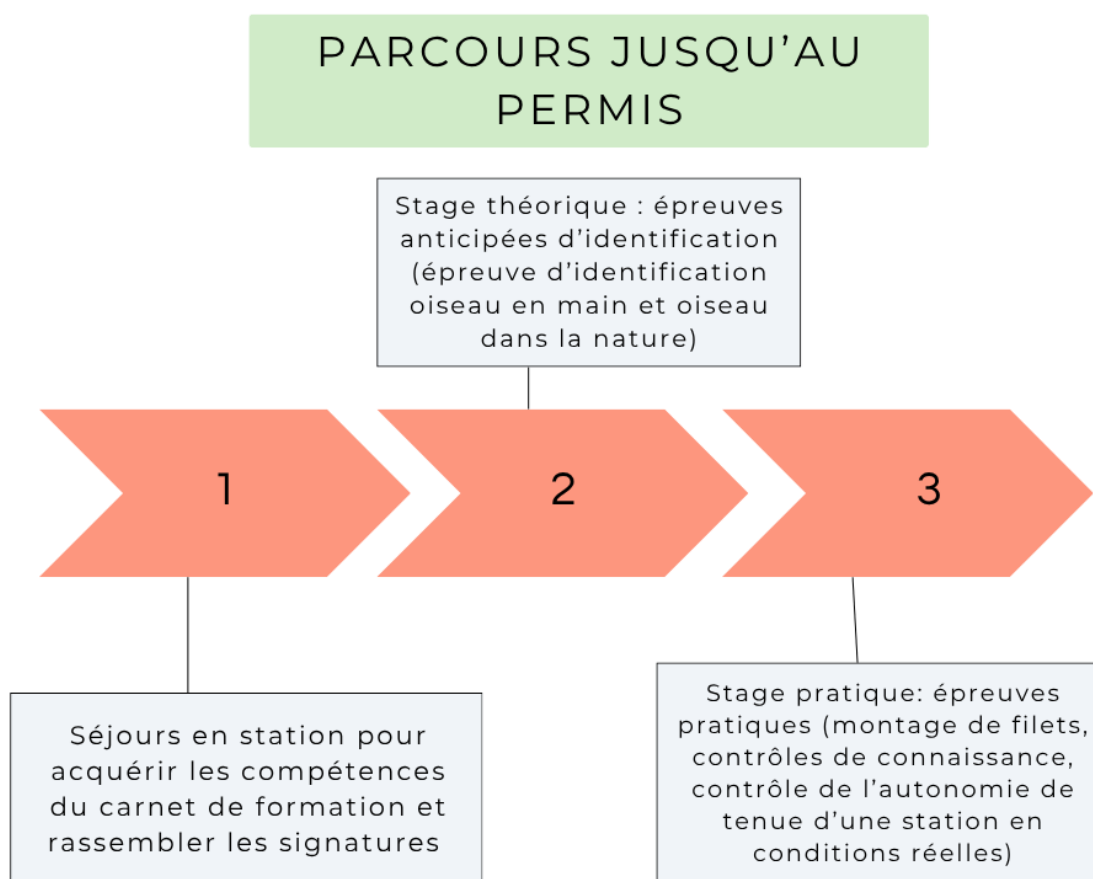
1 <https://crbpoinfo.blogspot.com/2024/05/qui-dit-que-les-femmes-ne-sinteressent.html>

Encadré 1. La démarche pour devenir bagueur.euse

Le permis de baguage, spécialiste ou généraliste, est délivré au terme du parcours de formation. Pour le compléter, il est nécessaire de passer un examen de qualification. Depuis 2020, pour le permis généraliste, cette qualification s'effectue en deux temps :

- *L'épreuve théorique* ou d'identification (testant les compétences ornithologiques des candidat.e.s). Elle est anticipée, et à partir de sa validation, le ou la candidat.e dispose d'un délai maximum de deux ans pour passer l'épreuve pratique.
- *L'épreuve pratique* (simulant une semaine de baguage en tenant sa propre station). Elle requiert pour s'y inscrire d'avoir complété l'entièreté de son carnet de formation. Ce dernier, composé d'une quarantaine de modules (des gestes basiques de manipulation de l'oiseau au montage des filets) est signé par des bagueur.euse.s qui attestent du niveau de compétence de l'aide-bagueur.euse.

Être aide-bagueur.euse ne signifie pas nécessairement vouloir passer l'examen de qualification, en vue d'obtenir un permis de baguage. Il est possible de venir en station de baguage, ou même d'assister des proches, sans avoir l'ambition de passer la qualification.



Les enjeux d'inclusivité s'expriment de manière de plus en plus pressante dans l'ensemble du monde social ; pour autant, les mécanismes de production d'inégalités ou d'exclusion peuvent s'exprimer de manière spécifique à chaque milieu social. Cette enquête sociologique se propose de soutenir la communauté de baguage dans une démarche de dévoilement des mécanismes à l'œuvre, dans une perspective de progression de l'inclusivité des femmes et des minorités de genre.

La littérature sociologique des études de genre, et en particulier celle traitant de la répartition du travail et la féminisation des métiers masculins, fournit déjà des clés de compréhension des obstacles invisibilisés et des mécanismes d'(auto)exclusion auxquelles les femmes sont confrontées de manière constante. En France, Cardé, Naudier et Pruvost (2006) retracent les débuts de cette littérature aux années 1960 : une littérature qui s'inscrit d'abord dans une perspective marxiste (qui regarde les inégalités de genre comme les inégalités entre classes sociales), puis qui s'institutionnalise progressivement et permet de mettre en évidence les dynamiques inégalitaires entre les genres.

Les biais implicites au travail

Parmi les obstacles menant à l'(auto-)exclusion des femmes et minorités de genre, les biais sociaux et cognitifs persistent malgré la sensibilisation existant sur le sujet et continuent de façonner les relations sociales et de hiérarchiser les attributs genrés. Ces biais sont un exemple-type de ce que peuvent être les obstacles à la progression dans la formation, de par leur caractère peu, voire non perceptible. Le monde du travail, tout particulièrement, a fait l'objet de beaucoup de recherches visant à les mettre en évidence, car ils constituent un mécanisme d'exclusion majeur.

Les discriminations sexistes dans le monde du travail se manifestent souvent de manière subtile, d'autant qu'elles sont régulièrement imputées à une prétendue nature différente des femmes, à un « défaut de socialisation » ou de disponibilité, alors que la littérature tend plutôt à mettre en lumière des biais institutionnels (Le Feuvre, 2009). Ces derniers ont été largement étudiés dans le monde académique : une étude dans la revue *Nature* a par exemple montré que les chercheuses Suédoises candidatant à des bourses post-doctorales devaient avoir 2,5 fois plus de publications que leurs homologues masculins pour avoir les mêmes chances de décrocher des financements de recherche (Wenneras et Wold, 1997) ; une autre étude menée sur un échantillon de professeur-e-s aux Etats-Unis constate que face à des CV absolument identiques, aux noms masculins et féminins attribués aléatoirement, les responsables académiques (indifféremment de leur genre) ont systématiquement évalué les candidatures apparemment masculines plus favorablement que les féminines (Moss-Racusin et al., 2012). Ces biais sexistes sont d'autant plus pernicious qu'ils ne se manifestent pas systématiquement par une hostilité ouverte à l'égard des femmes : il s'agit plutôt d'une évaluation inconsciente des hommes comme plus compétents et des femmes comme plus « sympathiques » (Moss-Racusin et al., 2012). Ces biais ou « micro-agressions », mises bout-à-bout, réalisent un véritable travail de sape dans l'énergie des femmes et minorités qui y sont confrontées (Elmore, 2017). La négation de ces effets en renforce d'autant plus les conséquences : toujours dans les milieux académiques, il a été démontré que les comités ne croyant pas à l'existence des biais sexistes promeuvent de facto moins de femmes que les autres (Régner et al., 2019). Ce type d'inégalités sont d'autant plus fortes dans des cadres informels qu'elles sont plus subtiles, échappent au cadre de la loi, et sont fortement renforcées par les attentes envers chaque genre transmises depuis l'enfance sous l'effet d'une socialisation de genre différenciée (Dulong, 2021).

La féminisation d'un milieu social et professionnel peut buter contre ces biais implicites, profondément ancrés dans le fonctionnement institutionnel. Pour autant, l'(auto-)exclusion n'est pas conditionnée par ces seuls biais et trouve d'autres racines.

Concilier travail et vie personnelle

Comprendre les biais sexistes institutionnels implique de tenir également compte des contraintes et discriminations invisibles que subissent les femmes en dehors du lieu de travail, qui peut être le théâtre de mécanismes d'(auto-)exclusion majeurs.

L'articulation entre vie professionnelle et vie familiale est à examiner comme frein à l'égalité professionnelle. La parentalité, notamment, apparaît comme un frein au développement de la carrière des femmes. Plus le nombre d'enfants augmente, plus le taux d'activité à temps plein des femmes chute, tandis que celui des hommes augmente (Figure 1. de Singly, 2006).

Tableau 1. – Variation du taux d'activité, à temps plein ou partiel, des femmes et des hommes en couple et selon leur nombre d'enfants

	Temps plein	Temps partiel	Chômage	Total
Taux d'activité pour les personnes en couple, sans enfant (en %)				
Femme	52,4	17,5	7,1	75,0
Homme	74,0	4,1	5,0	83,0
Taux d'activité pour les personnes en couple, avec un enfant de moins de 3 ans (en %)				
Femme	54,2	18,9	8,3	81,3
Homme	85,6	3,1	7,3	96,1
Taux d'activité pour les personnes en couple, avec deux enfants, dont un enfant (au moins) de moins de 3 ans (en %)				
Femme	29,8	26,5	3,6	59,8
Homme	89,3	2,6	3,9	95,8
Taux d'activité pour les personnes en couple, avec trois enfants ou plus, dont un enfant (au moins) de moins de 3 ans (en %)				
Femme	14,7	18,7	4,1	37,5
Homme	86,1	2,8	6,3	95,1

Source : « Enquête Emploi », 2006, INSEE.
 Lire : dans le sous-ensemble des individus qui vivent en couple, hétérosexuel, et qui ont un enfant de moins de 3 ans, 54,2 % des mères et 85,6 % des pères ont une activité professionnelle à temps plein.

« Dominant de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1960, le modèle de la femme au foyer a été déstabilisé. Mais son ébranlement n'est que relatif. [...]. Les parents d'un jeune enfant se distinguent par un écart de 30 points ; les parents de deux enfants (dont un jeune) par un écart de 60 ; les parents de trois enfants (dont au moins un petit) par un écart de 70 ! L'effet associé à l'enfant est considérable ! Au XX^e siècle, plus le nombre d'enfants augmente et plus le taux d'activité maternelle à temps plein diminue. Le modèle du travail à temps plein reste strictement masculin. »

(de Singly, 2006)

Figure 1. Variation du taux d'activité, à temps plein ou partiel, des femmes et des hommes en couple et selon leur nombre d'enfants. Extrait de de Singly (2006)

Les définitions normatives de ce que devrait être un père ou une mère sont pour beaucoup dans la répartition de ce temps de travail. La « bonne mère » devrait faire des journées plus courtes afin d'être auprès de ses enfants, tandis que le « père pourvoyeur » doit s'investir dans son travail en pensant, de loin, à sa famille (de Singly, 2006 ; Marry, 1995 ; Périvier et Silvera, 2010). Des mécanismes forts de socialisation sont également en branle dans cette répartition du temps de travail. En moyenne, « l'enfant est gardé pendant 17,8 mois par sa mère et 1,9 mois par son père » (Brachet, 2007). Cette disparité faisant du père un « parent d'appoint » (Brachet, 2007 ; Périvier & Silvera, 2010) rend encore un peu plus inaccessible l'atteinte d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pour les femmes, pour qui l'arrivée d'un enfant ne peut être neutre dans sa carrière.

Dès lors, pour comprendre les disparités entre hommes et femmes dans leur carrière, ce n'est pas uniquement les mesures juridiques prises par les employeurs qu'il faut s'attacher à examiner, mais également les arrangements qui ont lieu au sein de la sphère privée (Pailhé & Solaz, 2009). Plus ce travail invisible et domestique est important, plus il pèse sur le travail effectué sur le lieu de travail

formel et non domestique. Sa dimension invisible (Hochschild, 1983), ses frontières floues, l'ont amené à être théorisé comme « charge mentale », qui revient à laisser aux femmes la tâche de tout gérer, dans toutes les sphères, et leur laisse peu de disponibilité pour le travail ne relevant pas de la sphère domestique (Dean et al., 2021). Malgré l'émergence des « nouveaux pères », la « révolution domestique » reste inachevée (England, 2010). Ce phénomène est un facteur important à prendre en compte, dans la mesure où dans le cadre de notre enquête, ce n'est pas une simple activité professionnelle dont il s'agit, mais une activité réalisée sur le terrain, souvent bénévolement et sur du « temps libre » - qui, s'il est occupé par du travail domestique, n'est en réalité pas si libre.

Cette contrainte du temps disponible, différemment attribué entre hommes et femmes, s'ajoute comme obstacle potentielle à la libre progression dans le parcours de formation, et vient renforcer les facteurs de risque d'(auto-)exclusion précédemment exposés.

Les violences découlant des inégalités de genre

Un autre obstacle connu pour entraver la féminisation de nombreux mondes sociaux tient au risque de violences physiques et sexuelles dans les sphères privées et professionnelles.

La prise en compte de cette dimension dans l'étude de l'enjeu de l'inclusivité dans le baguage est rendue nécessaire par la nature même de l'activité. Une activité traditionnellement masculine, requérant des séjours sur le terrain (stations de baguage) favorisant la proximité entre les participants, dans des lieux isolés, à des horaires atypiques. Une activité qui de surcroît, brouille sans cesse les frontières entre cadre professionnel et personnel de par le statut de bénévole, le tout au sein d'une hiérarchie qui, sans être nécessairement ressentie en permanence, est bien présente entre aide-bagueur.euse.s et bagueur.euse.s validant les compétences des aides. Ainsi, comme d'autres milieux professionnels tels que la recherche (colloques, terrain, etc.) ou l'audio-visuel (tournages dans des lieux lointains, socialisation de nuit, etc.), l'activité du baguage s'exerce dans des conditions propices aux relations de dépendance et de domination.

Les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) constituent un obstacle majeur à l'égalité professionnelle, particulièrement dans les milieux académiques et de terrain. Le rapport de l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur (2024) montre que 83,3 % des auteurs identifiés sont des hommes, souvent en position hiérarchique. Les femmes et personnes non-binaires y sont particulièrement exposées : 15,5 % rapportent des remarques obscènes et 24,2 % des propos humiliants. La peur des représailles explique un sous-signalé massif : 66,9 % des victimes en congrès n'ont fait aucun signalement. Les violences sont particulièrement répandues lors du travail sur le terrain et elles ont des impacts systémiques : entrave à la mobilité (refus de missions), désengagement et abandon de carrière. Clancy et al. (2014) rapportent que 64 % des femmes scientifiques de terrain ont subi du harcèlement sexuel et plus de 20 % des agressions sexuelles. Les figures d'autorité sont souvent impliquées, renforçant un climat de peur. Settles et al. (2006) décrivent un « boys' club » compétitif où la dénonciation est découragée. L'importance du phénomène dans le milieu académique invite à la vigilance concernant l'activité du baguage, au regard du cumul de facteurs de risques comparables. Les inégalités liées au genre, quand elles se manifestent par des violences physiques, représentent un obstacle majeur à l'intégration dans des réseaux et peuvent arrêter net un parcours de formation.

Biais implicites, temps disponible, violences physiques... Cet enchevêtrement donne lieu à un mécanisme complexe, ne pouvant être mis en évidence qu'en s'intéressant à chacune de ces facettes.

Les trois mécanismes fondamentaux de l'inégalité de genre

La littérature nous invite à aborder les limites à la féminisation du baguage selon trois dimensions : les dimensions sociologique (socialisation genrée différenciée), anthropologique (biais et stéréotypes sur le « féminin ») et organisationnelle (règles involontairement discriminantes) (Dulong, 2021). Ces trois dimensions sont complémentaires et s'articulent en un mécanisme complexe, informel, et donc difficile à délimiter. L'hypothèse générale qui sous-tend ce travail est que chaque explication seule n'est pas suffisante pour expliquer l'exclusion, voire l'auto-exclusion, des femmes du milieu du baguage - et plus particulièrement, de l'après qualification.

La **socialisation différenciée** est l'un des principaux facteurs explicatifs. Bien souvent, les filles se voient enseigner l'attention aux autres tandis que l'éducation des garçons met l'emphasis mise sur le goût de la compétition. Cette socialisation différenciée a des conséquences sur le long terme (Dulong, 2021), et se voit renforcée par les stéréotypes de genre, qui constituent un cadre majeur de notre pensée, consciemment ou non. Deuxième facteur explicatif et véritable « butoir de la pensée humaine » (Héritier, 1996), le **stéréotype de genre** oriente fortement notre perception des interactions sociales ; de nombreux exemples d'expériences sociologiques sont couramment repris pour illustrer les différences de traitement selon le genre, comme celle démontrant qu'une femme en blouse blanche dans un hôpital aura bien plus de chance d'être prise pour une infirmière qu'un collègue masculin qui sera d'emblée le médecin (Dulong, 2021). Le dernier facteur, lié à l'**environnement et à la culture de travail** et difficile à déceler, se caractérise par la réalité sociale des relations interpersonnelles, inscrite dans le fonctionnement des groupes et des organisations, imprégnées à la fois de socialisation genrée et de stéréotypes de genre, ce qui contribue à freiner la progression des femmes et des minorités de genre.

Les mécanismes d'(auto-)exclusion des femmes résultent d'une articulation entre socialisation différenciée, stéréotypes de genre et culture de travail ; quelles expressions prennent-ils en revanche dans le monde du baguage ? Quelle appréhension en ont les membres de cette communauté ? Enfin, quelles solutions peuvent être déployées pour enrayer ces mécanismes d'(auto-)exclusion ?

Car bien que chaque facteur explicatif soit articulé aux autres, cela ne signifie pas qu'aucune action ne soit possible : une politique accompagnée d'une prise de responsabilité morale face à certains aspects de la discrimination dans le baguage peut avoir une influence déterminante sur les risques d'exclusion. La féminisation du baguage, ou plutôt son absence après la qualification, a été le catalyseur de discussions : femmes comme hommes ont relevé des pratiques associées à des comportements masculins et de l'ancienne génération. Cette étude a permis de mettre à jour le rejet d'un certain nombre de codes associés au milieu du baguage, à commencer par la banalisation de remarques jugées sexistes et trop répandues. A l'instar des nombreux travaux en sociologie réalisés sur la féminisation du travail - bien qu'ici, l'objet d'étude se situe à la frontière entre loisir et travail - il est important de mesurer l'effet que cette enquête a eu, dès son annonce et avant même qu'elle soit menée à terme. Le simple fait d'étudier la féminisation du baguage a un potentiel performatif, un potentiel de modifier le consensus autour des comportements attendus dans les pratiques entourant le baguage (Le Feuvre & Guillaume, 2007). Dans cette mesure, poser un diagnostic des limites auxquelles sont confrontées les femmes et les minorités de genre dans cette activité peut engendrer une transformation des pratiques ; une transformation d'autant plus durable que le mouvement initié ici est soutenu par le CRBPO.

Contexte juridique et définitions

Un outillage juridique existe et peut être mobilisé pour lancer ce mouvement de transformation en faveur des femmes et minorités de genre, affrontant une partie de cette hydre à trois têtes.

Dès la deuxième moitié du XXème, des réformes juridiques suppriment les inégalités de genre de droit, dans l'accès à l'emploi et à la rémunération. Juridiquement, ce sont les exigences d'égalité de traitement au travail qui ont permis d'aboutir à la reconnaissance de l'existence de la « discrimination indirecte » (Laufer, 2009). On reprend ici la définition de Lanquetin (1995) qui la délimite en ces termes :

« Une discrimination indirecte existe lorsqu'une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutre affecte une proportion plus élevée de personnes d'un sexe à moins que cette disposition, ce critère ou cette pratique ne soit approprié et nécessaire et puisse être justifié indépendamment du sexe des intéressés »

Cette notion est reprise juridiquement dans la loi du 17 novembre 2001 qui élargit la notion de discrimination à dix-sept motifs et prend en compte notamment le sexe, l'origine, l'orientation sexuelle, tout en précisant cette notion de discrimination directe et indirecte. Plusieurs textes de loi viennent par la suite consolider cette base : l'Accord national interprofessionnel de 2006 sur la diversité dans l'entreprise consacre la lutte contre ces discriminations, la Charte de l'égalité de 2003 et le Label égalité en 2004 témoignent d'une mobilisation accrue des entreprises et des pouvoirs publics (Laufer et Silvera, 2006).

Cependant, les démarches réellement engagées restent limitées, dans la fonction publique comme sur le plan de la négociation collective dans les entreprises (Milewski, 2011). Les logiques qui sous-tendent la mise en œuvre de l'égalité professionnelle vont du strict respect du droit à des considérations d'image ou de performance économique (Laufer et Silvera, 2006). De ce balancement naît également la notion de diversité, qui, largement promue dans un premier temps (Charte pour la diversité en 2009, Label Diversité en 2008, etc.), ouvre ensuite d'après débats de par sa polysémie (Laufer, 2009) et l'utilisation qui en était faite : en effet, la notion pouvait tendre à masquer les discriminations ethniques, raciales et sexistes au profit d'approches plus consensuelles (Doytcheva, 2009). La récupération de ces termes et leur intégration aux milieux professionnels ont certes mené à débats et questionnements, mais il est régulièrement pointé du doigt que ces batailles sémantiques ou éthiques ne débouchent pas sur des mesures réellement applicables. D'autant que les discriminations indirectes, comme leur nom l'indique, sont particulièrement difficiles à prouver et ont tendance à n'être perçue que par ceux, celles et ceux qui les subissent (Maruani, 2017).

Cette enquête, qui doit donc mettre en évidence les différentes facettes du mécanisme d'(auto-)exclusion des femmes du baguage, est donc justifiée par la déficience de l'appareil juridique lorsqu'il est appliqué sans contextualisation des inégalités de genre dans un milieu social donné. Des instruments existent, mais pour qu'ils soient correctement saisis et mis en œuvre, il s'agit de pointer du doigt les discriminations indirectes. Ces dernières deviennent de véritables obstacles, de différentes origines : socialisation genrée, biais inconscients, défaillance institutionnelle ou organisationnelle.

Méthodologie

L'enquête a été conduite selon trois phases successives, débutant par une phase exploratoire (dix entretiens exploratoires semi-directifs ; deux terrains exploratoires d'observation ethnographique ; un travail bibliographique). Les entretiens exploratoires ont permis de poser le cadre de l'enquête en sondant l'appréhension du sujet par les enquêté.e.s, et de commencer à structurer les axes de questionnement empirique. C'est la même démarche qui a sous-tendu les terrains exploratoires, qui avaient pour objectif de laisser émerger les hypothèses de recherche du terrain, afin de ne pas imposer par le haut un cadre de réflexion qui ne serait pas en adéquation avec la réalité.

Le second temps de l'enquête s'est articulé autour de la récolte de données quantitatives, avec la conception d'un questionnaire qui visait à tester les hypothèses pressenties et à les objectiver grâce à un échantillon significatif (voir Encadré 2.).

Enfin, la dernière phase a consisté en quatre terrains d'observation ethnographique (semi-participatifs pour la majorité) et à onze entretiens complémentaires². Les 17 jours passé en station ont permis de contextualiser par l'observation les récits récoltés en entretiens et d'y confronter la portée de certaines hypothèses. Il est à noter que ces terrains ont été réalisés après la diffusion du questionnaire et que les enquêté.e.s étaient donc au fait de beaucoup d'hypothèses préliminaires, ce qui a pu avoir une incidence sur les résultats.

Encadré 2. Contenu de l'enquête quantitative

Le questionnaire, composé de 66 questions, a été pensé en quatre sections (voir Annexe 2). Il se concentrait sur le profil socio-économique des répondant.e.s dans un premier temps, leur situation dans leur activité de baguage dans un deuxième temps, les potentiels facteurs d'exclusion auxquels les participant.e.s pouvaient faire face ensuite, et enfin, sur des thématiques plus larges visant à recueillir des retours plus libres des participant.e.s.

L'étude a été réalisée en ligne, conçue et hébergée sur la plateforme Google Form. L'enquête a été diffusée entre le 23 juin et le 31 juillet 2025 auprès de l'ensemble de la communauté du baguage : les bagueur.se.s généralistes, les bagueur.se.s spécialistes et les aide-bagueur.euse.s. Elle totalise 570 réponses (voir Annexe 3 pour les résultats globaux des participant.e.s de l'enquête). Afin d'assurer une large diffusion et de maximiser le nombre de réponses, le questionnaire a été partagé via plusieurs canaux de communication : le serveur Discord de la communauté, la liste de diffusion mail de l'ensemble des bagueur.euse.s, et les réseaux sociaux personnels des membres du projet. Les analyses statistiques ont été réalisées à l'aide du logiciel R [Version 4.5.1]. Le seuil de significativité statistique a été fixé à $\alpha = 0.05$ pour tous les tests réalisés :

- Test du chi-carré d'indépendance : Ce test a été utilisé pour évaluer l'existence d'une association statistiquement significative entre des variables qualitatives (package FactoMineR V2.12).
- Régression logistique ordinale : Pour analyser les variables réponses dont les modalités étaient ordonnées (par exemple, une échelle de fréquence de type « Jamais », « Parfois », « Souvent »), des modèles de régression logistique ordinale ont été employés. Cette méthode permet de déterminer l'effet de variables explicatives sur la probabilité que la réponse se situe dans une catégorie supérieure (package MASS V7.3.65).
- Régression logistique binomiale : Pour analyser les variables réponses qui étaient binaires (par exemple, une réponse par « Oui » ou par « Non »), des modèles de régression logistique binomiale ont été employés. Cette méthode permet de déterminer l'effet de variables explicatives sur la probabilité que la réponse soit l'une des deux issues (package lme4 V1.1-37).

² Tous les entretiens ont été anonymisés, et tout élément distinctif présent sur les terrains a été omis de la restitution.

- Comparaison de modèles par AICc : Afin de tester des hypothèses plus complexes, notamment l'effet d'interaction entre plusieurs paramètres, une approche par comparaison de modèles a été mise en œuvre. Plusieurs modèles concurrents ont été ajustés puis classés selon le critère d'information d'Akaike corrigé (AICc). Cette méthode permet de sélectionner le modèle le plus parcimonieux, c'est-à-dire celui offrant le meilleur compromis entre la qualité de l'ajustement aux données et sa complexité (package MuMIn V1.48.11).

Il est apparu que le nombre d'individus (7) dans la catégorie des non-binaires n'était pas suffisamment important pour obtenir des résultats statistiquement significatifs, et les réponses n'ont pas pu être incluses dans les analyses étudiant l'effet du paramètre « Genre » (en dehors des réponses dans les champs libres). Cependant, s'agissant d'une minorité de genre, nous faisons l'hypothèse que des similitudes existent avec l'expérience des femmes dans le milieu du baguage, cette catégorie ne se conformant pas aux normes de genre masculines.

L'étude est présentée en revenant, dans un premier temps, sur l'activité de baguage, le contexte dans lequel elle a émergé et s'est développée (partie 1). C'est une fois ce cadre posé que le matériau d'enquête est analysé, posant les principaux facteurs explicatifs de l'(auto-)exclusion des femmes du baguage (partie 2). A l'issue de cette analyse, nous proposons une typologie des différentes pratiques et conceptions du baguage. Ces catégories doivent être appréhendées comme heuristiques pour aider à comprendre les différents parcours de progression dans le baguage et expliquer une partie de la trajectoire différenciée entre hommes et femmes (partie 3). Dans un dernier temps, des préconisations sont avancées, afin de répondre à la pluralité de facteurs menant au renoncement progressif au baguage (partie 4).

I.

Le baguage, une communauté masculine à la féminisation timide

Le baguage, en tant que pratique naturaliste, présente un ensemble de spécificités qui, lors de la phase exploratoire de l'enquête, ont été fréquemment évoquées pour expliquer l'(auto)exclusion des femmes de cette activité. Il importe donc, dans un premier temps, de recontextualiser cette pratique afin d'en dégager certaines caractéristiques centrales.

1. Les origines masculines du baguage

Les racines d'un environnement masculin

L'histoire du baguage, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui comme activité scientifique, remonte à la fin du XIX^e siècle, avec les expériences pionnières de l'ornithologue Hans Christian Cornelius Mortensen, considéré comme le premier à avoir véritablement bagué des oiseaux (Walters, 2003). Inspiré de tentatives antérieures, il met au point une méthode de marquage par anneaux, reprise ensuite par d'autres chercheurs comme Johannes Thienemann, puis progressivement diffusée dans les réseaux scientifiques européens.

Le développement du baguage s'inscrit dans un contexte scientifique où la présence des femmes était loin d'être acquise : l'ornithologie, comme l'ensemble des disciplines naturalistes, excluait leur contribution. Cette exclusion était à cette période assumée et inscrite dans le droit (Pestre, 2006). Ce n'est que dans un second temps, à partir de la fin du XIX^e siècle, que cette interdiction de droit prend fin pour se muer en une inégalité de fait, prenant la forme d'une marginalisation persistante, encore visible aujourd'hui dans les hiérarchies scientifiques (Pestre, 2006). L'accès des femmes à la pratique de la science progresse lentement, d'abord dans des institutions séparées, puis dans les espaces de la science officielle, mais au prix de résistances et d'un écart durable entre titres obtenus et postes accessibles (Marry, 2004 ; Gardey, 2000). Certaines disciplines restent presque

exclusivement masculines, et même dans les domaines féminisés, les postes de pouvoir sont majoritairement occupés par des hommes (Pestre, 2006).

Le baguage ne se limite cependant pas à sa dimension scientifique. Pour beaucoup, il constitue aussi un loisir, offrant une manière différente de pratiquer l'ornithologie. Il s'est par ailleurs développé en étroite relation avec les milieux cynégétiques, d'une part parce que les dispositifs de capture utilisés sont inspirés des pièges de tenderie, d'autre part parce que des chasseurs se sont impliqués dès les débuts³. Plusieurs opérations de baguage furent ainsi intégrées à des lâchers cynégétiques, dans le but de suivre l'introduction ou le renforcement de populations (cailles, colins, etc.)⁴. Mais tout comme ses origines scientifiques, ses racines cynégétiques contribuent à expliquer la faible présence féminine initiale, le monde de la chasse étant lui aussi historiquement très peu féminisé⁵.

La dissuasion par l'absence de pairs

Au croisement de deux mondes très peu féminisés, le baguage ne fait pas exception et la féminisation heurtée de ses effectifs se reflète également dans le plafond de verre contre lequel une grande partie des femmes butent. Pour beaucoup de participant.e.s à l'étude, l'un des facteurs explicatifs majeurs réside dans l'absence - ou tout du moins le peu - de modèles féminins chez les bagueur.euse.s et dans les instances dirigeantes⁶. Ce manque de représentation peut participer à creuser le sentiment d'illégitimité initialement ressenti⁷, voire même dissuader de s'intégrer à des sessions de baguage ou de participer à des événements organisés par les instances dirigeantes⁸. A l'inverse, les sites de baguage connus pour être plus féminisés ou gérés par des femmes présentent un aspect attractif pour certain.e.s, qui s'attendent à trouver des conditions d'apprentissage plus propices, où les codes reposent moins sur un aspect de compétition et enlèvent une pression de performance⁹, souvent ressenties par les femmes.

Nous sommes souvent confrontées à des remarques sexistes, il y a peu de figures d'autorité féminines, c'est souvent à nous de « prouver » que nous sommes autant capables que des hommes.

(Commentaire du questionnaire)

A ce titre, le baguage est régulièrement comparé par les enquêté.e.s à d'autres disciplines naturalistes, comme la chiroptérologie. D'après les bagueur.euses, le milieu est bien plus paritaire et les femmes bien plus présentes du côté des « chiros ». Or, les chiffres démentent cette croyance bien installée. Une dynamique similaire à celle du baguage s'observe : une journée de renseignement est organisée chaque année pour les personnes débutant leur formation ; au cours de cette journée, les effectifs sont paritaires. En revanche, on ne retrouve plus aucune femme dans le comité CACCHI qui délivre les autorisations de programme. Parmi les volontaires qui organisent les formations, le taux d'effectifs féminins varie entre 7% et 15% entre 2012 et 2025¹⁰. Tout comme en ornithologie, ceux qui occupent les postes à responsabilité et reconnus sont majoritairement des hommes. La réponse à l'absence des

3 CRBPO, 15/09/2025

4 Ibid

5 « 3,3% des chasseurs sont des femmes en 2023 », La chasse en France aujourd'hui et demain, plus qu'une pratique - Etude économique, sociale et environnementale, Dossier de presse 2023, FNC

6 Carnet de terrain A, entretien n°3 ; Carnet de terrain C, n°2 ; Carnet de terrain D, n°1, n°2...

7 Carnet de terrain D, n°2

8 Carnet de terrain C, n°2

9 Entretien exploratoire n°1 ; carnet de terrain C, n°2

10 chiffres réseau CACCHI

femmes repose-t-elle donc uniquement sur un manque de représentation, qui à terme produit une reproduction des effectifs masculins ?

2. Le naturalisme voire l'ornithologie de compétition

La coche désigne une pratique répandue dans le monde ornithologique, consistant à cocher sur une liste toutes les espèces d'oiseaux observées au moins une fois dans sa vie, dans son jardin ou dans une zone géographique. Certains observateurs tiennent également des listes annuelles (*Year List*), où chaque espèce rencontrée peut être « recochée ». Comme l'indique le site *cocheurs.fr*, cette pratique prend une tournure explicitement compétitive : « L'heure est à la compétition chez Cocheurs ! Pour tous ceux qui cherchent à pouvoir se mesurer à leurs semblables pour enfin savoir qui est le meilleur ornitho de France... »¹¹.

Lors de la phase préliminaire de l'enquête, cette dimension compétitive a été régulièrement évoquée comme un facteur potentiellement dissuasif pour les femmes souhaitant s'investir dans l'ornithologie ou dans le baguage, où l'« esprit de la coche » semble parfois transposé. Plusieurs enquêtée.e.s ont exprimé leur déception en découvrant la présence de cet état d'esprit, soulignant le climat de rivalité et de comparaison, souvent perçu comme un frein. Une enquêtée témoigne ainsi avoir découvert l'ornithologie à l'université, en dehors du cadre familial, avant d'être désillusionnée par l'omniprésence de « batailles d'ego », certains cocheurs accueillant avec amertume qu'une débutante coche une espèce rare¹². Cet exemple n'est pas isolé : pour un bagueur, les approches de la pratique ornithologique diffèrent énormément selon le genre, les hommes pratiquant davantage la coche - lui-même ne connaissant qu'une seule femme cocheuse¹³. Ce point fait cependant débat, puisqu'à l'inverse, une bagueuse souligne, elle, qu'elle observe aujourd'hui davantage de femmes dans ce milieu, suggérant une féminisation progressive¹⁴.

L'ambiance dans certaines stations est décrite comme proche de celle des cercles de cocheurs, marquée par une forte compétition où il peut être difficile de ne pas « entrer dans le jeu » pour s'affirmer : le jeu du plus rapide à baguer, à démailler, à identifier les espèces¹⁵. Cette ambiance de station, pointée du doigt lors de nombreux récits recueillis en entretien et dans le questionnaire, s'illustre bien plus largement dans le monde ornithologique, par des données quantitatives. Ainsi, lors du concours du « meilleur naturaliste » organisé par Biotope en 2024, qui consistait en un test ludique en ligne, anonyme et sans enjeu direct, seules 1 à 5 % des participantes étaient des femmes, malgré une forte participation collective par ailleurs¹⁶. De même, le classement du site *cocheurs.fr* ne compte que trois femmes dans les cent premiers (30e, 48e et 76e positions). Comme le souligne un enquêté, « c'est un monde hyper compétitif », qui ne convient pas à tous : certains hommes eux-mêmes, se sentant en décalage, se retirent discrètement des cercles ornithologiques¹⁷. Or, cette logique compétitive n'est pas absente du monde du baguage français, ce qui entretient également une image sélective du milieu, pouvant constituer un frein supplémentaire à sa féminisation.

11 cocheurs.fr, consulté le 28/09/2025

12 Carnet de terrain C, n°2

13 Entretien exploratoire n°7

14 Entretien exploratoire n°2

15 Carnet de terrain A, entretien n°4

16 Entretien exploratoire n°2

17 Carnet de terrain A, entretien n°4

L'enquête révèle que nombre de personnes considèrent l'esprit de compétition comme un frein à la participation des femmes dans le baguage. En plus de cet esprit de compétition, le baguage français cultive une aura d'élitisme, qui ajoute encore à cette réputation et peut agir comme un repoussoir.

3. Le permis généraliste, « c'est le graal »

Dans les cercles de baguage, le permis généraliste français endosse une certaine aura. Pour certains, il s'agit de « la seule certification qui existe vraiment en ornitho »¹⁸ et qui permet d'attester de sa progression. Pour d'autres naturalistes, il s'agit d'une certification qui a bien plus de poids qu'une certification de niveau, beaucoup relatant sur le terrain leur admiration pour les connaissances extensives nécessaires pour le passer, allant même jusqu'à le voir comme « le graal » - devant des bagueurs parfois quelque peu décontenancés par cet enthousiasme et ne se retrouvant pas dans cette description¹⁹. Cette vision d'excellence est cultivée par le CRBPO qui met l'accent sur la grande rigueur nécessaire à l'activité de baguage et la difficulté de la formation.

Illustrant cette vision, l'examen de qualification porte parfois une réputation de camp presque militaire. « Tout le monde ressortait en pleurant, hommes, femmes, c'était horrible », se remémore sur le terrain un bagueur généraliste. Autour de la table, une autre personne renchérit en parlant de l'épreuve chronométrée de montage de filets, « moi plusieurs fois par an je les fais tomber, ça ne m'aura pas servi beaucoup de réussir l'épreuve en 15 minutes ; autant prendre son temps ». Les deux échangent sur leur expérience, tombent d'accord sans le moindre doute sur le rythme intenable de la semaine, en se souvenant d'épreuves de 22h à minuit pour vérifier des manipulations, suivies de levers à 4 heures du matin... Le tout, pour terminer avec l'épreuve théorique redoutée, encore présente à la fin de la semaine de qualification à leur époque. Après avoir ironisé sur le rythme, la conclusion est sans appel « c'est une semaine horrible, vraiment horrible », au rythme totalement injustifié²⁰. D'autres remarques viennent souligner le caractère excessif du mode d'examen, parfois en rejetant totalement ce modèle : « *c'est quoi la prochaine étape, on va devoir savoir monter les filets les mains attachées dans le dos ? Non vraiment, une grosse partie des exigences n'est vraiment pas nécessaire, ça va trop loin* ». Le questionnaire permet également de faire l'état d'un certain mécontentement, pour n'en citer qu'un extrait :

J'ai passé l'ancienne qualification c'est-à-dire 15 jours à St Seurin [...]. Le rythme imposé à l'époque était complètement hallucinant et décalé. On nous poussait à une extrême fatigue ce qui faisait craquer certaines personnes. La réforme a été une bonne chose.

Effectivement, le format de la qualification a évolué jusqu'à être scindé en deux épreuves : l'épreuve théorique anticipée, puis l'épreuve de terrain lors du stage de qualification (« qualif »). Cette réforme mise en place en 2020 a été saluée à de nombreuses reprises sur le terrain, y compris par des personnes n'ayant pas connu l'ancien format, qui a en effet laissé une très forte impression. Lors de la phase exploratoire de l'enquête, il est revenu lors de discussions et d'entretiens que cette réputation de la

18 Carnet de terrain C, n°2

19 Carnet de terrain C, n°3

20 Carnet de terrain B, n°1

qualification pouvait jouer un rôle repoussoir chez les aide-bagueur.euse.s, et que ce tri avant même l'entrée pouvait être marqué par un facteur genré. Les hommes seraient moins impressionnés par cette réputation de difficulté et auraient moins peur de se lancer.

D'après les éléments recueillis en entretien, l'(auto-)exclusion du milieu du baguage est souvent interprétée comme le résultat d'un choix individuel, qu'il soit la conséquence d'un manque de temps ou d'un sentiment d'inadéquation avec l'ambiance dans la communauté de baguage. Or, il apparaît nécessaire de nuancer cette lecture. Si des facteurs sociaux, liés à la socialisation genrée, peuvent effectivement conduire à certains renoncements ou à un sentiment de décalage, d'autres dimensions interviennent également, à commencer par le poids persistant des stéréotypes de genre et l'organisation même du monde du baguage, avec ses règles implicites et ses pratiques héritées d'un univers historiquement masculin (Dulong, 2021). En d'autres termes, différents obstacles interviennent, et les abandons précédant la qualification peuvent être davantage compris comme la conséquence d'une accumulation de contraintes structurelles, plutôt que comme le produit exclusif d'un choix personnel.

II.

Un mécanisme d’(auto-)exclusion multifactoriel

L’(auto-)exclusion dans le monde du baguage est souvent présentée comme un choix individuel, une inadéquation avec l’ambiance compétitive du milieu. Pourtant, au-delà des trajectoires personnelles, d’autres mécanismes méritent d’être interrogés : la socialisation différenciée, qui peut orienter certains renoncements, le poids des stéréotypes de genre qui structurent les perceptions et interactions, ainsi que des facteurs organisationnels qui conditionnent l’accès et le déroulement de la formation.

1. Formation de baguage, parcours de vie et charge mentale

La qualification dans une contrainte de temporalité

Au cours de nombreux entretiens, il est ressorti que le moment idéal pour passer la qualification se situe pendant le début des études supérieures. Cette période, marquée par une plus grande disponibilité en temps libre et par moins de contraintes, relevant de la vie familiale par exemple, permet de consacrer davantage d’énergie aux séjours en station de baguage et à la préparation de l’examen. Nombre d’aide-bagueur.euse.s rencontré.e.s sur le terrain expriment leur conscience de disposer d’une fenêtre temporelle restreinte pour passer la qualification, qui ne peut pas être préparée en dilettante. Le baguage est perçu comme une activité particulièrement

chronophage, nécessitant parfois de renoncer à d'autres loisirs et, dans bien des cas, difficilement conciliable avec l'exercice d'un premier emploi²¹.

Parcours de baguage un peu chaotique, avec beaucoup de pratiques au début lors des études et de façon très ponctuelle ensuite lors de l'entrée dans la vie professionnelle. Il est parfois compliqué de partir 10 jours en camp de baguage

Devenir bagueur une fois salarié me semble compliqué car on a peu de temps personnel pour progresser. Ça demande beaucoup d'implication et on doit limiter d'autres activités (naturalistes ou autres) pour s'impliquer suffisamment.

Mon parcours n'était pas facile. J'ai pris le temps de me former partout en France. J'ai raté ma qualification sur l'épreuve Photo, (une faute en trop !!!), malgré 20 ans de pratique terrain. Covid, j'ai passé le rattrapage, que j'ai raté (une faute en trop encore) et après je suis tombée enceinte.... Une belle aventure de vie malgré tout. Je suis toujours ornithologue !

(Commentaires du questionnaire)

Ces commentaires témoignent bien de l'important investissement que requiert le baguage et qui apparaît difficile à tenir après l'entrée dans la vie active et encore davantage avec l'entrée dans la parentalité. Or, il se trouve que la vie familiale pénalise plus les femmes que les hommes lorsqu'il s'agit de passer la qualification.

Vie de famille et temps de loisirs

Le parcours du baguage nécessite un investissement en temps très important, qui, articulé à la charge mentale familiale, devient l'une des raisons avancées le plus souvent comme potentielle explication du décrochage des femmes. De nombreux entretiens nourrissent ce constat, plusieurs fois résumé par la formule « moi je ne connais aucune bagueuse avec des enfants ». Une chercheuse n'ayant pas passé la qualification mentionne son regret de ne pas pouvoir s'investir autant qu'elle le voudrait dans le baguage et résume sa situation : « J'ai pas réussi à être aussi bonne que ceux qui engagent beaucoup de temps ». Pour elle, l'aspect chronophage de la vie de famille est un obstacle majeur à la progression dans la formation et plus largement, à son investissement dans l'ornithologie comme loisir.

« Le problème derrière, [...] j'ai quand même beaucoup investi quand j'étais dans [mon travail], et ensuite j'ai eu [des enfants]; et là depuis, ben je suis retombée au niveau 0 quoi, j'ai 0 temps, 0 temps. »²²

Entre le travail, la garde des enfants le soir et les corvées quotidiennes, ressort la question : « Qu'est-ce qui fait que t'arrive à imposer ton temps personnel ? » ; se plonger dans une activité très prenante, réalisée hors du temps professionnel, relève alors du défi.

A partir de ces éléments et des témoignages ressortis en entretien, nous avons donc formalisé l'hypothèse que beaucoup de femmes se lançant dans la formation de baguage ne pouvaient pas la mener à terme en raison de la charge familiale. Le volet quantitatif de l'enquête confirme en effet que la vie de famille a une incidence plus forte chez les femmes (Figure 2, détails statistiques en Annexe 4).

21 Carnet de terrain A, entretien n°2, n°3 ; Carnet de terrain D, 27/08

22 Entretien exploratoire 10

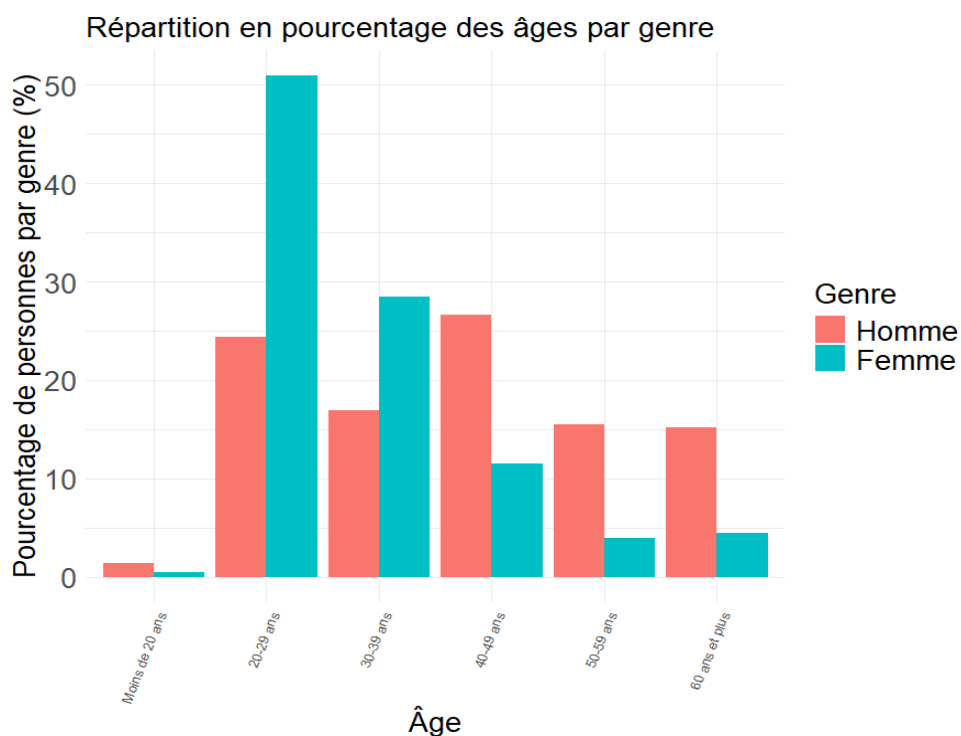


Figure 2. Répartition en pourcentage des âges par genre, sur l'ensemble des répondant.e.s

La nette surreprésentation des femmes dans la catégorie des 20-29 ans, puis leur effacement progressif dans les tranches d'âge suivantes, contraste fortement avec la répartition des hommes qui est bien plus constante. Ces résultats semblent indiquer la persistance de schémas familiaux patriarcaux, dans lesquels il est attendu des femmes une prise en charge de la famille, mais aussi majoritairement les charges de gestion (de Singly, 2006 ; Brachet, 2007). Ce travail informel que fournissent les femmes permet à leur conjoint de rester maître de leur temps libre, parfois au profit des programmes de baguage comme le montre la tranche importante de bagueurs de 40-49 ans.

Cette hypothèse est renforcée par les réponses à la question « Au cours des douze derniers mois, à combien de sessions de baguage avez-vous participé ? » (Figure 3, détails statistiques en Annexe 5).

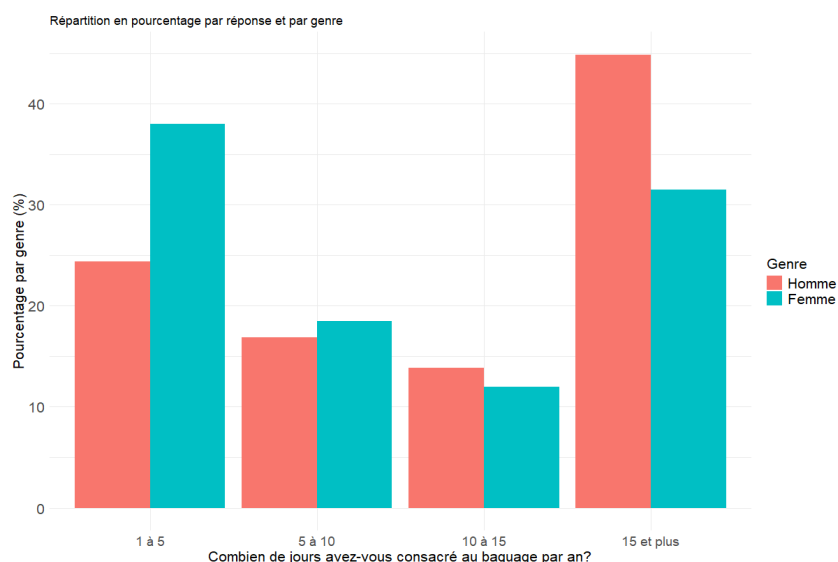


Figure 3. Répartition des réponses à la question « Au cours des douze derniers mois, à combien de sessions de baguage avez-vous participé » par genre (sur l'ensemble des répondant.e.s)

Les écarts de réponse entre les femmes et les hommes sont très conséquents. Le modèle de régression logistique ordinaire réalisé sur cette question montre que les femmes 1,83 fois moins de chance d'être dans les catégories supérieures, soit ici de répondre « 10 à 15 » ou « 15 sessions et plus ». La même logique s'applique à la question « Vous arrive-t-il de renoncer à des sessions de baguage ? » (Figure 4, détails statistiques en Annexe 6) :

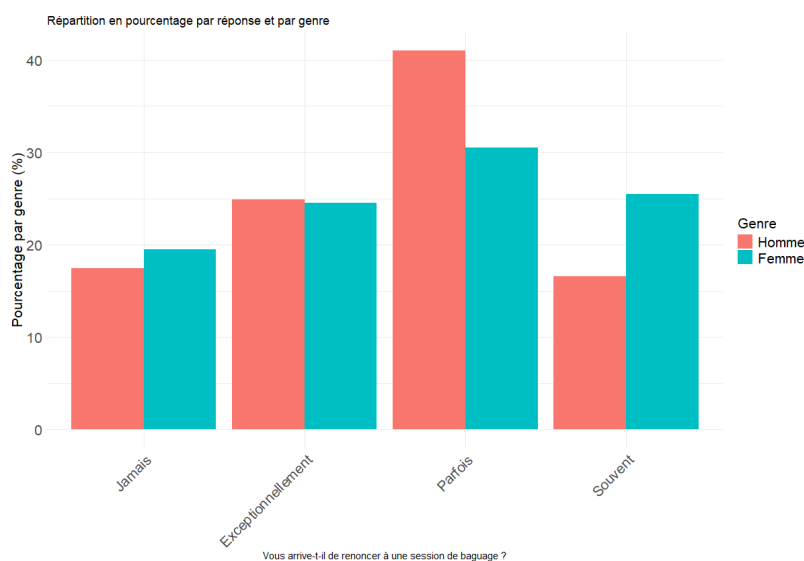


Figure 4. Répartition des réponses à la question « Vous arrive-t-il de renoncer à des sessions de baguage ? » par genre (sur l'ensemble des répondant.e.s)

Le test de régression logistique ordinaire suggère une association entre le genre et les fréquences de sorties, à la défaveur des femmes. Pour comprendre les raisons à ces renoncements aux sorties de baguage, un champ libre dédié a été inséré dans le questionnaire. Parmi les réponses, la vie de famille était le motif principal évoqué, et majoritairement par les hommes. Une proportion cohérente en considérant que les femmes qui poursuivent une activité de baguage, ou qui parviennent à s'y investir durant leur formation, sont le plus souvent celles qui n'ont pas d'enfants et ne sont donc pas confrontées à cette contrainte supplémentaire de gestion du temps. Il semble donc logique qu'elles soient sous-représentées parmi les réponses évoquant ce type de justification, ce qui est d'ailleurs

assez explicitement illustré par les réponses au questionnaire (Figure 5, détails statistiques en Annexe 7) :

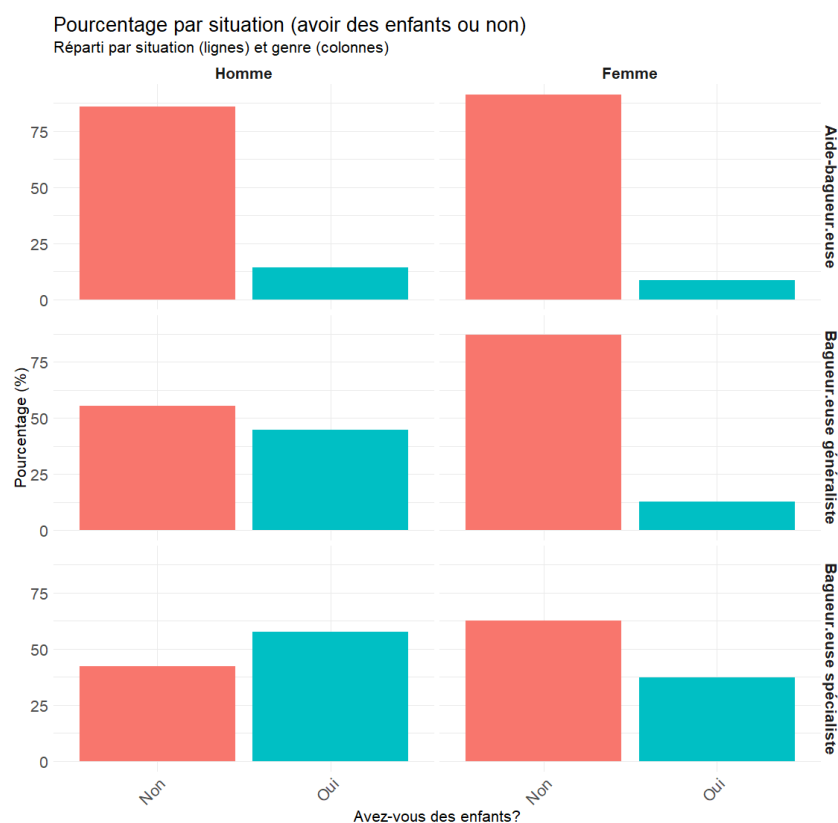


Figure 5. Répartition des réponses à la question « Avez-vous des enfants à charge? » par genre et par statut (aides-bagueur.se.s, bagueur.se.s généralistes, bagueur.se.s spécialistes)

En particulier chez les généralistes, la proportion de parents est plus importante chez les hommes que chez les femmes. Chez ces dernières, passé certains moments charnières, il devient plus ardu de se rendre disponible, encore plus pour une activité de baguage relevant principalement du bénévolat.

Passer la qualification semble plus facile avant le premier emploi, et plus largement, avant que la question de la charge familiale ne se pose. Pour autant, ce facteur explicatif, qui permet de comprendre une partie de désengagement des effectifs féminins, n'est pas le seul à l'œuvre.

2. Les compétences en ornithologie : un atout inégalement réparti

Un des facteurs de réussite à l'examen de qualification est la capacité à identifier l'espèce qu'on a entre ses mains, ce qui est évidemment facilité par les éventuelles compétences en ornithologie du ou de la candidat.e. Et inversement, comme évoqué dans les entretiens, se lancer dans le baguage sans formation en ornithologie, ou même sans appétence pour la discipline au préalable, rend le parcours de formation ardu²³. Les personnes concernées soulignent avoir ressenti la nécessité de prolonger leur temps de formation afin d'être prêts à passer la qualification, voire même de pouvoir

²³ Carnet de terrain A, entretien n°3, n°1, n°2 ; Carnet de terrain B, entretien n°4

pleinement participer à l'animation d'une station en étant capables de répondre aux questions d'éventuels visiteurs - et donc de se former également sur les chants d'oiseaux, par exemple²⁴. Pour certains bagueurs, c'est également un critère d'évaluation avant d'apposer leur signature dans le carnet de formation. Un passé naturaliste en ornithologie, le réflexe de sortir les jumelles pour identifier un oiseau au loin, de consulter le Demongin au moindre doute et de comprendre la logique de classification ; tous ces réflexes sont salués et guettés lors de la formation²⁵. Or, il semble qu'en général, les hommes aient davantage de connaissances ornithologiques que les femmes lorsqu'ils arrivent dans le baguage. Les réponses au questionnaire récoltées abondent dans ce sens (Figure 6, détails statistiques en Annexe 8).

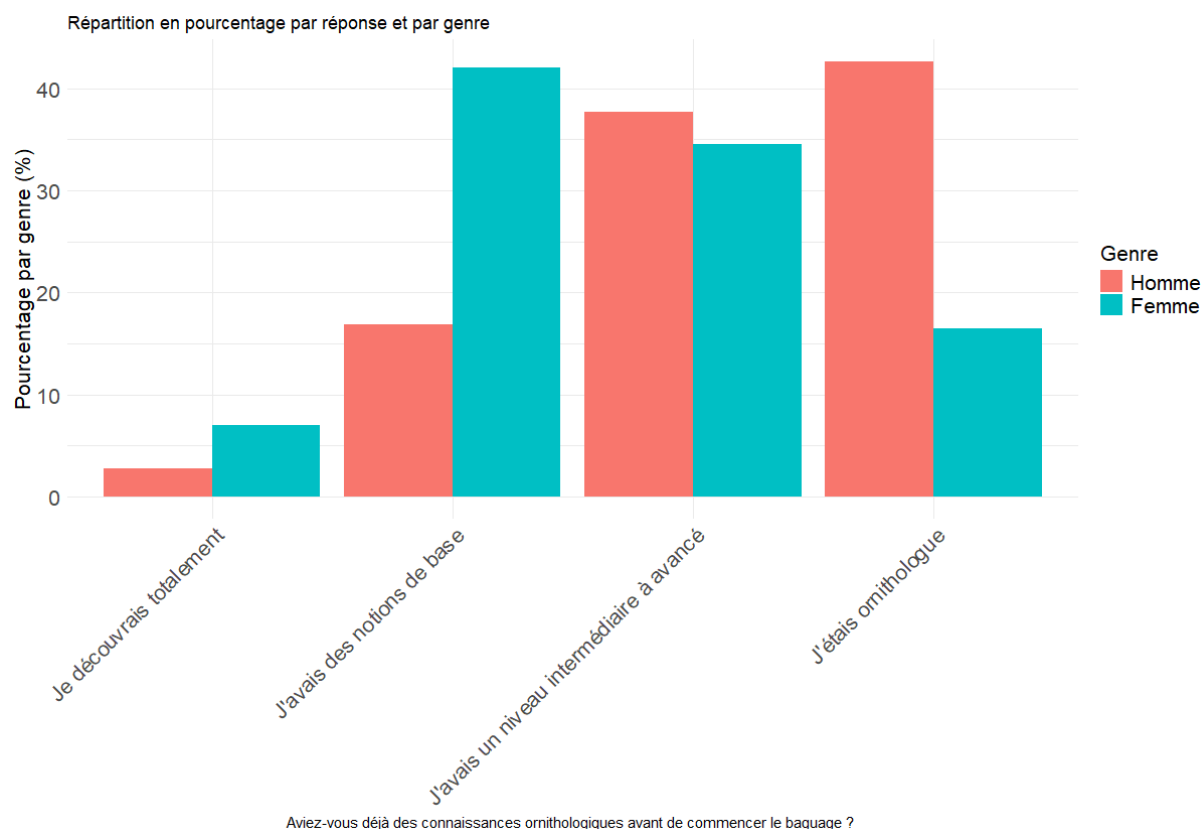


Figure 6. Répartition des réponses à la question « Aviez-vous déjà des connaissances ornithologiques avant de commencer le baguage ? » par genre

A la question « Aviez-vous déjà des connaissances ornithologiques avant de commencer le baguage ? », il apparaît une réelle différence entre les réponses des répondants et répondantes : le modèle de régression logistique ordinaire permet de montrer que les répondantes sont 3,78 moins susceptibles d'être dans les catégories supérieures (soit avoir d'un « niveau intermédiaire/avancé » à « être ornitho ») (Annexe 8). Il est bien sûr également à prendre en compte que pour la grande partie des cas, les réponses dépendant de la justesse de son auto-évaluation, elles peuvent refléter des biais genrés – les hommes sur-estimant tendanciellement plus leurs compétences, et les femmes les sous-estimant (Huguet & Régner, 2005). Cependant, l'importance des écarts entre les réponses aux deux extrêmes laissent penser qu'il existe bien une différence de niveau moyen au début de la formation.

24 Carnet de terrain 1, entretien n°2

25 Carnet de terrain A, entretien n°1

La réussite aux épreuves de qualification est-elle alors conditionnée par des compétences en ornithologie ? L'avantage, qui semble d'emblée évident, se confirme en regardant la répartition des réponses par catégories (Figure 7, détails statistiques en Annexe 9) :

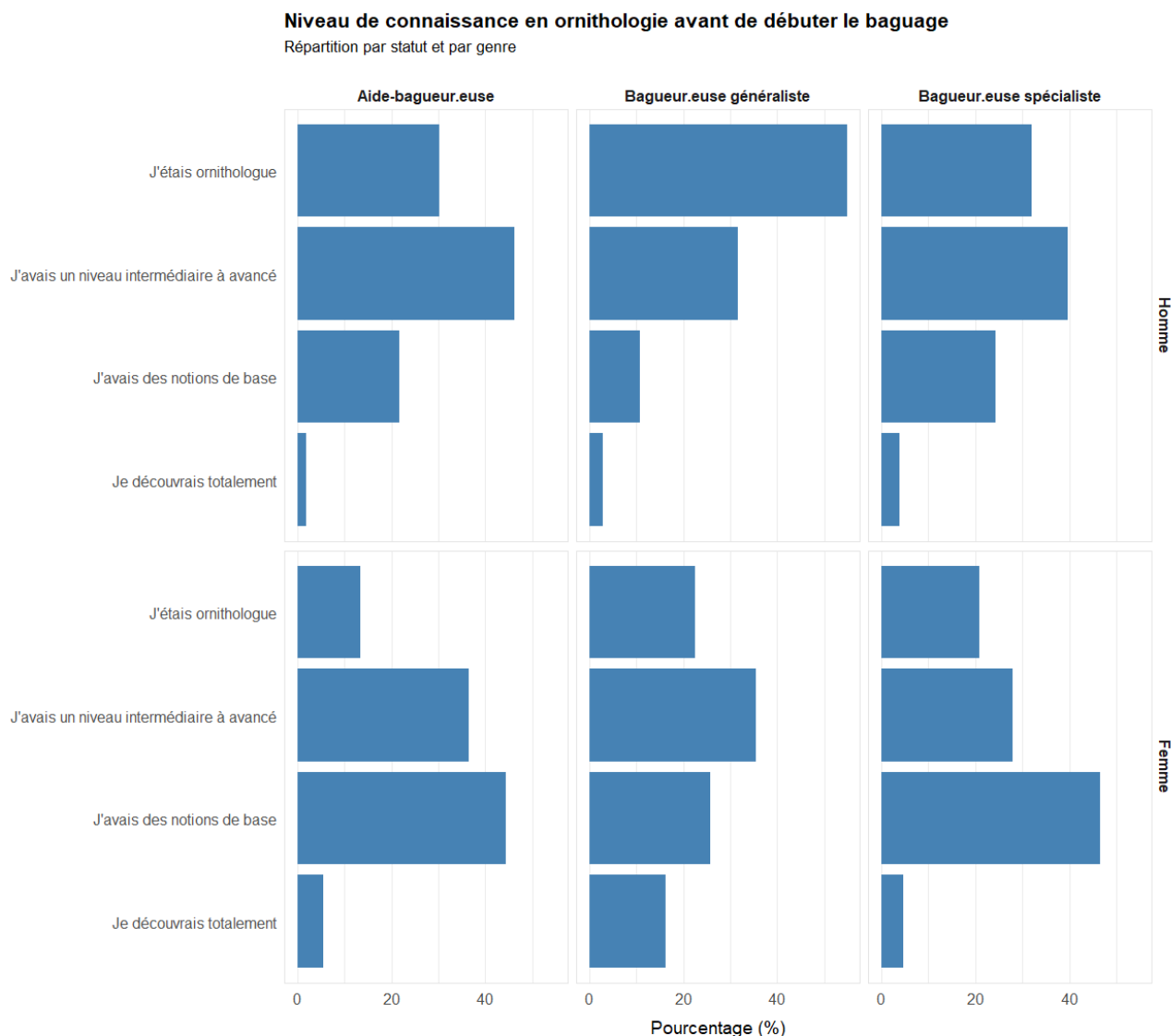


Figure 7. Répartition des réponses à la question « Aviez-vous déjà des connaissances ornithologiques avant de commencer le baguage? » par genre et par statut (aides-bagueur.se.s, bagueur.se.s généralistes, bagueur.se.s spécialistes)

L'examen des profils des femmes bagueuses généralistes révèle une certaine diversité, avec une répartition relativement équilibrée des différents degrés d'expérience ornithologique. On observe même une proportion notable de femmes ayant débuté leur formation sans aucune expérience préalable en ornithologie. En revanche, chez les hommes bagueurs généralistes, une large majorité possédait déjà une expérience ornithologique, plus de la moitié des répondants ayant commencé leur formation en considérant qu'ils avaient déjà un bagage ornithologique". Compte tenu de l'effectif plus important des hommes dans la catégorie des généralistes, il apparaît que cette prédisposition (réelle ou perçue) représente un avantage significatif pour la réussite de la formation et l'obtention de la qualification.

Dans le cas des spécialistes, la situation est différente puisqu'hommes comme femmes présentent un profil différent : une proportion importante a débuté avec peu d'expérience ornithologique, comme

c'est notamment le cas de près de la moitié des femmes bagueuses spécialistes. Ces résultats apparaissent cohérents, dans la mesure où la qualification comme bagueur spécialiste requiert moins de connaissances générales au départ.

3. L'illégitimité, un sentiment construit

Une socialisation genrée antérieure à la formation de baguage

Les hommes douteraient moins et seraient plus sûrs d'eux que les autres. C'est en tout cas ce qui est largement répété dès des premiers pas de l'enquête, incarnant un mécanisme bien documenté dans de la littérature scientifique. De nombreuses études abondent en ce sens (Dulong, 2021 ; Huguet & Régner, 2005 ; Bian et al., 2017), mettant en avant une socialisation genrée différenciée, faisant irruption tôt dans la vie sociale de l'enfant. Ces différences sont particulièrement observables à l'école, où un premier tri s'opère déjà dans les réussites et orientations des enfants et adolescents, notamment pour l'orientation vers les matières scientifiques. Une étude, parmi de nombreuses autres montrant qu'une socialisation genrée s'exerce tôt et joue en faveur des hommes, porte sur des enfants de primaire, garçons et filles (Huguet & Régner, 2005). Les élèves ont été répartis aléatoirement en deux groupes : l'un a passé un test présenté comme de la « géométrie », l'autre comme du « dessin », alors que les épreuves étaient identiques. Dans la catégorie « dessin », les filles ont mieux réussi que les garçons, mais dans la catégorie « géométrie », leurs résultats étaient inférieurs. Elles ont aussi jugé le test plus difficile lorsqu'il était associé aux mathématiques. Pour les chercheuses menant cette expérience, la différence de performance ne vient donc pas des compétences, mais de la crainte de l'échec et de la représentation des maths comme matière ardue.

Des réactions similaires sont observables au sein des communautés de baguage.

« Est-ce que c'est parce que ce n'était pas mon profil, qu'est-ce qui va me manquer pour faire ça, est-ce que je vais y arriver... »²⁶

De nombreux entretiens menés auprès d'aide-bagueuses vont dans ce sens, y compris chez des femmes ayant débuté leur formation il y a longtemps, ayant bagué dans un grand nombre de camps différents et étant jugées comme très compétentes par leurs pairs. Bien plus que leurs homologues masculins, elles expriment leurs doutes sur leur niveau, sur la pertinence de passer leur qualification²⁷. A l'inverse, les entretiens avec des aide-bagueurs et des bagueurs montrent plutôt que les hommes ont moins tendance à douter, y compris lorsqu'il s'agit de passer l'examen de qualification. Si le stress est bien présent lors du passage, la question de se lancer ou non se pose moins²⁸.

Ces éléments se reflètent dans l'étude quantitative. A la question, « avez-vous déjà ressenti un sentiment d'illégitimité dans votre pratique du baguage ? », 57% des hommes cochent « jamais », contre 35% des femmes. Aux réponses « souvent » et « très souvent », on retrouve un total de 26% des femmes répondantes contre 4 à 5% des hommes. Proportions reflétées par le test de régression logistique ordinaire, qui montre que les femmes ont 3 fois plus de probabilité de se retrouver dans les catégories de réponses supérieures (soit « souvent » ou « très souvent »).

²⁶ Entretien exploratoire n°10

²⁷ Carnet de terrain A, entretien n°2 ; Carnet de terrain B, entretien n°4 ; Carnet de terrain C, entretien n°1...

²⁸ Carnet de terrain A, entretien n°1 ; Carnet de terrain B, entretien n°5

Remettre en question sa pratique du baguage, sa place au sein de cet univers, la pertinence de son parcours et son utilité, serait une démarche plus régulièrement et ouvertement réalisée par les femmes. Cela semble représenter un frein dans le parcours de formation, qui nécessite de se mettre en avant pour remplir son carnet de formation, d'affirmer son avis lors de l'identification des oiseaux capturés, de se montrer volontaire en début de formation pour pouvoir plus rapidement démailler ou réaliser la biométrie.

Cependant, cette propension à douter n'est pas une caractéristique intrinsèque au genre féminin. Le sentiment d'illégitimité a des sources nombreuses et présentes dans toutes les interactions sociales.

Des biais qui se perpétuent : une attention différenciée selon le genre pendant la formation ?

Bien que les biais de genre façonnent les rapports sociaux de manière générale, l'enquête met en lumière ses expressions spécifiques, et plus ou moins conscientes, au milieu du baguage.

Ces biais peuvent transparaître dans la manière dont on ressent son insertion dans le milieu où on évolue. Les réponses au questionnaire soulignent par exemple que les femmes répondantes se sentent moins bien intégrées dans le monde du baguage que les hommes (Figure 8, détails statistiques en Annexe 10) : à la question « A quel point vous sentez-vous intégré.e dans le milieu du baguage ? » les réponses des femmes montrent qu'elles ont 2,18 fois moins de probabilité de se sentir intégrées.

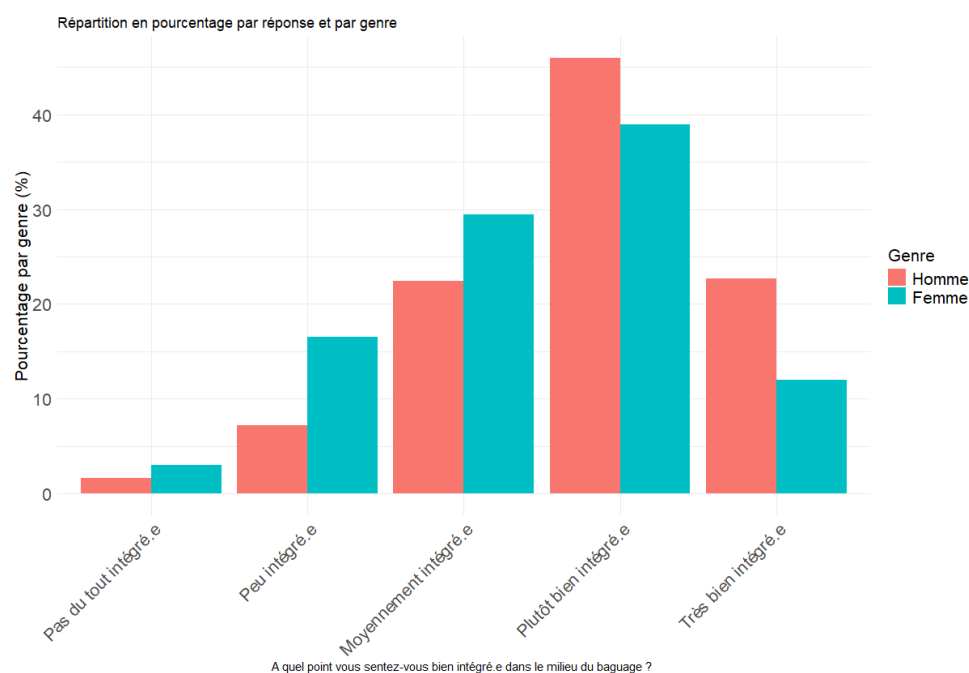


Figure 8. Répartition des réponses à la question « A quel point vous sentez-vous intégré.e dans le milieu du baguage ? » par genre

Plusieurs entretiens et discussions sur le terrain, avec des hommes comme des femmes, permettent de tirer des exemples qui illustrent, plus concrètement, comment ces disparités peuvent se traduire. Une bagueuse relate comment, à ses débuts, un responsable de station l'avait inscrite dans son groupe

afin qu'elle soit « sa petite secrétaire » et limitait ses interactions²⁹, une autre encore raconte comment son mentor l'invitait à des sessions où elle n'avait le droit que d'observer, alors qu'un de ses amis s'est vu proposer de démailler dès son premier jour de présence; ou encore comment pendant son séjour dans les TAAF, le bagueur responsable lui attribuait systématiquement le rôle de scribe³⁰. L'intégration est fondamentale pour mener à bien le parcours, dans la mesure où elle donne des opportunités de progresser concrètement, notamment en se voyant invité.e à des sessions de baguage. Une personne mal intégrée en station, dont les compétences sont moins reconnues, risque davantage de se décourager.

A l'inverse, se voir encouragé.e facilite considérablement le parcours et accélère la progression, comme le relatent plusieurs personnes en entretien, qui considèrent avoir été aidées par des responsables de stations bienveillant.e.s, qui veillaient à ce que personne ne soit laissé de côté³¹.

« C'est pour ça que c'est super quand tu tombes sur des gens qui font attention à ça, à la répartition des tâches, jauger qui peut faire quoi, et proposer de faire aussi »³²

Or, il se trouve que les femmes sont moins encouragées à passer la qualification que les hommes. Si de nombreux ressentis exprimés en entretiens orientaient vers cette hypothèse³³, le volet quantitatif de l'enquête le confirme sur la Figure 9 :

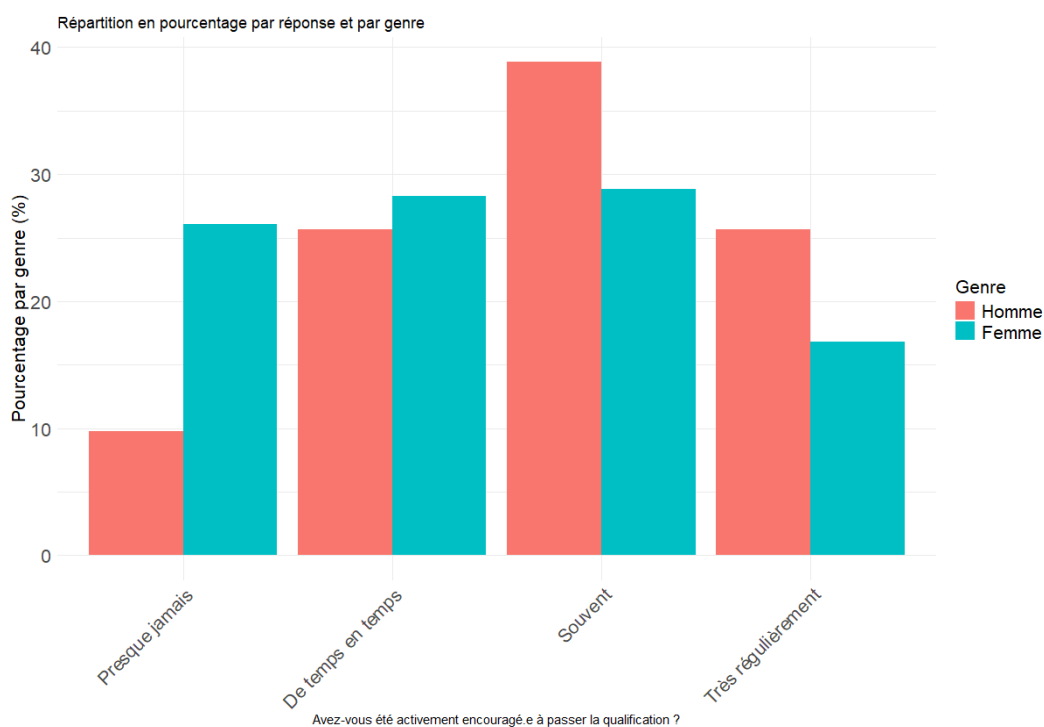


Figure 9. Répartition des réponses à la question « Avez-vous été activement encouragé à passer la qualification ? » par genre

A la question « Lors de votre parcours d'aide-bagueur.euse (passé ou présent), trouvez-vous que vos formateur.rice.s vous ont activement encouragé à passer l'examen de qualification ? », un modèle de

29 Entretien exploratoire n°2

30 Carnet de terrain A, entretien n°4

31 Carnet de terrain D, n°2 ; Carnet de terrain A, n°6

32 Carnet de terrain A, n°6

33 Carnet de terrain C, n°2, n°3 ;

régression logistique ordinale permet de montrer que les femmes répondantes ont 2,23 fois moins de probabilité d'être « souvent » à « très souvent » encouragées à passer les épreuves de qualification (détails statistiques en Annexe 11). En regardant plus dans le détail, on voit que 27% des femmes répondent qu'elles ne sont « presque jamais » encouragées, contre 10% seulement des hommes répondants.

Plusieurs expériences relatées en entretien soulignent qu'il s'agit d'abord de stéréotypes : lors d'un premier séjour sur une station, on demande souvent à un homme comment il se projette dans son parcours, quand il compte passer le permis, questions qu'on pose rarement à une femme ³⁴. Ces stéréotypes, à terme, produisent des situations où une aide-bagueuse surqualifiée, habituée d'une station, ne va jamais être poussée vers la qualification, car il est bien plus pratique pour les responsables de station de garder quelqu'un connaissant la station et le métier à leurs côtés pour les assister³⁵.

Un mode de suivi de la formation qui renforce ces biais

Tout en gardant à l'esprit qu'il s'agit de tendance, on a vu jusqu'ici que lorsque l'on n'est pas un homme, on aurait plus de difficultés à se lancer dans l'examen de qualification, à s'imposer pour avoir des opportunités d'apprentissage lors de la formation ; on serait aussi moins encouragé à passer ledit examen de qualification, et à prendre part aux activités de baguage. Le chemin jusqu'à l'examen de qualification étant long, les risques de décrocher sont nombreux. L'enquête montre que pour beaucoup, le carnet de formation nécessaire pour progresser jusqu'à l'examen de qualification ne facilite pas la tâche.

Encadré 3. Évolution du carnet de formation

Le carnet de formation, nécessaire pour mener à bien son parcours de baguage, a connu plusieurs versions.

- Une première version d'un référentiel de formation voit le jour en 2004, regroupant 14 modules soumis à double validation.
- En 2008, une nouvelle version voit le jour, divisant la progression en quatre niveaux d'apprentissage, six objectifs d'apprentissage généraux, et trente objectifs techniques.
- Le nouveau carnet de formation, publié en avril 2025, se densifie. Divisé en trois niveaux d'apprentissages, il regroupe 55 modules. Chaque module peut être composé de plusieurs compétences à valider (connaissances pratiques, réglementaires, éthiques et théoriques), en suivant les niveaux d'apprentissage pour chaque compétence.

Pour le valider, il est nécessaire de rassembler près de 150 signatures obligatoires, et plus de 200 signatures au total en comptant les signatures facultatives.

Je trouve cela difficile et le nouveau carnet n'arrange rien. J'ai actuellement l'impression d'avoir perdu 2 ans de baguage, c'est frustrant et je sais que ce nouveau carnet va me compliquer la tâche

34 Carnet de terrain A, entretien n°4 ; Carnet de terrain C, n°2

35 Carnet de terrain 25/06, n°1

pour tenter de passer la qualification... j'ai presque envie d'abandonner. Je vais donc faire une pause pour l'instant.

Dans le baguage, on n'est pas tous égaux. J'ai le sentiment de devoir harceler les bagueurs pour avoir des signatures dans le carnet et c'est fort déplaisant. J'ai vu un aide-bagueur sortir son carnet pour avoir beaucoup de signatures et il a eu tout ce qu'il voulait et moi j'en ai eu que 2 ou 3 après plusieurs demandes... grosse différence, j'ai trouvé cela étrange.

(Commentaires du questionnaire)

Il n'est pas rare qu'en cherchant à obtenir une signature, on se heurte à de nombreux refus, de nombreux responsables de baguage ne donnant pas suite aux demandes ou déléguant à d'autres, disparaissant après les séjours de baguage ou encore ne souhaitant pas apposer leur signature sur un carnet de formation, de peur d'engager leur réputation³⁶. Or, le fait d'aller demander cette évaluation à un responsable peut représenter un coût et demande de savoir s'imposer, un exercice qui ne vient pas naturellement³⁷. Le nouveau carnet de formation a tendance à amplifier ce mécanisme, puisqu'il demande de répéter la chose plus de 150 fois pour valider tous les modules, chacun devant être validé deux fois (la troisième signature étant facultative). Le très large panel de compétences soumis à validation, dont certaines facultatives, participe à ce que ce carnet soit considéré comme brouillon par beaucoup³⁸. Du côté des responsables de stations, si leur mission pédagogique est souvent mise en avant comme une priorité³⁹, évaluer tous ceux passant par la station ne va pas nécessairement de soi ni n'est facile à mettre en place. Il faut que les personnes souhaitant progresser jusqu'à la qualification sachent se manifester, si possible dès leur arrivée, afin de pouvoir réellement former et évaluer leurs compétences⁴⁰. Cette autonomie et ce caractère volontaire sont recherchés, or ce ne sont pas des traits qui se manifestent facilement si l'on se sent illégitime dans sa pratique.

Les signatures du carnet peuvent fortement aider à se sentir plus installé.e dans sa pratique, et à pouvoir certifier son niveau de baguage en arrivant dans de nouveaux camps, sans « devoir tout le temps se justifier ; encore plus en étant une nana »⁴¹, explique une bagueuse revenant sur son parcours. Pour elle, à force d'efforts et de signatures, il devenait plus facile de s'imposer et de réussir à « se faire respecter », tout en ayant moins besoin de justifier sa présence. Remplir son carnet a cependant été un long chemin, puisqu'elle se heurtait régulièrement à des refus ou à des absences de réponse une fois le séjour passé. Pour une autre, le fait d'être une femme ne facilite en rien le processus ; régulièrement, pour elle, un bagueur signataire trouvait qu'elle n'avait pas suffisamment progressé pour signer son carnet, quand des collègues masculins se voyaient valider leurs compétences sans problème⁴².

Si la socialisation initiale des participant.e.s conditionne fortement l'avancée dans le parcours de formation, les biais informels qui traversent les rapports sociaux ne doivent pas être sous-estimés. L'organisation même du parcours de formation joue en la défaveur des moins assuré.e.s, malgré un modèle de carnet pensé pour éviter la cooptation - qui ne bénéficierait d'ailleurs pas à des personnes

36 Carnet de terrain C, 11/06 ; Carnet de terrain A, n°3

37 « Y'a toujours ce truc pas vraiment agréable d'aller demander », Carnet de terrain A, n°3

38 Carnet de terrain A, n°3, n°7

39 Carnet de terrain A, B, D

40 Carnet de terrain A, n°1

41 Carnet de terrain A, n°4

42 Carnet de terrain B, n°4

moins inséré.e.s dans les réseaux de baguage. Pour reprendre le cadre théorique de Dulong (2021), cette organisation de suivi active deux dimensions qui jouent sur la progression des effectifs féminins : une dimension sociologique, compliquant la tâche de se mettre en avant pour s'intégrer et demander des signatures, et une dimension anthropologique, laissant à un.e bagueur.euse seul.e le soin de valider une compétence ou non - cette personne juge étant traversée de ses propres biais et préjugés. Or, le suivi de la progression dans le parcours de baguage n'est pas le seul mode d'organisation qui joue en la défaveur des femmes.

4. L'examen de qualification : un obstacle à l'accès au baguage pour les femmes ?

L'épreuve théorique : un premier tri ?

L'épreuve d'identification ornithologique pour la qualification a été exprimé lors de l'enquête comme un obstacle dans le parcours de formation au baguage des femmes, dans la mesure où elles seraient en moyenne moins ornithologues que leurs homologues masculins. Or, il apparaît en regardant les taux de participation et de succès globaux des hommes et des femmes à ces épreuves (de 2019 à 2025), que leur taux de réussite est très similaire, avec 72% et 75% de réussite pour l'épreuve d'identification oiseaux en milieu naturel et 42% et 38% de réussite pour celle sur les oiseaux en main, respectivement pour les femmes et les hommes. En revanche, les taux de participation globaux révèlent que les femmes ne s'inscrivent pas autant à cette épreuve que les hommes, avec, pour les deux épreuves, environ 75% de participation masculine et 25% de participation féminine. Que tirer de ces chiffres ? Que les femmes, se considérant moins bonnes ornithologues au début de leur formation, reculent plus devant l'épreuve ? Ou bien qu'un ensemble d'autres facteurs les empêchent d'y accéder ? Cette disparité dans les inscriptions se creuse plus encore à l'épreuve de qualification pratique, marquant la fin du parcours de formation. De 2004 à 2025, le taux de participation global des femmes est de 13%. L'examen de qualification semble donc être une étape témoignant de l'(auto)exclusion des femmes lors de la formation : elles semblent s'effacer avant d'atteindre cette étape.

Pour beaucoup, ces épreuves, et notamment celle d'identification, demandent d'être sûr de soi, les photos à identifier étant projetées quelques minutes et laissant le temps de remettre son jugement en doute⁴³. Le rythme de l'épreuve pratique est soutenu et les récits de la semaine de qualification sont nombreux à la dépeindre comme un rite de passage fortement éprouvant. Cette réputation est perçue comme intimidante et peut mener à questionner la pertinence de mener sa formation à son terme, provoquant une réflexion sur une voie alternative peut-être plus accessible : en passant le permis Euring⁴⁴ par exemple, qui pour des aide-bagueur.euse.s travaillant dans le domaine de l'environnement et se destinant à des expériences à l'étranger, apparaît comme moins coûteux en temps et en énergie, avec plus de chances de réussite⁴⁵. Les raisons invoquées par ceux ne manifestant pas d'intention de passer la qualification (manque de temps, ne s'en sent pas encore capable, pas intéressé, raisons personnelles) sont données dans les mêmes proportions chez les

43 Carnet 25/06, n°1

44 Coordination européenne de baguage d'oiseaux, regroupant une dizaine de pays.

45 Carnet de terrain A, n°5

femmes et chez les hommes ; les femmes apparaissent simplement être plus nombreuses à ne pas vouloir passer l'examen (réponse « pas intéressé.e », Annexe 12).

L'épreuve pratique : une évolution favorable du format d'évaluation ?

Pour autant, il semble que depuis la réforme du mode d'examen en 2020 — l'épreuve théorique, qui avait autrefois lieu pendant la semaine de qualification sur le terrain, est désormais anticipée —, la semaine de qualification, consacrée aux seules épreuves de capture, de baguage et de contrôles de connaissances, se déroule dans une ambiance sensiblement différente. Loin d'un camp militaire, il s'agit plutôt aujourd'hui d'une semaine d'examen certes très stressante pour certain.e.s candidat.e.s⁴⁶, mais bien plus vivable. Le plus gros facteur de stress réside principalement dans la météo, chaque candidat ayant besoin de manipuler une trentaine d'oiseaux pour être examiné correctement, sous peine de repasser sur le site du CRBPO à Brunoy, en banlieue parisienne, pour une deuxième session de capture si le quota n'est pas atteint.

Un terrain d'observation ethnographique lors de la semaine de qualification a permis d'analyser l'ambiance et la nature des épreuves. L'après-midi, des quiz évaluent le niveau de connaissance des candidats sur les protocoles du CRBPO, les risques liés aux captures, etc. D'autres épreuves ponctuelles, comme le montage et le démontage chronométrés des filets, complètent l'évaluation, qui reposent cependant essentiellement sur une semaine de baguage en autonomie. L'objectif pour les candidat.e.s est de démontrer leurs compétences ainsi que leur capacité à bien gérer leur station. Contrairement aux récits de qualifications passées, l'ambiance observée était globalement positive, même si le début de semaine était plus tendu et si les tests de connaissance demandaient des révisions : candidats et examinateurs partageaient même des moments de convivialité en dehors des temps d'épreuve.

Au moment du stage de qualification, sur le même site, a lieu un stage de formation, auquel de nouveaux et nouvelles arrivant.e.s dans le baguage participent. Pouvoir assister au passage de la qualification pour les participant.e.s aux stages de formation, permet d'observer le déroulement et de démystifier cette épreuve. Plusieurs entretiens ont confirmé le côté rassurant de cette démarche. Le même effet a été observé sur l'épreuve théorique anticipée, qui permet aux candidat.e.s peu assuré.e.s de se lancer plus facilement⁴⁷. Ce fonctionnement limite le stress et la fatigue pendant l'épreuve de terrain.

Les épreuves de qualification représentent ainsi un bon exemple de l'articulation de différents facteurs explicatifs, mais surtout de mesures à mettre en œuvre pour agir sur différentes dimensions de discrimination. La socialisation genrée est à l'origine de disparités d'attitude face au passage de la qualification ; pourtant, modifier l'organisation des modalités d'examen a le potentiel de permettre une transformation de ces mêmes attitudes. Et cette modification organisationnelle bénéficie aussi aux hommes, certains ayant exprimé la lourdeur psychologique de l'organisation passée. Cet exemple est important pour penser d'autres mesures, qui en touchant aux aspects organisationnels du baguage, pourraient réduire les discriminations - parfois bien plus directes - à l'égard des femmes.

⁴⁶ Carnet de terrain D ; carnet 16/09, n°2

⁴⁷ Carnet de terrain A, n°2

5. L'asymétrie des positions en station et les dérives propres au terrain : un sujet épineux

L'activité de baguage est indissociable du temps passé sur le terrain, fréquemment en station de baguage. Ces séjours, souvent décrits comme un rite de formation, constituent des étapes essentielles pour s'intégrer à la communauté, se former à des techniques nouvelles, à des espèces différentes, et pour faire l'expérience de la fameuse « ambiance de station », familiale et bon enfant. Pourtant, de par leur nature – à cheval entre loisir et activité professionnelle pour beaucoup, dans un cadre informel, dans des lieux d'hébergement isolés, avec une activité pratiquée de nuit, etc. –, ces séjours doivent être considérés comme potentiels vecteurs de discrimination directe, voire de violences verbales ou physiques.

La charge mentale sur le terrain : une réalité ?

La vie en communauté induite par les séjours en station de baguage suggère aussi une nécessaire organisation de la vie en groupe. Dans la mesure où les stéréotypes de genre assignent les femmes à la gestion des tâches en lien avec l'organisation de la vie collective comme le ménage ou les repas, il est nécessaire de se pencher sur l'existence ou non de ce schéma en station.

Le questionnaire traite de ces questions et met en évidence des disparités entre les réponses selon le genre, dans le cadre de l'activité de baguage et dans celui des moments de vie en marge du baguage. Concernant les tâches spécifiques au baguage, les réponses des aide-bagueur.euse.s, principaux.ales concerné.e.s par cette question, révèlent qu'une répartition genrée des tâches s'opère principalement sur deux situations : le fait de prendre souvent les notes (rôle de scribe), occupé par 47 % des femmes, contre 25 % des hommes. En revanche, 75% des hommes se disent souvent dans le rangement du matériel, contre 60 % des femmes (Annexe 13). Autrement dit, les femmes vont plus volontiers être assignées au rôle subalterne de secrétaire, et les hommes plus associés aux travaux physiques (montage des filets et rangement du matériel). Cette répartition, si intéressante qu'elle soit à noter, ne nous intéresse réellement que si les concerné.e.s estiment que cette différenciation est subie. Il en va de même pour la répartition des tâches relevant de la vie de communauté en station.

Une répartition des tâches ménagères inégales fortement marquée a été observée lors d'un terrain, marqué par la présence d'un grand groupe (une quinzaine de personnes), au contraire d'un autre terrain, en plus petit groupe, où ces tâches étaient réparties plus équitablement. On formule l'hypothèse que de petits groupes forcent l'autonomie de chacun et que les grands groupes retombent plus facilement dans de grandes tendances sociologiques, c'est-à-dire que les femmes auront plus tendance à se porter volontaire pour assumer les tâches quotidiennes (préparation des repas, gestion des stocks, vaisselle, etc.) et les hommes plus tendance à les laisser faire, sans s'imposer pour aider.

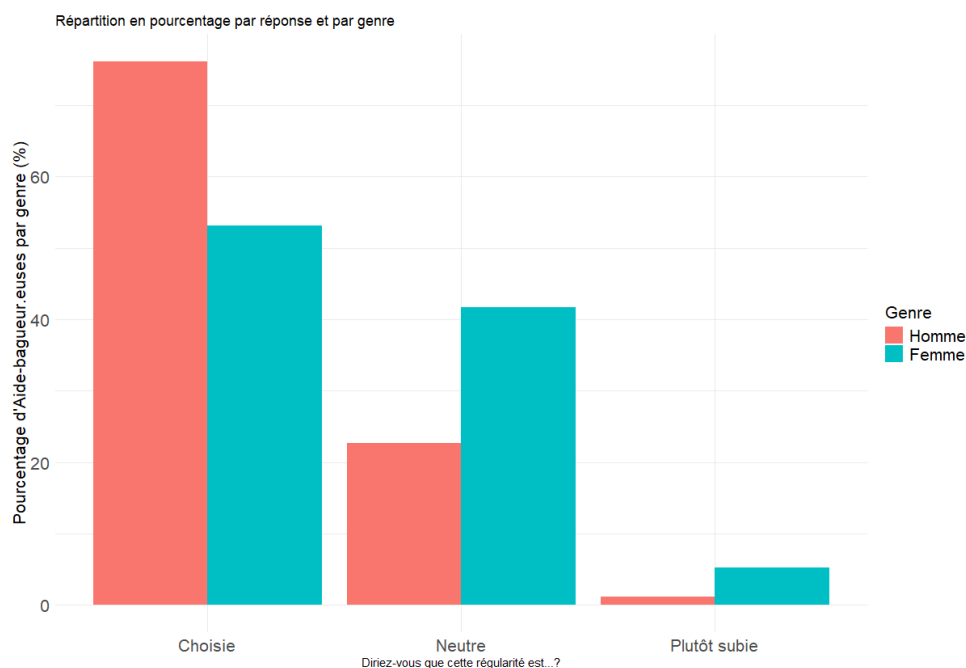


Figure 10. Répartition des réponses à la question « Diriez-vous que cette régularité est ... » par genre, sur les aides-baguer.se.s uniquement

En revanche, lorsque l'on interroge sur le caractère subi ou choisi de cette répartition inégale des tâches en station - tâches relatives au baguage comme tâches ménagères, un modèle de régression logistique ordinaire met en évidence que les femmes ont 2,86x plus de probabilité de répondre que la régularité des tâches effectuées est « subie ». Ce ressenti peut être un facteur d'éloignement des femmes des séjours en station (Figure 10, détails statistiques en Annexe 15).

Le caractère subi de cette répartition reflète des inégalités genrées. D'autres inégalités, dues à des caractéristiques intrinsèques à la configuration du terrain, peuvent également s'exprimer et nuire à la poursuite du parcours de baguage.

L'asymétrie bagueur.euse / aide-bagueur.euse et le harcèlement moral

Le terrain de baguage est une opportunité de faire des rencontres, de s'intégrer. Mais il s'agit pour les aide-baguer.euse.s surtout d'un lieu de formation, sous la supervision d'un.e bagueur.euse qui doit, à la fin du terrain, évaluer et valider des compétences. Cette hiérarchie demeure très implicite lors des temps conviviaux mais est bien présente et doit être prise en compte. Lors de la phase exploratoire de l'enquête, il a été pressenti que l'autorité du responsable de station peut jouer en la défaveur des personnes en formation, dont la progression dépend de son approbation. En effet, cette configuration peut favoriser des abus de pouvoir, en empêchant la progression de quelqu'un qu'on apprécie peu par exemple, ou que l'on juge d'office incapable de réussir.

Autre chose : j'ai déjà eu affaire à un bagueur qui voulait que je lui serve ses bières..... à vouloir une signature dans le carnet, je lui donnais. Il y a un abus de position dominante.

Moqueries répétées et non consenties de la part des bagueurs en charge de la station, tant à mon encontre qu'envers d'autres aides bagueurs/bagueuses. Remarques sexistes à l'encontre d'une aide bagueuse.

On m'a déjà dit que j'étais une bonne à rien, incompétente, que je n'y arriverai jamais, de manière régulière, par le même bagueur. A contrario, plusieurs autres bagueurs me disaient l'inverse au cours de ma formation et étaient des personnes bienveillantes. Était-ce pour me déstabiliser ou avoir une forme de contrôle sur moi ? En tout cas, je n'en garde pas un bon souvenir.

(Commentaires du questionnaire)

Ces expériences remontées par le questionnaire montrent le malaise provoqué par la hiérarchie en station, une personne (ou quelques-unes) ayant la possibilité de bloquer la progression d'aide-bagueur.euse.s, et d'abuser de leur position. Plusieurs entretiens ont permis d'aborder le sujet plus en détail et de recueillir des témoignages impliquant des responsables dans des situations de chantage à la signature de carnet, de critiques et de propos dégradants, ciblant les mêmes personnes - majoritairement des femmes⁴⁸. Les personnes mises en cause sont souvent connues - des rumeurs circulent au sujet de telle ou telle station dans laquelle il ne faut pas se rendre en étant une stagiaire ; des rumeurs qui en entretien sont souvent suivies de « mais ça reste un cas isolé »⁴⁹. Pourtant, la régularité de ces témoignages signale que même s'il s'agit de cas isolés, cette asymétrie entre responsables et personnes en formation pose un problème plus profond.

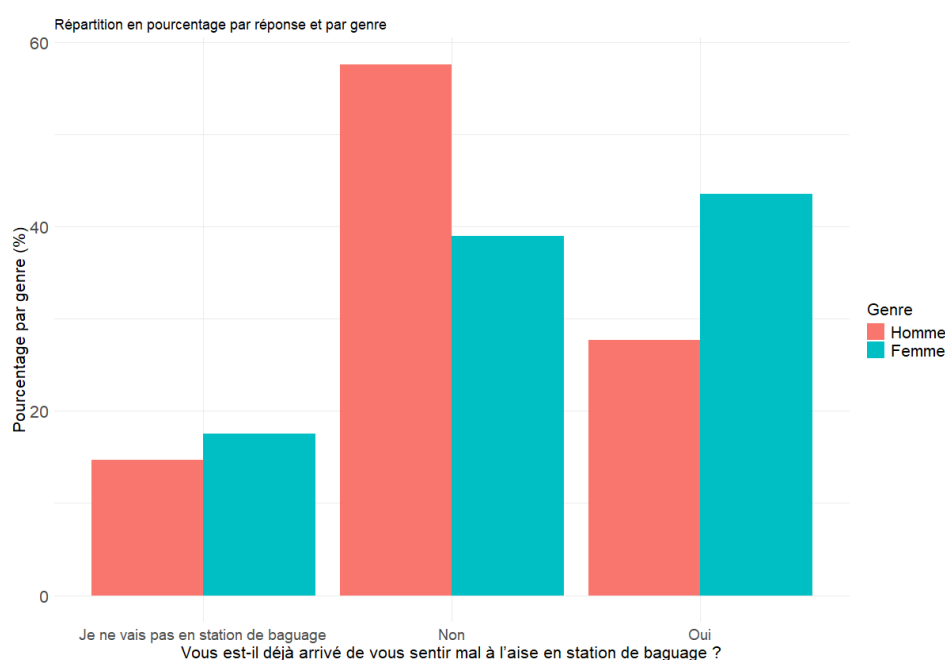


Figure 11. Répartition des réponses à la question « Vous est-il déjà arrivé de vous sentir mal à l'aise en station de baguage ? » par genre

La troisième section du questionnaire a permis de sonder un ressenti plus global au sein de la communauté de baguage. A la question « vous arrive-t-il de vous sentir mal à l'aise en station », on voit que 43% des femmes répondent « oui », mais seulement 28% des hommes (Figure 11, détails statistiques en Annexe 16) : ce sont surtout des femmes qui sont confrontées à des situations où elles sont rabaissées, voire sujettes à des remarques sexualisantes. Ce facteur genré met en lumière un

⁴⁸ Entretien exploratoire 5 ; Carnet de terrain A, n°4

⁴⁹ Carnet de terrain A, n°1

facteur d'exclusion des femmes, qui, confrontées de manière répétée à ces situations, peuvent être poussées jusqu'à la porte de sortie.

Ambiances de terrain néfastes : les cas à ne pas ignorer, dérives et VSS

Comme dit précédemment, le baguage passe par un apprentissage de terrain. S'il s'agit surtout d'une opportunité de faire des rencontres, de se former, d'agrandir son réseau, une hiérarchie est bien à l'œuvre. Une asymétrie existe entre les aide-bagueur.euse.s (plus jeunes et ne s'étant pas encore « fait un nom » dans la communauté) et les bagueur.euse.s ou responsables de stations (plus âgé.e.s et plus installé.e.s), et une petite communauté dans laquelle les réseaux d'interconnaissances sont forts et où l'ancienneté dans son activité est valorisé⁵⁰. Ce n'est pas sa seule spécificité, puisque ces terrains ont aussi lieu dans un cadre particulier : une partie du travail s'effectue de nuit, dans des zones isolées, sur des semaines de vie en communauté et en compagnie, pour une grosse partie du temps, de parfait.e.s inconnu.e.s. Or, ce cadre peut exposer à des risques spécifiques, de violences sexistes et sexuelles notamment, qui peuvent venir aussi bien d'autres aide-bagueur.euse.s que de bagueur.euse.s, parfois responsables de station. C'est ce cumul de risques qui rend le statut du baguage particulier et qui doit demander une vigilance accrue sur les questions relatives aux VSS.

Aborder ce sujet demande de briser un tabou, qui dépasse largement la communauté de baguage. Malgré les statistiques qui attestent des VSS en France (Debauche et al., 2017) et dans le monde (United Nations, 2015), elles restent minimisées voire niées lorsqu'elles sont abordées. Les études sociologiques prennent peu pour objet les violences sexistes et sexuelles sur le terrain (Cuny, 2020). Lorsqu'elles sont effectivement abordées, ce qui n'est pas si courant, ce sont le milieu de la recherche et l'enquête sociologique qui sont surtout traités - la littérature anglophone étant bien plus extensive à ce sujet (Cuny, 2020).

Pour estimer l'importance de ces violences, plusieurs questions y ont été consacrées dans le questionnaire, dont une en particulier : « Avez-vous déjà été confronté.e à l'une ou plusieurs des situations suivantes ? ». Cette question cumule 80 réponses. La question qui suit, « Avez-vous été *témoin* », compte, elle, 120 réponses. Les deux proposaient la même liste de situations possibles, qui était la suivante :

- exposition à une situation intimidante/ hostile/ offensante
- messages répétés et non consentis via internet/sms
- harcèlement moral
- exposition à des propos ou comportements à connotations sexistes ou sexuelles répétés
- exhibition sexuelle
- voyeurisme
- diffusion non consentie de photos/vidéos vous concernant
- ingestion non consentie de substance chimique ou d'alcool
- agression sexuelle/viol

En cumulant les réponses « confronté.e » et « témoin », 125 personnes se sont manifestées pour « exposition à une situation intimidante/ hostile/ offensante », 108 pour « exposition à des propos ou comportements à connotations sexistes ou sexuelles répétés ». Des cas de violences directes ont également été rapportés (12), sans indication temporelle, les faits pouvant donc être anciens comme récents. Si ce chiffre concerne une minorité de répondants, il doit être considéré, d'autant plus qu'un

⁵⁰ Carnet de terrain 23/05, n°1

tel questionnaire n'est pas le meilleur canal par lequel se confier, et donc que ces chiffres peuvent être sous-estimés. De plus, les personnes ayant été confrontées à ce genre de situation peuvent avoir quitté les cercles de baguage et ne pas avoir eu accès à ce questionnaire.

Au vu du grand nombre de réponses, le cadre du terrain couplé à la hiérarchie plus ou moins explicite sur les camps de baguage mérite d'être considéré comme facteur d'explication de VSS. Les retours faits au cours de l'enquête tendent à montrer que ces violences ont lieu majoritairement entre bagueur et aide-bagueur.eus.e et émergent de l'asymétrie forte entre les deux statuts. Ces situations ne se limitent pas à cette configuration (d'autres facteurs, comme en premier lieu les écarts d'âge, rentrent en jeu), mais elle apparaît comme majoritaire. Les commentaires laissés sur le questionnaire ainsi que plusieurs entretiens permettent d'illustrer ces situations, qui, afin d'être évitées et résolues, doivent être comprises non seulement comme des incidents isolés, mais aussi comme des mécanismes systémiques.

Un bagueur m'a proposé que « je le suce » et posé plusieurs fois sa main sur mon derrière

Ma partenaire (mineure, 16 ans) a été agressée sexuellement sur un camp de baguage par le responsable de camp ; très très connu; lui avait proposé de l'héberger la veille (à une session où je n'étais pas là); elle n'a pas porté plainte et ne l'a dit à personne d'autre; c'était avant que je ne passe la qualification (j'étais mineur aussi, 17 ans, j'ai passé la qualif à 20 ans). C'était dans les années [avant 2010]. Ca a contribué à me faire détester, craindre et éviter les « ornithos de terrain super forts et importants », et préférer le baguage solitaire ou uniquement avec des gens très bienveillants

En camp de baguage, blagues sexualisantes répétées et propositions déplacées sur nous 2, les 2 aide-bagueuses âgées d'une vingtaine d'année de la part des aides-bagueurs et bagueurs masculins + âgés, pendant les sessions de baguage et les moments de vie

Une employée de l'association était venue me voir car elle vivait la même chose. 2 autres bagueuses ont également fui pour les mêmes raisons.

(Commentaires du questionnaire)

Ces quelques exemples tirés du questionnaire convergent avec les témoignages recueillis en entretiens, relatant les termes sexualisants par lesquels sont désignées les collègues femmes⁵¹, jusqu'aux nombreux abus de quelques responsables de station⁵². Si les agressions sexuelles restent des cas isolés, les remarques à caractère sexiste ou sexuelles sont, elles, monnaie courante, et peuvent jouer un rôle dans l'isolement progressif des personnes ciblées de la communauté de baguage.

Or, ces remarques ciblent très majoritairement les femmes, ce qui se reflète sur les questions touchant plus généralement au sentiment de sécurité dans les stations de baguage. Deux questions abordent le sujet : « Vous sentez-vous en sécurité sur le terrain ? », et « vous sentez-vous en sécurité dans les espaces de convivialité ? ». Un test de régression logistique ordinaire montre que les femmes sont deux fois moins susceptibles que les hommes de se sentir « totalement en sécurité » sur le terrain (les différentes réponses possibles étant « totalement en sécurité », « en sécurité malgré quelques réserves », « pas du tout en sécurité »). Cette probabilité passe à 3,54 dans les lieux de convivialité (détails en Annexe 17). Si ces chiffres permettent de montrer que les stations de baguage ne sont pas perçues comme des lieux très touchés par l'insécurité, l'importance de ces réserves appelle à la vigilance.

51 Carnet de terrain A, n°4 ; Entretien exploratoire 3

52 Carnet de terrain A, n°1

Les séjours en station de baguage, s'ils restent principalement décrits comme des expériences positives et incontournables de l'activité, peuvent aussi être le théâtre de violences, pour différents raisons Cette somme de facteurs doit amener à une plus grande vigilance dans le traitement des VSS et à réaliser un travail de prévention sur ces questions.

6. Femmes dans le baguage ou femmes dans les métiers d'environnement ?

A travers les éléments soulevés au long de ce rapport d'étude, apparaît en creux la question : « le plafond de verre auquel se heurte les bagueuses est-il uniquement relatif à l'activité de baguage, ou plus largement, aux métiers de l'environnement ? » C'est la question que soulève une bagueuse lors d'une discussion sur le terrain, faisant le lien entre son expérience depuis le début de sa formation et son activité professionnelle parallèle. Dans les métiers de terrain en l'environnement, note-t-elle, les mêmes proportions de femmes que parmi les bagueuses s'observent, environ 5% des effectifs totaux⁵³. Les deux milieux étant proches, le rapprochement paraît logique. Cette réflexion se retrouve dans les propos d'une autre bagueuse, qui en entretien, partage bien plus largement ses expériences déplaisantes liées aux rapports de genre dans son contexte professionnel que dans son activité de bagueuse bénévole. Décrivant plusieurs faits d'armes de nombreux collègues masculins - « j'en ai rencontré des misogynes » -, elle résume sa manière de gérer cette ambiance en mimant les œillères qu'elle se met, car « d'aussi loin que je me souviens, études comme travail, j'étais avec des hommes ; au bout d'un moment tu te mets des œillères »⁵⁴. Un collègue de cette bagueuse renchérit, dans une discussion séparée, sur ces expériences, et commente l'hostilité à laquelle elle fait face de par sa position influente dans son domaine : « *c'est une référence ; c'est la source de conflits de pouvoir à la con avec les collègues petits chefs... ce qu'elle se prend vraiment, c'est horrible* ». Pour lui, assez peu de doute sur le fait que ces conflits naissent parce qu'elle est une femme⁵⁵.

De nombreux travaux dissertent sur la place des femmes dans les métiers « masculins » (métiers physiques, de sécurité, d'extérieur), une place qui est sans cesse surveillée et testée par les collègues masculins. Il est nécessaire d'en faire plus que les autres, de toujours asseoir sa légitimité et de réussir de réguliers « tests informels d'aptitude ». Ces tests prennent des formes variées et peuvent passer par le fait de savoir répondre à des plaisanteries grivoises, tenir le rythme dans des métiers aux horaires atypiques, tant dans la pratique professionnelle que dans les temps informels l'entourant⁵⁶ (Dulong, 2021). Les femmes ne sont pas les seules à être soumises à ces tests, mais n'ayant pas été socialisées de la même manière, il peut s'agir de comportements auxquels il est plus difficile d'adhérer. Dans une moindre mesure, les travaux de Geneviève Pruvost (2008) sur la féminisation de la police font écho à ces mécanismes. Les femmes policières intègrent la virilité physique et mentale comme compétence, transformant leur apparence et adoptant les codes masculins de l'uniforme. La

53 Carnet de terrain D, n°1

54 Carnet de terrain B, n°1

55 Carnet de terrain B, n°2

56 En regardant les terrains ethnographiques avec cette grille d'analyse, ces tests informels d'aptitude ont bien été observés sur différents terrains. Les concernées semblaient rompues à l'exercice, qu'il s'agisse de renchéir sur l'humour grivois ou d'affirmer préférer travailler avec les hommes car « c'est pas possible de travailler avec les femmes, ça fait des problèmes »

virilité ici est une somme d'attributs et de valeurs érigés en modèle, que beaucoup de personnes masculines ne cumulent pas non plus ; mais qui doivent être visés et mis en avant pour être considérée comme un « vrai policier ». Être reconnue suppose aussi de prouver ténacité, résistance et courage. Soumises à des stéréotypes de fragilité ou d'absentéisme, elles compensent par une exigence d'excellence et une forte disponibilité. Certaines rejettent la dimension sociale du métier pour adhérer au modèle viril de la répression, tandis que la plupart pratiquent une « virilité alternée » selon les contextes. La formation de policier implique de se « déféminiser » en proscrivant cheveux longs dénoués ou port de bijoux, susceptibles de poser problème en cas d'altercation ; de manière moins pratique, être associée à des attributs féminins est source de brimades par les homologues masculins, et mène donc à une « virilisation » de l'apparence également. Cette virilisation doit également se manifester dans le caractère : un sens de la répartie aiguisé, une résistance à la fatigue, la prise de risque.

Pourquoi ce détour par le métier de policier, a priori bien éloigné des métiers de l'environnement ? L'est-il tant pour des agents de l'OFB travaillant dans la police de l'environnement ? Ces métiers mettent en avant des qualités proches, comme une endurance face à l'exigence physique du travail, un sens de débrouillardise et de bricolage - soit un ensemble de qualités typiquement associées à la masculinité. Un autre point commun encore, le rythme de travail exigeant, imprévisible, qui est régulièrement vanté, et est même la source d'une certaine connivence au cours des séjours en station. La résistance à la fatigue et aux longues heures, la compétition dans le travail sont érigées comme qualités professionnelles - lors de plusieurs entretiens, on relate la nécessité de savoir s'imposer, de rentrer dans le jeu de concours de rapidité pour baguer ou démailler⁵⁷.

Certains aspects de l'activité de baguage sont aujourd'hui marqués par des valeurs traditionnellement masculines ; pour s'intégrer et persévérer dans le baguage, il s'agit d'y adhérer, ce qui peut poser un problème pour les personnes n'ayant pas été socialisées de cette manière, femmes ou hommes. Dans ces cas, la tension permanente cause un inconfort psychologique et une charge mentale supplémentaire, pouvant mener à un désengagement de ces réseaux (Dulong, 2021). Or, si cette tension est déjà forte pour des personnes ayant réalisé ce travail d'assimilation de valeurs, qu'en est-il pour des personnes extérieures aux métiers de l'environnement, arrivant dans le baguage sans cette socialisation ? S'intéresser plus en détail au profil des participant.e.s à l'enquête, à leur appartenance ou non à des métiers de l'environnement, permet de mettre en lumière cette tension, les positionnements par rapport au cadre de valeurs du baguage, et plus largement, les stratégies déployées pour progresser dans le parcours de formation.

⁵⁷ Carnet de terrain A, n°1, n°4 ; Carnet de terrain B, n°1 ; Carnet de terrain D, n°1

III.

Le baguage en mutation, ébauche d'une typologie

La socialisation qui s'opère pendant les études supérieures et dans le cadre professionnel joue un rôle important dans la relation au baguage. Les normes et valeurs intégrées peuvent peser sur le sentiment d'être légitime dans la formation de baguage, et de poursuivre ou non jusqu'à l'examen de qualification.

Le lien entre études, profession et activité de baguage, mis en évidence lors d'entretiens, d'observations sur le terrain et à partir du volet quantitatif, a abouti à une typologie des différentes approches du baguage au sein de la communauté. Cette réflexion exploratoire est présentée ici car elle restitue des tendances qui ont été observées et font écho aux mutations qui traversent actuellement le monde du baguage. De plus, elle livre des pistes d'explication supplémentaires sur les mécanismes d'(auto-)exclusion genrés qui le traverse.

1. Un loisir prenant : un mode de pratique en voie de disparition ?

Le baguage tend aujourd'hui à être de moins en moins pratiqué comme un loisir indépendant d'une activité professionnelle. Bien qu'il demeure perçu comme une passion – ou tout du moins une activité agréable - par la majorité des pratiquant.e.s, il est désormais rare que cette activité soit complètement détachée d'un parcours professionnel en lien avec la recherche ou la gestion de la nature. La possibilité récente d'exercer le baguage dans un cadre rémunéré a contribué, pour les nouvelles générations, à réduire la place des bagueur.euse.s pratiquant leur activité dans le cadre d'un loisir déconnecté de leur profession⁵⁸.

⁵⁸ « En fait c'est ça, j'ai envie de baguer, mais je veux plus le faire bénévolement, je l'ai assez fait » ; Carnet de terrain A, n°4

Les données du questionnaire confirment cette évolution : sur 570 répondant.e.s, seules 54 personnes (moins de 10 %) exercent une profession sans lien avec l'environnement, dont seulement 14 femmes. Cette catégorie, sur-représentée chez les 60–69 ans, illustre le recul progressif d'une pratique strictement bénévole. Les entretiens suggèrent par ailleurs que les femmes sont encore moins représentées parmi ces bagueur.euse.s « loisir », probablement en raison d'une moindre disponibilité de temps libre, rejoignant ainsi les hypothèses déjà évoquées sur la charge mentale et les contraintes organisationnelles.

La pratique du baguage en dehors d'un cadre professionnel implique qu'il se pratique sur le temps libre, donc forcément limité. Une bagueuse spécialiste rapporte ainsi qu'au lancement de son projet, un bagueur bénévole lui avait affirmé qu'un objectif de 100 nids à suivre était irréalisable en dehors d'un investissement à plein temps - objectif qu'elle-même a pourtant dépassé, dans la mesure où il s'agit de son activité principale⁵⁹. L'écart de temps à allouer au baguage entre bagueur.euse.s bénévoles et bagueur.euse.s pratiquant dans le cadre ou en périphérie de leur activité est plus que conséquent, et se répercute dans les programmes qu'il est possible de mettre en œuvre ou non. Plusieurs bagueur.euse.s pratiquant sur leur temps libre témoignent également de l'accroissement des exigences, certains allant jusqu'à estimer qu'ils ne réussiraient pas l'examen de qualification dans ses conditions actuelles⁶⁰. Les bonnes pratiques sont perçues comme trop exigeantes, le volume de données à envoyer comme trop important. Ces constats suggèrent une transformation du milieu, marquée par une insertion croissante du baguage dans les activités professionnelles.

« J'ai pour ma part renoncé à passer la qualification car, du fait de mon parcours professionnel, je n'avais plus besoin de cette compétence pour mon travail et que je n'aurai pas eu suffisamment de temps à y consacrer à titre purement personnel. Une reconnaissance plus progressive de mes compétences m'aurait intéressé. »

« Le système de qualification est plus adapté à du personnel scientifique déjà formé professionnellement que pour des aides bagueurs qui n'ont pas le temps de se former pour acquérir les connaissances nécessaires en combinant vie de famille, professionnelle et bénévolat. [...]. Il s'agit d'un énorme investissement personnel. »

Pression démesurée pour des bénévoles »

(Commentaires du questionnaire)

Pour les nouvelles générations, le baguage apparaît ainsi moins comme un loisir seul que comme un véritable atout professionnel - bien que, encore une fois, la dimension de loisir ne disparaisse pas et que le baguage reste un moment de convivialité pour la majorité des bénévoles ; il s'agit plutôt de pouvoir valoriser ces compétences acquises, en plus de pratiquer le baguage comme passe-temps. De nombreux témoignages soulignent son rôle dans la valorisation des compétences, l'accès à certains postes ou la possibilité de participer à des missions internationales ; comme il l'est souligné dès l'introduction du stage théorique, les effectifs de bagueur.euse.s généralistes sont très réduits, ce qui permet de mettre en avant les plus-values des compétences acquises pour obtenir ce permis de baguage⁶¹. Si la communauté continue de fonctionner en grande partie grâce à l'engagement bénévole, beaucoup de jeunes bagueur.euse.s cherchent désormais à intégrer cette activité dans leur parcours professionnel, là où leurs prédécesseurs l'exerçaient davantage dans un cadre plus personnel.

⁵⁹ Carnet de terrain C, n°1

⁶⁰ Carnet de terrain B, n°3

⁶¹ Entretien 8

2. Des métiers de l'environnement au baguage

Une petite partie de la communauté de baguage exerce cette activité de manière totalement déconnectée de sa profession ; en revanche, pour la grande majorité, l'activité de baguage est en lien avec son activité professionnelle. Les répondants au questionnaire sont, pour 90% d'entre eux, en lien avec des métiers de l'environnement. Deux types de profession sont récurrentes : celles impliquant du travail de terrain, et celles liées à l'écologie scientifique, principalement dans des bureaux. Cette catégorisation a émergé du volet qualitatif de l'enquête, à travers les terrains d'observation et entretiens⁶², et a été confortée par les réponses libres du questionnaire sur le détail de la profession.

Les profils « terrain »

Les professions de terrain regroupent des métiers techniques liés à la gestion de la faune et des espaces naturels, auxquels mènent des études type BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) ou des licences professionnelles spécialisées. Ces études et ces professions permettent de se familiariser tôt avec les pratiques de baguage. Les codes et exigences sont intégrés dès le début des études supérieures, ce qui permet d'envisager l'examen de qualification tôt dans son parcours, avant d'avoir « une vie plus remplie »⁶³, pour reprendre les mots d'un enquêté.

Dans cette configuration, l'activité de baguage peut être insérée dans l'activité professionnelle principale, en étant rémunérée ou non - la présence sur le terrain permettant de se rendre disponible pour des programmes de baguage. Le permis de baguage fait également figure de plus-value, il s'agit d'une compétence naturaliste valorisante pour les métiers de gestion de la nature. Ce constat permet de faire l'hypothèse qu'une formation en lien avec le terrain facilite la progression dans la formation de baguage et pérennise l'implication dans le baguage.

Les profils « modélisation »

A l'inverse de la catégorie « terrain », la catégorie « modélisation » - ou écologie scientifique, tend à diriger vers des métiers impliquant de l'analyse de données, dans un but de recherche. Ces métiers nécessitent de longues études, au minimum jusqu'au master. La formation de baguage est alors moins liée à la formation professionnelle scientifique, et peut être découverte plus tard dans le parcours d'étude, une fois les premières spécialisations faites et les débouchés de carrière possibles en vue. Les natures très contrastées de l'activité de baguage, intrinsèquement liée au terrain, et celle de l'écologie scientifique, dans laquelle le terrain occupe une place parfois très réduite, rendent plus difficilement conciliable baguage et profession principale.

En outre, pour les personnes qui se destinent à une carrière scientifique, le permis de baguage peut représenter un investissement chronophage et superflu. Dans ce type de parcours, le permis spécialiste peut apparaître comme plus pertinent, dans la mesure où il convient mieux à des suivis de populations spécifiques, avec un investissement de temps raisonnable.

62 Carnet de terrain A, n°1, n°4, n°5 ; Carnet de terrain B, n°5 ; Carnet de terrain D, n°3...

63 Carnet de terrain D

Terrain, modélisation et genre : des trajectoires différenciées dans le baguage

La catégorie « terrain » implique généralement une formation assez courte en BTS, licence professionnelle ou BP (Brevet Professionnel) ; à l'inverse, la catégorie « modélisation » nécessite une formation longue jusqu'au master ou à la thèse. Or, un effet genre net apparaît sur la répartition des hommes et des femmes selon le niveau d'étude (Figure 12, détails statistiques en Annexe 18). A la question « Quel est votre niveau de diplôme le plus élevé ? », les femmes répondantes sont sur-représentées dans la réponse « bac +5 » ; ce qui sous-entend qu'elles sont plus nombreuses dans les métiers de la catégorie « modélisation ».

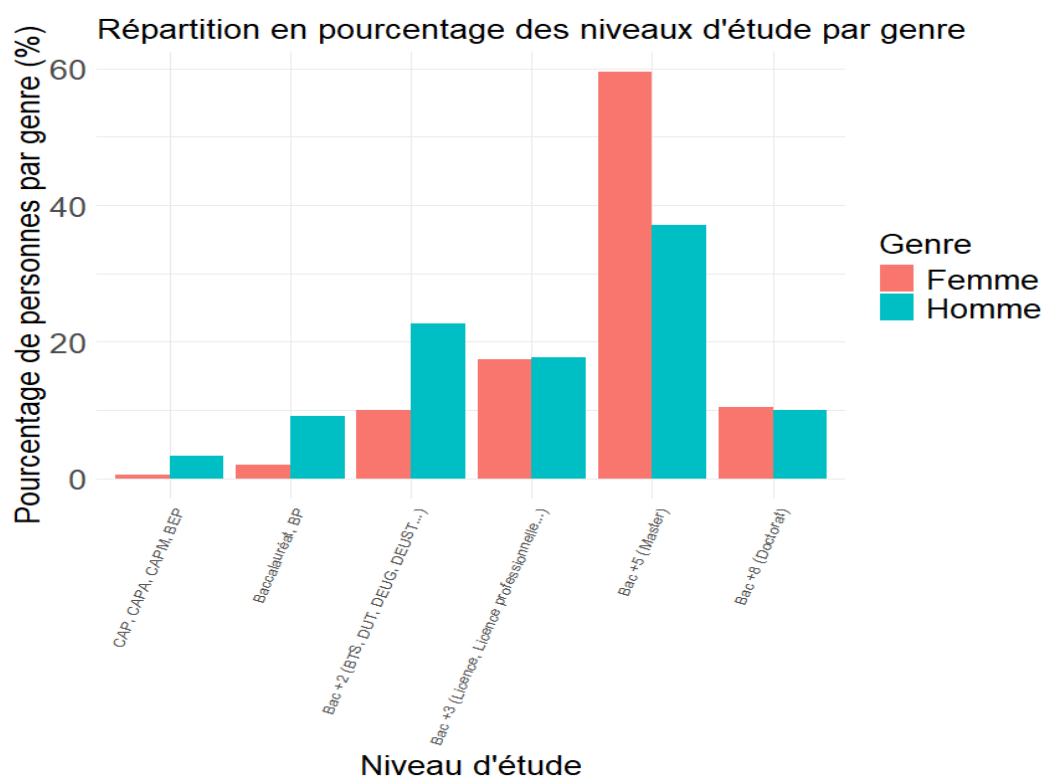


Figure 12. Répartition des réponses à la question « Quel est votre niveau d'étude ? » par genre

Cette répartition n'est pas anodine, puisque l'activité de baguage est approchée de manière très différente selon les études réalisées et la profession pratiquée. L'activité de baguage - et plus largement les professions de l'environnement qui requièrent un travail de terrain - regroupe un ensemble de codes et de valeurs très marqués (voir II-6.). L'intériorisation de ce cadre normatif au cours des études ou dans la pratique professionnelle est un atout lors de la formation de baguage et diminue certains obstacles, à commencer par ceux induits par la relation au terrain. Dans ce contexte, les femmes sont désavantagées par rapport à leurs homologues masculins.

En outre, passer le permis généraliste n'est pas une priorité pour la catégorie « modélisation », puisqu'il n'est généralement pas nécessaire pour les programmes de recherche. Plusieurs entretiens illustrent cette tendance. Une chercheuse souligne également à plusieurs reprises durant un entretien que, avant de se lancer dans une formation de baguage en station, « ça va aussi dépendre de mon projet de recherche ». Cette considération mène même à une remise en question du projet de passer le permis généraliste : « Est-ce que j'en ai besoin ? Je travaille sur 14 espèces, est-ce que le permis

spécialiste à la rigueur ce ne serait pas mieux ? »⁶⁴. Une autre encore, déjà en possession du permis de baguage spécialiste, avance plusieurs raisons similaires pour ne pas passer le permis généraliste : « parce que je n'en ai pas besoin », est la raison en tête de liste, puisqu'elle réalise du suivi scientifique sur quelques espèces uniquement. Elle résume très bien elle-même sa position : « je dis toujours à ceux qui viennent avec moi qu'ils ne vont pas apprendre le baguage, le démaillage... Ce n'est pas le cœur du travail, c'est plutôt le suivi des populations »⁶⁵.

Ces réflexions se retrouvent déjà pendant la formation, chez les aide-bagueuses rattachées à un profil « recherche » : une aide-bagueuse se destinant à un parcours de recherche, passionnée depuis longtemps par l'ornithologie, répète à plusieurs reprises au cours de l'entretien qu'elle est avant tout attachée à des résultats concrets, à ce qu'il y ait un but derrière le baguage - s'il est possible de remplacer le baguage pour obtenir les mêmes données, alors ce doit impérativement être fait⁶⁶. Au fil des terrains, plusieurs personnes ont fait remonter ce souci de limiter l'intrusion des démarches scientifiques - sans qu'un facteur genré ne semble se dégager - et toutes avaient un profil qui se destinait à la recherche.

Dans cette perspective, l'utilité perçue du permis généraliste prend alors une place centrale dans la réflexion. Considéré comme chronophage et difficile à obtenir, la dépense de temps et d'énergie pour l'obtenir doit alors être justifiée par une utilité professionnelle. Cette logique explique aussi la plus grande représentation des femmes parmi les titulaires d'un permis « spécialiste » (elles représentent environ 20% des spécialistes, contre les 5 à 10% des permis généralistes).

La répartition genrée dans le type de profession en lien avec l'environnement n'est pas anodine. Elle suggère une approche différente de la formation de baguage, et avec celle-ci, une intériorisation différenciée de codes et de valeurs liés au travail de terrain. Les codes du baguage étant liés à ces codes de terrain - plutôt masculins et faisant appel à des valeurs « virilisées » (Pruvost, 2007), ils peuvent participer à éconduire ceux ne les ayant pas intériorisés. Ce phénomène est renforcé par la socialisation lors des études supérieures, qui est en adéquation ou non avec les codes de stations de baguage. Le coût à payer pour obtenir le permis peut alors être perçu comme trop important, surtout si d'autres solutions, comme le permis « spécialiste », permettent d'atteindre les objectifs professionnels.

64 Entretien exploratoire 10

65 Carnet de terrain C, n°1

66 Carnet de terrain C, n°4

IV.

Causes internes et externes : quels leviers ?

En résumé, les chiffres clés issus des réponses au questionnaire

- 57% des hommes répondants n'ont jamais ressenti de sentiment d'illégitimité dans le baguage (contre 35% des femmes), à l'inverse de 26% des répondantes qui l'ont ressenti souvent à très souvent (contre 6% des hommes).
- Les femmes sont 2,2 fois moins encouragées à passer la qualification que les hommes.
- Les répondantes ont 2 fois moins de probabilité de se sentir bien ou très bien intégrées à la communauté de baguage que les hommes.
- Les répondantes ont 2,8 fois plus de probabilité que les hommes de considérer la répartition des tâches en station de baguage comme « subie ».
- 43% des répondantes se sont déjà senties mal à l'aise en station de baguage, contre 26% des hommes. Les femmes ont 3,5 fois plus de probabilité de se sentir mal à l'aise dans ce cadre que les hommes.

Préconisations

En reprenant la classification de Dulong (2021), qui met en avant des obstacles de nature sociologique (socialisation), anthropologique (stéréotypes) et organisationnelle, on peut esquisser des préconisations pour jouer sur les blocages liés au genre dans le parcours de qualification. C'est principalement sur les facteurs organisationnels que le CRBPO peut agir directement, cependant des actions de prévention, par exemple en abordant le sujet et en favorisant la discussion, peuvent également contribuer à limiter l'impact des stéréotypes et à atténuer certains effets de socialisation qui peuvent freiner les ambitions de chacun.e.

Les mesures proposées ici sont exploratoires et ont été uniquement pensées dans le cadre du rapport, à partir de mesures existantes dans des milieux similaires. Elles n'ont pas été étudiées dans un cadre formel par le CRBPO, qui doit mesurer leur faisabilité dans le contexte juridique et organisationnel du baguage.

1. Prévenir et traiter les comportements déplacés et les violences sexistes et sexuelles (VSS)

- Mettre en place un relais officiel pour recueillir les signalements de comportements abusifs, garantissant l'écoute et la prise en compte des témoignages. Des dispositifs comme ceux mis en place au MNHN⁶⁷ peuvent être pris comme modèles. Ils sont basés sur le remplissage de formulaires de signalement, qui permettent d'être reçu.e puis redirigé.e vers une structure interne ou externe. Ces dispositifs garantissent la confidentialité des données partagées et un traitement systématique des situations soulevées.
- Désigner une personne référente, formée à ces questions (idéalement externe au CRBPO afin d'éviter tout conflit d'intérêt), chargée de la médiation dans un premier temps, puis de déclencher des mesures adaptées dans les cas graves ou récurrents.
- Prévoir des sanctions dissuasives : par exemple, ne pas donner aux personnes mises en cause, l'autorisation de signer le carnet de formation et ne pas relayer sur le site du CRBPO les informations sur leurs camps de baguage, afin que les stagiaires évitent les encadrants à risque.
- Créer et diffuser des ressources accessibles (plaquettes, guides de bonnes conduites, rappels de la loi), ainsi qu'un document ou protocole spécifique sur les VSS. Les communautés de recherche scientifique, par exemple, ont produit des « harcèlomètres »⁶⁸, qui peuvent être adaptés au cadre spécifique de l'activité de baguage.
- Intégrer une formation à la prévention des VSS dans les temps officiels (stage théorique notamment), et prévoir un temps d'échange sur ces sujets en station afin d'envoyer un signal clair et institutionnel.
- Élaborer une charte éthique adaptée au contexte du baguage, valorisant l'inclusion et sanctionnant explicitement les comportements sexistes. Le monde universitaire s'est emparé

67 https://www.google.com/url?q=https://formation.mnhn.fr/fr/vie-etudiante/dispositif-signalement-traitement-situations-violences-sexistes-sexuelles-2866&sa=D&source=docs&ust=1759414491938813&usg=AOvVaw2YLRgCg9UGRzr_Z4MKkiIJ

68 https://www.google.com/url?q=https://www.fondationloreal.com/sites/default/files/2024-03/violentometre_depliant.pdf&sa=D&source=docs&ust=1759414492058119&usg=AOvVaw16HZZ9OfI_N3TIyvtCvtF7 ;
https://www.google.com/url?q=https://harcelometre.wixsite.com/harcelometre&sa=D&source=docs&ust=1759414491940062&usg=AOvVaw0rQRJXZjtYvyW6d4b_xjPv

de ce sujet et a produit des chartes⁶⁹ dont il est possible de s'inspirer pour les adapter à la communauté de baguage.

2. Améliorer la formation et réduire les obstacles à la qualification

- Encourager activement les aide-bagueurs et aide-bagueuses à véritablement se lancer dans leur formation en imprimant leur carnet dans un premier temps, puis à se présenter à la qualification dès lors qu'ils ou elles possèdent les compétences requises.
- Réviser le carnet de formation afin de le rendre plus lisible et moins chronophage, tout en maintenant l'exigence sur les modules essentiels à la sécurité des oiseaux et à l'éthique du baguage.
- Valoriser davantage la validation d'acquis plutôt que l'accumulation de signatures, afin d'alléger la charge perçue et de rendre la progression plus accessible.
- Réfléchir à l'organisation de sessions en non-mixité pour les personnes le désirant, pouvant permettre une prise d'assurance dans la pratique de baguage puis une meilleure intégration aux réseaux. D'autres professions de terrain, comme dans le monde agricole, ont pu s'essayer à l'exercice et sont parvenus à des résultats concluants⁷⁰.

3. Former et diversifier les instances d'évaluation

- Diversifier les instances décisionnelles, encore trop peu représentatives, tout en veillant à ne pas faire reposer de charge excessive sur les rares femmes présentes.

Une pluralité de problèmes, une pluralité de solutions

Pour répondre à la pluralité de facteurs expliquant l'(auto)exclusion des femmes du baguage, une politique menée sur plusieurs fronts est indispensable pour lisser les disparités entre les effectifs féminins et masculins. Si la finalité n'est pas nécessairement d'obtenir une parité des effectifs à l'issue de la qualification, il s'agit en revanche de traiter les questions soulevées tout au long de l'enquête par les participant.e.s : biais informels, remarques sexistes, parcours de formation jugé trop rude. Cette démarche ne concerne pas uniquement les femmes : toutes les personnes se sentant mal à l'aise dans l'organisation actuelle en bénéficieront. Il en va de même pour, plus largement, les minorités qui peuvent également se heurter à des problématiques similaires. L'articulation d'un ensemble de mesures peut, à terme, permettre de traiter les facteurs de discrimination.

⁶⁹ <https://www.google.com/url?q=https://sante.sorbonne-universite.fr/faculte-de-medecine/actes-reglementaires/la-charte-en-faveur-de-legalite-professionnelle-entre-les&sa=D&source=docs&ust=1759414492060286&usg=AOvVaw30mRQds9KiV84hVVJLEIT5>

⁷⁰ <https://www.agriculturepaysanne.org/ardear-paca/formation-8556>

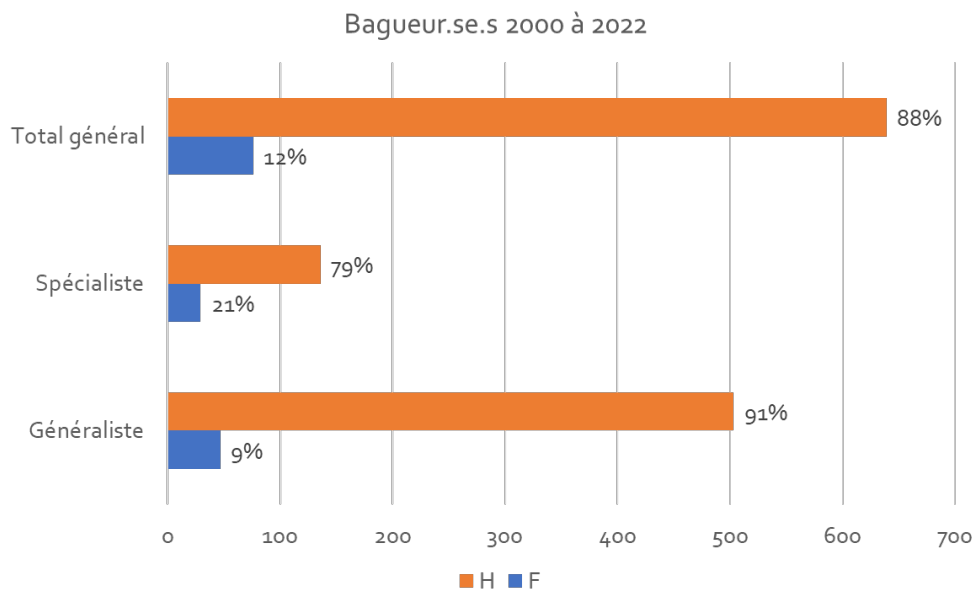
Bibliographie

- Bian et al. (2017). Gender stereotypes about intellectual ability emerge early and influence children's interests. *Science* 355, 389-391
- Brachet, S. (2007). Les résistances des hommes à la double émancipation. Pratiques autour du congé parental en Suède. *Sociétés contemporaines*, 65, 175-197.
- Cardi, C., Naudier, D., & Pruvost, G. (2006). Les rapports sociaux de sexe à l'université : au cœur d'une triple dénegation. *L'Homme & la Société*, 158(4), 49-73. <https://doi.org/10.3917/lhs.158.0049>
- Clancy, K. B. H., Nelson, R. G., Rutherford, J. N., & Hinde, K. (2014). Survey of Academic Field Experiences (SAFE): Trainees report harassment and assault. *PLoS ONE*, 9(7), e102172.
- Cuny, C. (2020). Violences sexuelles sur un terrain d'enquête. *Nouvelles Questions Féministes*, 39(2), 90-106. <https://doi.org/10.3917/nqf.392.0090>
- Dean, L., Churchill, B., & Ruppanner, L. (2021). The mental load: Building a deeper theoretical understanding of how cognitive and emotional labor overload women and mothers. *Community, Work & Family*, 25.
- Debauche, A., Lebugle, A., Brown, E., Lejbowicz, T., Mazuy, M., Charruault, A., Dupuis, J., Cromer, S., & Hamel, C. (2017). Présentation de l'enquête Virage et premiers résultats. Paris : INED.
- de Singly, F. (2006). L'enfant comme obstacle à l'égalité professionnelle. *INSEE*.
- Dovrecheva, M. (2009). Réinterprétations et usages sélectifs de la diversité dans les politiques des entreprises. *Raisons politiques*, 35, 107-124.
- Dulong, D. (2021). La résistible ascension des femmes : Revue de littérature sur la féminisation des métiers à dominance masculine. *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 205(8), 970-975. <https://doi.org/10.1016/j.banm.2021.06.014>
- Dutt, K., Pfaff, D., Bernstein, A., et al. (2016). Gender differences in recommendation letters for postdoctoral fellowships in geoscience. *Nature Geoscience*, 9, 805-808.
- Fisher, J., & Peterson, R. T. (1964). *The world of birds*. Doubleday & Co.
- Héritier, F. (1996). *Masculin/féminin : La pensée de la différence*. Odile Jacob.
- Hochschild, A. R. (1989). *The second shift: Working parents and the revolution at home*. Viking.
- Huguet, P., & Régner, I. (2007). Stereotype threat among schoolgirls in quasi-ordinary classroom circumstances. *Journal of Educational Psychology*, 99(3), 545-560.
- Lanquétin, M.-T. (2005). Discriminations. In M. Maruani (dir.), *Femmes, genre et société* (pp. 85-93). La Découverte.
- Laufer, J. (2014). *L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*. Repères. La Découverte. Cairn.info.
- Laufer, J., & Silvera, R. (2006). *Égalité professionnelle, diversité et lutte contre les discriminations*.
- Le Feuvre, N. (2009). Exploring women's academic careers in cross-national perspective. Lessons for equal opportunity policies. *Equal Opportunities International*, 28(1), 9-23.
- Le Feuvre, N. (2013). Femmes, genre et sciences : un sexisme moderne ? In M. Maruani (dir.), *Travail et genre dans le monde : L'état des savoirs* (pp. 419-427). La Découverte.

- Le Feuvre, N., & Guillaume, C. (2007). Les processus de féminisation au travail : entre différenciation, assimilation et « dépassement du genre ». *Sociologies pratiques*, 14(1), 11-15. <https://doi.org/10.3917/sopr.014.0011>
- Marry, C. (1995). Polytechniciennes = polytechniciens ? *Les Cahiers du Mage*, 3-4, 73-86.
- Maruani, M. (2017). *Travail et emploi des femmes* (5^e éd.). Repères. La Découverte. Cairn.info.
- Milewski, F. (2011). L'inégalité entre les femmes et les hommes dans la haute fonction publique : Du constat au moyen d'y remédier. *Politiques et Management Public*, 28(2).
- Moss-Racusin, C. A., et al. (2012). Science faculty's subtle gender biases favor male students. *PNAS*.
- Observatoire des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur. (2024). *Pression, silence et résistance* [Rapport].
- Périer, H., & Silvera, R. (dir.). (2010). Maudite conciliation [Dossier]. *Travail, genre et sociétés*, 24, 25-128.
- Pestre, D. (2006). Femmes, genre et science : Objectivité et parti pris. In *Introduction aux Science Studies* (pp. 76-93). La Découverte.
- Pruvost, G. (2008). Le cas de la féminisation de la Police nationale. *Idées économiques et sociales*, 153(3), 9-19. <https://doi.org/10.3917/idee.153.0009>
- Régner, I., Thinus-Blanc, C., Netter, A., Schmader, T., & Huguet, P. (2019). Committees with implicit biases promote fewer women when they do not believe gender bias exists. *Nature Human Behaviour*, 3(11), 1171-1179.
- Roper, R. L. (2019). Does gender bias still affect women in science? *Microbiology and Molecular Biology Reviews*, 83(3), e00018-19. <https://doi.org/10.1128/MMBR.00018-19>
- Settles, I. H., Cortina, L. M., & Malley, J. (2006). The climate for women in academic science: The good, the bad, and the changeable. *Psychology of Women Quarterly*, 30(1), 47-58.
- United Nations. (2015). *The World's Women 2015: Trends and statistics*. Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division. https://unstats.un.org/unsd/gender/downloads/worldswomen2015_report.pdf
- Walters, M. (2003). *A concise history of ornithology*. Yale University Press.
- Wenneras, C., & Wold, A. (1997). Nepotism and sexism in peer-review. *Nature*, 387, 341-343.

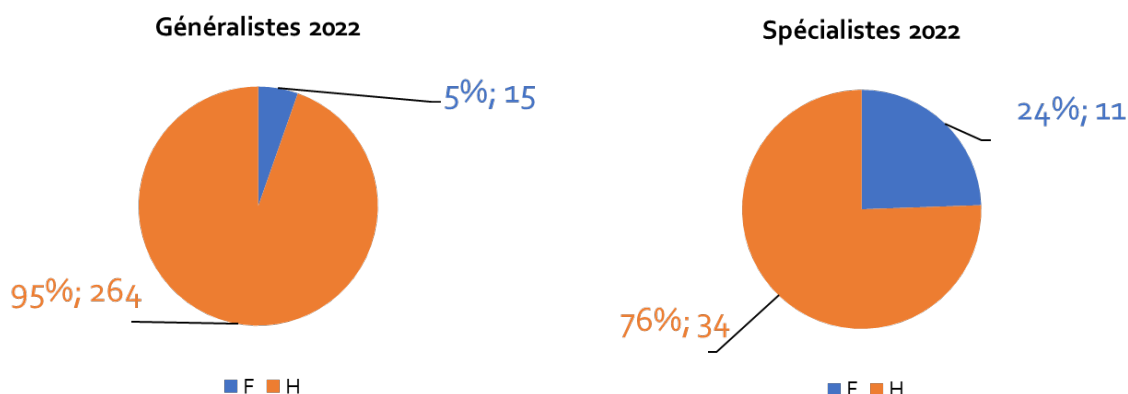
Annexes

Annexe 1. Répartition genrée des effectifs au sein de la communauté de baguage :



Pourcentage d'Hommes et de Femmes dans la colonne BAGUEUR des données de baguage d'oiseaux entre 2000 et 2022.

(La colonne BAGUEUR dans les données de baguage renseigne, pour chaque oiseau bagué ou contrôlé, le nom du ou de la responsable de la session de baguage ou du programme)



Pourcentage d'Hommes et de Femmes dans la colonne BAGUEUR des données de baguage d'oiseaux selon le type de bagueur.se.s (généraliste ou spécialiste) en 2022

(La colonne BAGUEUR dans les données de baguage renseigne, pour chaque oiseau bagué ou contrôlé, le nom du ou de la responsable de la session de baguage ou du programme)

Annexe 2. Items du questionnaire de l'étude quantitative

Section 1 : « Votre profil »

1. Quel est votre genre ?
 - Femme
 - Homme
 - Non-binaire
 - Je ne souhaite pas le préciser
 - Autre :
2. Quel est votre âge ?
 - Moins de 20 ans
 - 20-29 ans
 - 30-39 ans
 - 40-49 ans
 - 50-59 ans
 - 60 ans et plus
3. Quel est votre niveau de diplôme le plus élevé obtenu ?
 - Pas de diplôme
 - CAP, CAPA, CAPM, BEP
 - Baccalauréat, BP
 - Bac +2 (BTS, DUT, DEUG, DEUST...)
 - Bac +3 (Licence, Licence professionnelle...)
 - Bac +5 (Master)
 - Bac +8 (Doctorat)
 - Autre :
4. Quelle est votre occupation actuelle ?
 - Travaille à temps complet
 - Travaille à temps partiel
 - Chômeur.euse inscrit.e au chômage ou non-inscrit.e
 - Etudiant.e, élève, stagiaire non rémunéré.e
 - Etudiant.e, élève, stagiaire rémunéré.e
 - Retraité.e, bénéficiaire d'une pré-retraite, retiré.e des affaires
 - Parent ou compagn.on.e au foyer
 - Autre :
5. Quelle est votre profession ? Précisez le plus possible
 - champ libre
6. Quel est votre revenu mensuel net ?
 - SMIC ou moins SMIC
 - 1427 à 2000 euros
 - 2000 à 3000 euros
 - 3000 à 5000 euros
 - 5000 euros ou plus
7. Où se situe votre lieu de vie ?
 - Grande ville ou métropole (200 000 habitants et plus) et aire d'influence directe
 - Moyenne ville (25 000 à 200 000 habitants)
 - Petite ville (moins de 2500 habitants) à rural
8. Quel est votre statut matrimonial actuel ?
 - Célibataire
 - En couple
 - Marié.e ou Pacsé.e
 - Divorcé.e ou Séparé.e
 - Veu.f.ve
9. Vivez-vous en couple ?
 - Oui
 - Non

10. Votre partenaire travaille-t-il/elle ?
 - Oui
 - Non
 - Je ne suis pas en couple
11. Avez-vous des enfants à charge ?
 - Oui
 - Non
12. Si oui, combien ?
 - 1
 - 2
 - 3
 - 4 ou plus
13. Si oui, de quel âge ?
 - De 0 à 5 ans
 - De 5 à 10 ans
 - De 10 à 18 ans
 - De 18 ans ou plus
14. Si oui, comment sont organisés les temps de garde ?
 - Moi principalement
 - Partagés équitablement entre les parents
 - Autre parent principalement
 - Autres personnes de la famille
 - Tuteur.ice légal.e
 - Autre :

Section 2 : « Votre profil en tant que bagueur.euse »

15. Etes-vous actuellement...
 - Bagueur.euse généraliste
 - Bagueur.euse spécialiste
 - Aide-bagueur.euse
 - Autre :
16. Si vous êtes aide-bagueur.euse, depuis combien de temps ?
 - Depuis un an ou moins
 - Depuis deux ans
 - Depuis trois ans
 - Depuis quatre ans ou plus
17. Avez-vous déjà passé l'examen de qualification (épreuve théorique et pratique comprises) ?
 - Oui, je l'ai obtenu à mon premier passage
 - Oui, j'ai dû le repasser pour l'obtenir
 - Oui, mais je ne l'ai pas encore obtenu
 - Non, pas encore
 - Non, je n'envisage pas de le passer
18. Si vous n'êtes pas encore qualifié, avez-vous déjà passé l'épreuve théorique ?
 - Oui, je l'ai réussie à mon premier passage
 - Oui, j'ai dû la repasser pour l'obtenir
 - Oui, mais je ne l'ai pas encore obtenue
 - Non, pas encore
 - Non, je n'envisage pas de la passer
19. Si vous n'avez pas passé l'examen de qualification, pourquoi ?
 - Manque de temps
 - Je ne me sens pas encore capable de le passer
 - Raisons familiales ou personnelles
 - Conditions d'accès au baguage difficiles
 - Je ne suis pas intéressé.e
 - Autre :
20. Si vous avez obtenu l'examen de qualification, combien de temps s'est écoulé entre vos débuts dans le baguage et l'obtention de la qualification ?
 - Moins d'un an 1 à 2 ans

- 3 ans
 - 4 ans ou plus
21. Si vous n'avez pas encore obtenu l'examen de qualification, selon vous, combien de temps de formation sera nécessaire pour le réussir ? (en comptant à partir du début de votre formation)
- Moins d'un an
 - Entre 1 et 2 ans
 - Entre 2 et 4 ans
 - En 4 ans ou plus
 - Je ne compte pas le passer
22. Si vous êtes bagueur.euse spécialiste, de quelle.s espèce.s ?

-champ libre

23. Quel type de capture pratiquez-vous ?
- Filets verticaux
 - Clapnet et canon-net
 - Capture au nid
 - Epuisette et phare
 - Autre :
24. A quel.s type.s de programme.s de baguage participez-vous ?
- ACROLA
 - EFFRAIE
 - FLASH
 - GIBIER
 - SPOL
 - MANGEOIRE
 - PASDOM
 - PHENO
 - PROG PERS
 - RARE
 - SEJOUR
 - SMAC-1
 - SMAC-2
 - SPOL
 - STAGE
 - STOC Capture
 - STOC ROZO
 - VOIE
25. Où baguez-vous (majoritairement) en France ?
- Auvergne-Rhône-Alpes
 - Bourgogne-Franche-Comté
 - Bretagne
 - Centre-Val de Loire
 - Corse
 - Grand Est
 - Hauts-de-France
 - Ile-de-France
 - Normandie
 - Nouvelle-Aquitaine
 - Occitanie
 - Pays de la Loire
 - Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Outre-mer
26. Si vous baguez en Outre-mer, précisez :
- Guadeloupe
 - Martinique
 - Guyane
 - La Réunion
 - Mayotte
 - Saint-Pierre-et-Miquelon
 - Saint-Barthélemy

- Saint-Martin
 - Wallis-et-Futuna
 - Polynésie française
 - Nouvelle-Calédonie
 - Terres australes et antarctiques françaises
27. A quelle période baguez-vous ?
- Migration pré-nuptiale
 - Période de reproduction
 - Migration post-nuptiale
 - Hivernage
28. Pour chacune de ces périodes, combien de jours avez-vous consacré au baguage par mois ?
- 1 à 7
 - 7 à 14
 - 14 ou plus
29. Au cours des douze derniers mois, à combien de sessions de baguage avez-vous participé (en formation comme hors formation) ?
- 1 à 5
 - 5 à 10
 - 10 à 15
 - 15 et plus
30. En dehors du baguage, combien de sorties ornithos effectuez-vous par an ?
- 1 à 5
 - 5 à 10
 - 10 à 15
 - 15 et plus
31. Baguez-vous principalement...
- Seul.e
 - à deux
 - à 3 - 5
 - à plus de 5 personnes
32. Dans quel contexte baguez-vous principalement ?
- En station de baguage
 - Chez vous/sur un terrain personnel
 - Dans le cadre de programmes scientifiques ponctuels
 - Autre :
33. Comment avez-vous découvert le baguage ?
- Par un proche
 - Lors d'une formation / cursus
 - Via un club ou une association
 - Via des médias-télé, web, réseaux sociaux, etc
 - Autre :
34. Aviez-vous déjà des connaissances ornithologiques avant de commencer le baguage ?
- J'étais ornithologue
 - J'avais un niveau intermédiaire à avancé
 - J'avais des notions de base
 - Je découvrais totalement
35. Etes-vous déjà parti.e en mission dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises ?
- Oui
 - Non
36. Baguez-vous souvent en compagnie d'ami.e.s, famille, qui ont des compétences d'aide-baguage mais ne sont pas en formation dans le but d'obtenir la qualification ?
- Oui
 - Non

Section 3 : « Environnement de baguage »

37. Avez-vous déjà ressenti un sentiment d'illégitimité dans votre pratique du baguage ?
- Jamais
 - Parfois
 - Souvent
 - Très souvent
38. A quel point vous sentez-vous bien intégré.e dans le milieu du baguage ?
- Pas du tout intégré.e
 - Peu intégré.e
 - Moyennement intégré.e
 - Plutôt bien intégré.e
 - Très bien intégré.e
39. Lors de votre parcours d'aide-bagueur.euse (passé ou présent), trouvez-vous que vos formateur.rice.s vous ont activement encouragé à passer l'examen de qualification :
- Très régulièrement
 - Souvent
 - De temps en temps
 - Presque jamais
40. Vous arrive-t-il de renoncer à une session de baguage en raison de contraintes personnelles (enfants, travail, déplacement, santé, raison financière...) :
- Jamais
 - Exceptionnellement
 - Parfois
 - Souvent
41. Si oui, précisez pourquoi :

-champ libre

42. Vous est-il déjà arrivé de vous sentir mal à l'aise en station de baguage ?
- Oui
 - Non
 - Je ne vais pas en station de baguage

43. Si oui, quelle en était la raison ?

-champ libre

44. Lors d'opérations de baguage, avez-vous déjà été confronté.e à une ou des situations suivantes :
- J'ai été jugé.e indigne ou non qualifié.e pour baguer ou démailler
 - On s'est adressé à moi de manière méprisante ou humiliante (ex : surnoms, blagues non consenties, etc)
 - On m'a insulté.e
 - On m'a adressé des remarques ou des questions obscènes ou sexualisantes
 - On m'a parlé sur un registre personnel ou intime alors que j'essayais d'avoir une discussion technique
 - On m'a mis.e à l'écart pendant les temps festifs ou conviviaux
 - On m'a dit que je devrais arrêter le baguage / que j'étais incompetent.e / etc
 - L'ambiance me déplaisait
 - Autre :
45. Si vous le souhaitez, précisez :

-champ libre

46. Si oui, pensez-vous que votre genre a été une cause de ces traitements ?
- Oui
 - Non
 - Autre :
47. En station, vous arrive-t-il de vous occuper des tâches suivantes :
- Vaisselle, nettoyage
 - Rangement de la station avant le départ
 - Organisation des courses, repas

- Organisation des trajets
 - Organisation du matériel
48. Si oui, diriez-vous que ces tâches vous reviennent :
- Tout le temps
 - Très régulièrement
 - Une fois sur deux
 - Rarement
 - Jamais
49. Vous retrouvez-vous souvent dans les situations suivantes :
- Arrivé.e parmi les premier.e.s pour préparer le matériel
 - Parti.e parmi les dernier.e.s pour ranger le matériel
 - Rôle de scribe pendant une grande partie du séjour
 - Montage des filets
 - Rangement des filets et du matériel
 - Saisie de données
50. Si oui, diriez-vous que ces tâches vous reviennent :
- Tout le temps
 - Très régulièrement
 - Une fois sur deux
 - Rarement
 - Jamais
51. Si ces tâches vous reviennent souvent, diriez-vous que cette régularité est :
- Plutôt subie
 - Choisie
 - Neutre
52. Vous sentez-vous en sécurité lors des opérations de baguage - pendant le baguage et sur le terrain ?
- Totalement en sécurité
 - En sécurité malgré quelques réserves
 - Parfois inquiet.e pour ma sécurité
 - Pas du tout en sécurité
53. Vous sentez-vous en sécurité lors des opérations de baguage - dans les espaces de convivialité / de vie ?
- Totalement en sécurité
 - En sécurité malgré quelques réserves
 - Parfois inquiet.e pour ma sécurité
 - Pas du tout en sécurité
54. Dans le cadre de votre activité de bagueur.euse, avez-vous déjà été victime d'actes relevant des VSS (Violences Sexistes et Sexuelles) ?
- Oui
 - Non
55. Avez-vous déjà été **confronté.e** de l'une ou de plusieurs des situations suivantes ?
- Exposition à une situation intimidante / hostile / offensante
 - Messages répétés et non consentis via internet/sms
 - Harcèlement moral
 - Exposition à des propos ou comportements à connotations sexistes ou sexuelles répétés
 - Exhibition sexuelle Voyeurisme
 - Diffusion non consentis de photos/vidéos vous concernant
 - Ingestion non consentie de substances chimiques ou d'alcool
 - Agression sexuelle / viol
56. Si vous le souhaitez, précisez :

-champ libre

57. Avez-vous déjà été **témoin** de l'une ou de plusieurs des situations suivantes ?
- Exposition à une situation intimidante / hostile / offensante
 - Messages répétés et non consentis via internet/sms
 - Harcèlement moral
 - Exposition à des propos ou comportements à connotations sexistes ou sexuelles répétés
 - Exhibition sexuelle Voyeurisme
 - Diffusion non consentie de photos/vidéos vous concernant

- Ingestion non consentie de substances chimiques ou d'alcool
 - Agression sexuelle / viol
58. Si vous le souhaitez, précisez :

-champ libre

59. Estimez-vous que les stations de baguage soient inclusives (sanitaires, hébergement, mixité, gestion des menstruations...) ?
- Tout à fait
 - Plutôt oui
 - Plutôt non
 - Pas du tout
 - Je ne sais pas
60. Selon vous, quelles mesures pourraient-être prises pour prévenir les VSS ou incidents liés à un manque d'inclusivité ?

-champ libre

Section 4 : « Le baguage, qu'en pensez-vous ? »

61. Quel aspect du baguage préférez-vous ?
- Manipulation et capture de l'oiseau
 - Ambiance sur le terrain
 - Participation à des programmes scientifiques
 - Améliorer mes connaissances sur l'avifaune
 - Autre :
62. Quel avis avez-vous sur la pratique du baguage ?
- Outil scientifique essentiel
 - Pratique naturaliste utile mais intrusive
 - Plutôt sceptique / critique
 - Autre :
63. Quel est votre groupe/type/espèce d'oiseau favori ?

-champ libre

64. Si vous baguez aux côtés de connaissances qui ont des compétences d'aide-baguage mais n'ont pas l'intention de s'engager dans une formation en vue de passer la qualification, pouvez-vous leur faire passer le questionnaire ?
- Oui
 - Non, je ne connais personne
 - Non, je ne le souhaite pas
65. Souhaitez-vous partager une remarque ou un ressenti personnel sur votre parcours dans le baguage ?

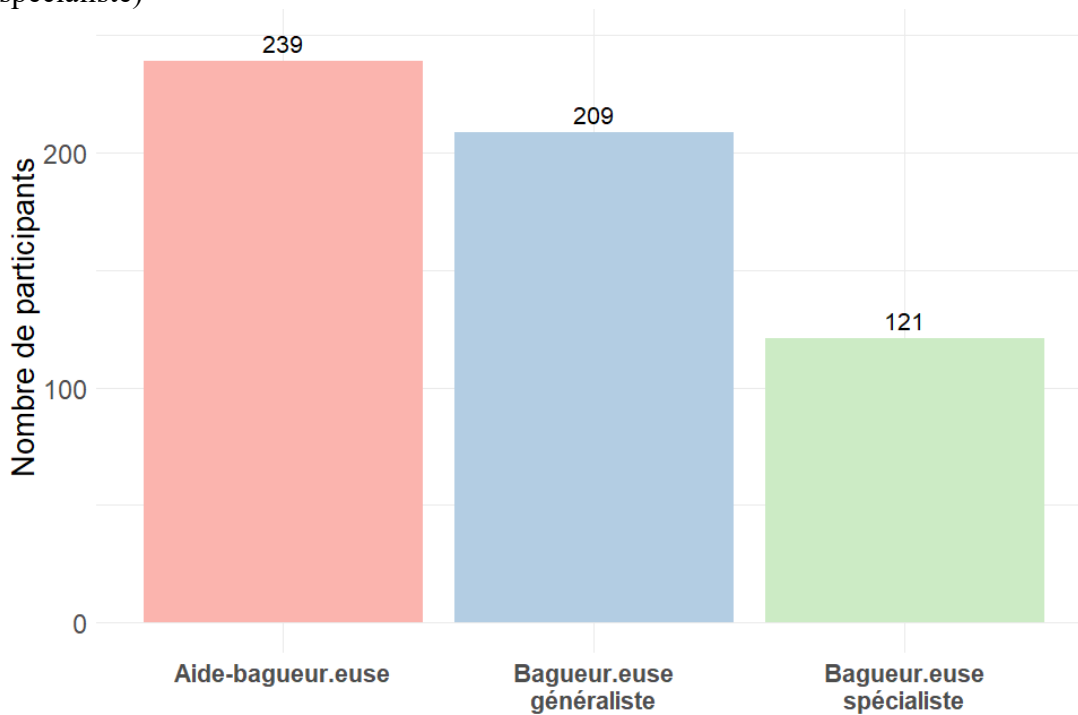
-champ libre

66. Comme dit au début du questionnaire, on fait le constat qu'il y a très peu de femmes chez les bagueur.se.s qualifié.e.s (5% chez les généralistes et 20% chez les spécialistes). Selon vous, quelles sont les principales raisons de cet écart d'effectifs homme/femme ?

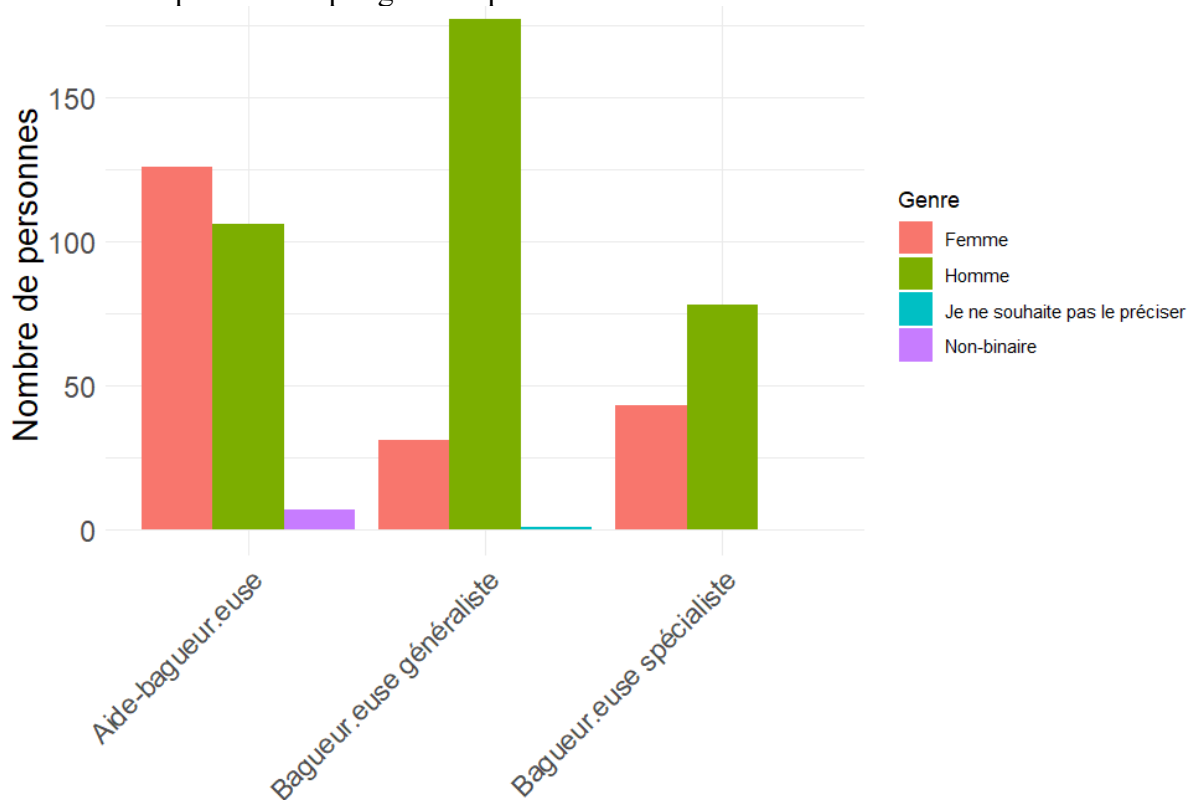
-champ libre

Annexe 3. Distribution des répondant.e.s au questionnaire

Nombre de répondant.e.s par statut (Aide-bagueur.se, Bagueur.se généraliste, Bagueur.se spécialiste)



Nombre de répondant.e.s par genre et par statut

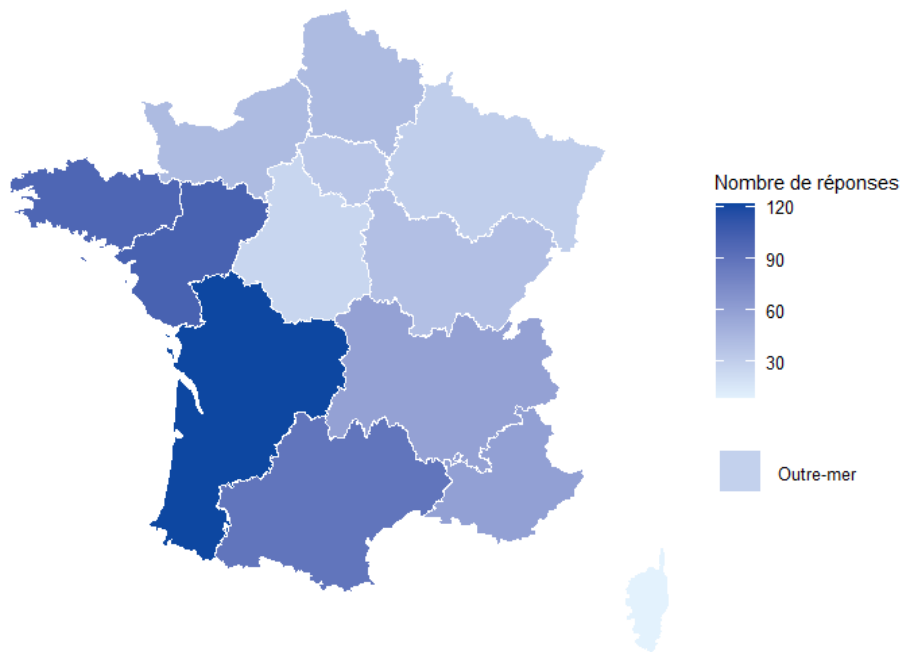


Nombre de répondant.e.s par région :

Répartition des réponses à la question « Où baguez-vous (majoritairement) en France ? »

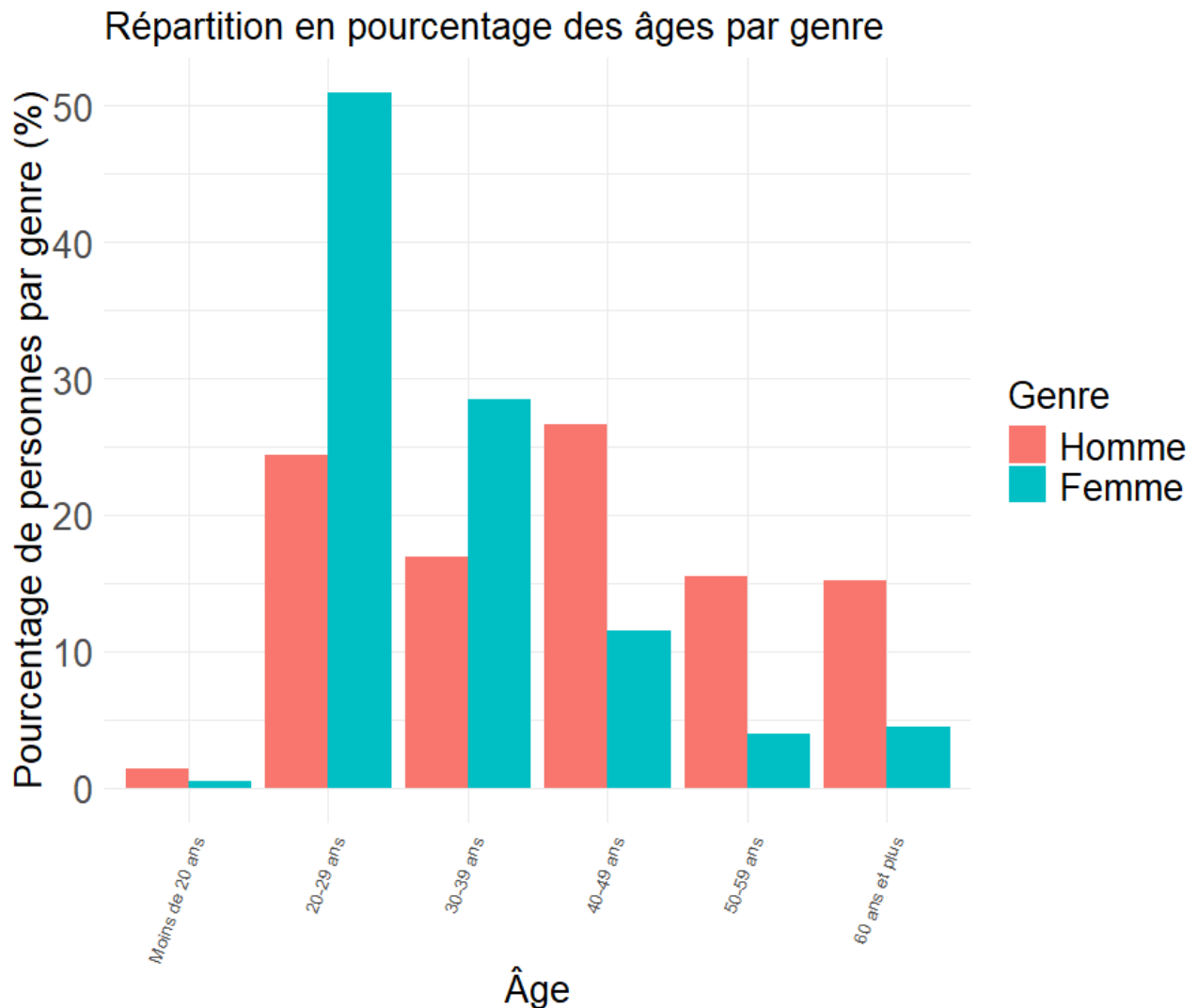
Où baguez-vous (majoritairement) en France ?

Répartition du nombre de réponses par région



(Plusieurs réponses possibles par personne)

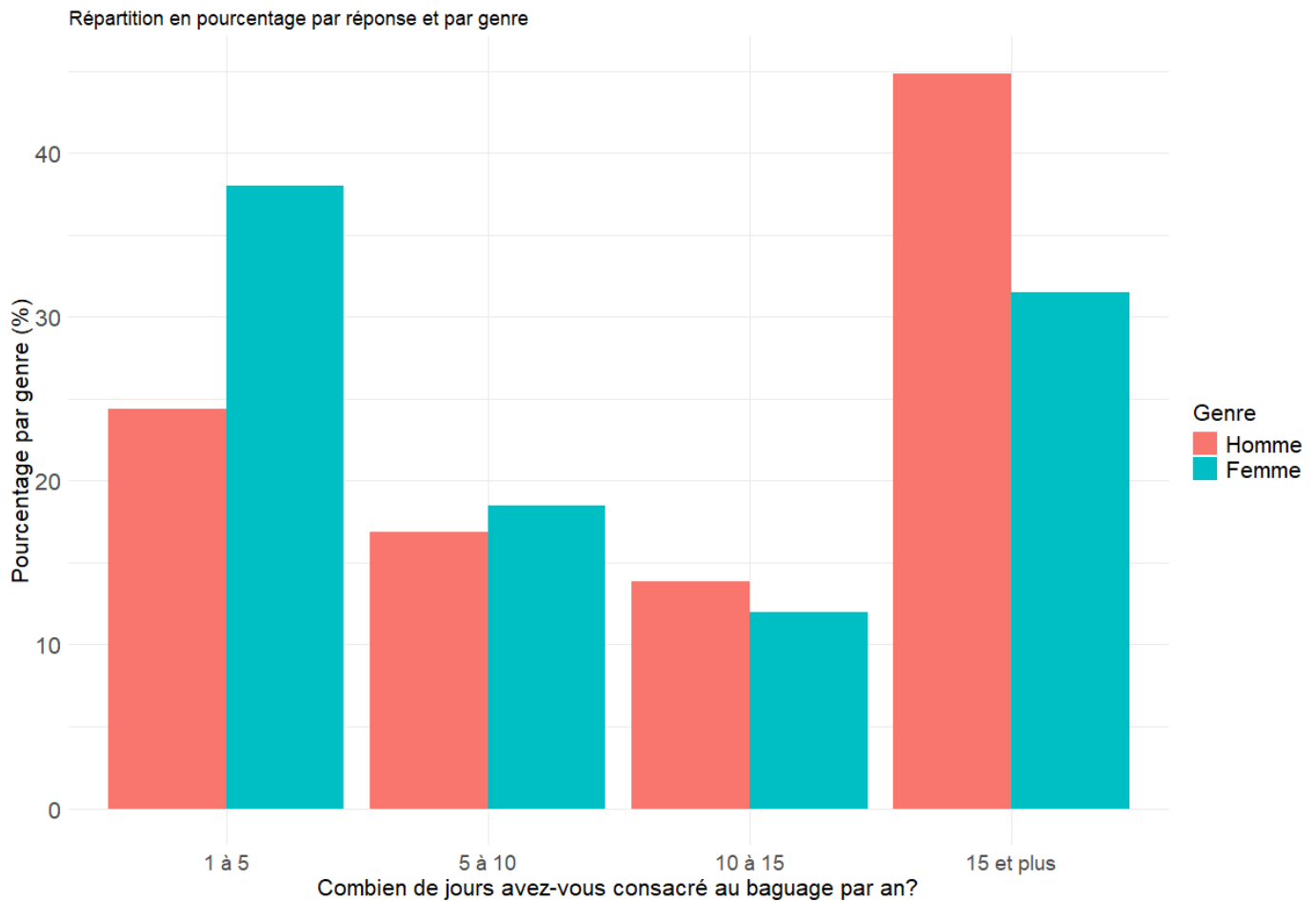
Annexe 4. Répartition des âges des répondant.e.s par genre



Un test du chi-carré a été réalisé sur l'ensemble des 561 réponses des catégories Hommes et Femmes pour examiner la relation entre le genre et la catégorie d'âge. Les résultats indiquent une association statistiquement significative entre ces deux variables, $\chi^2(5, N= 561)=77.89$, $p=2.32*10^{-15}$. Cela suggère que la catégorie d'âge diffère significativement entre les hommes et les femmes de l'échantillon.

Le modèle de régression logistique ordinaire montre un effet significatif du genre sur la catégorie d'âge ($p\text{-value} = 2.73*10^{-15}$). Les femmes ont 3.73 fois moins de chances que les hommes de se retrouver dans une catégorie supérieure de réponse (et donc, sont dans des catégories d'âge plus jeunes)

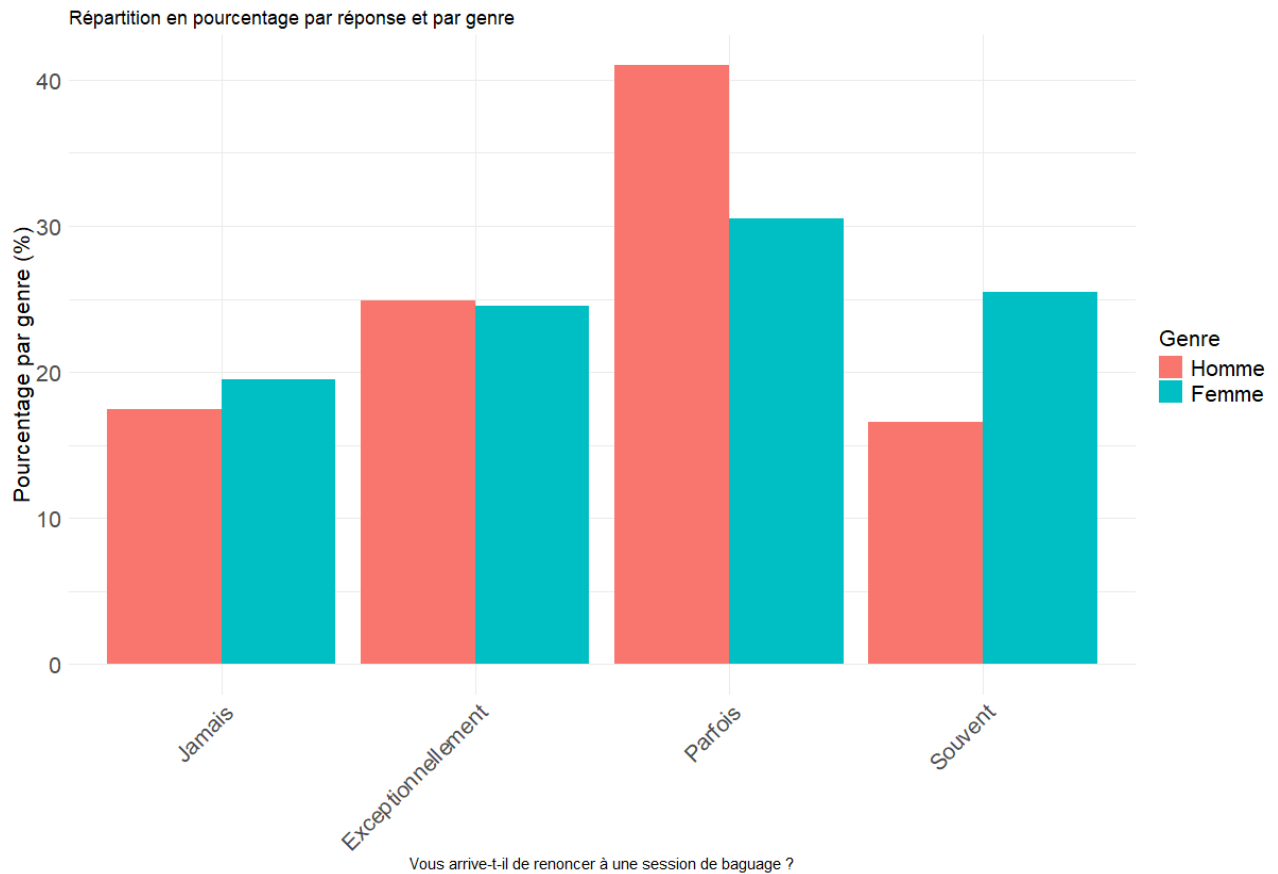
Annexe 5. Répartition des réponses à la question “Au cours des douze derniers mois, à combien de sessions de baguage avez-vous participé ” par genre (sur l’ensemble des répondant.e.s)



Une première analyse révèle une association statistiquement significative entre le genre et le nombre de jours par an consacrés au baguage, comme le montre le test du chi-carré ($\chi^2(3, N=561) = 14.44, p = 0.002$).

Pour affiner ce résultat, un modèle de régression logistique ordinale a été appliqué. Celui-ci met en évidence un effet significatif du genre sur le nombre de sessions ($p < 0.001$). Plus précisément, les femmes ont des probabilités (ou « chances ») 1.83 fois plus faibles que les hommes d’être classées dans une catégorie de nombre de sessions supérieure.

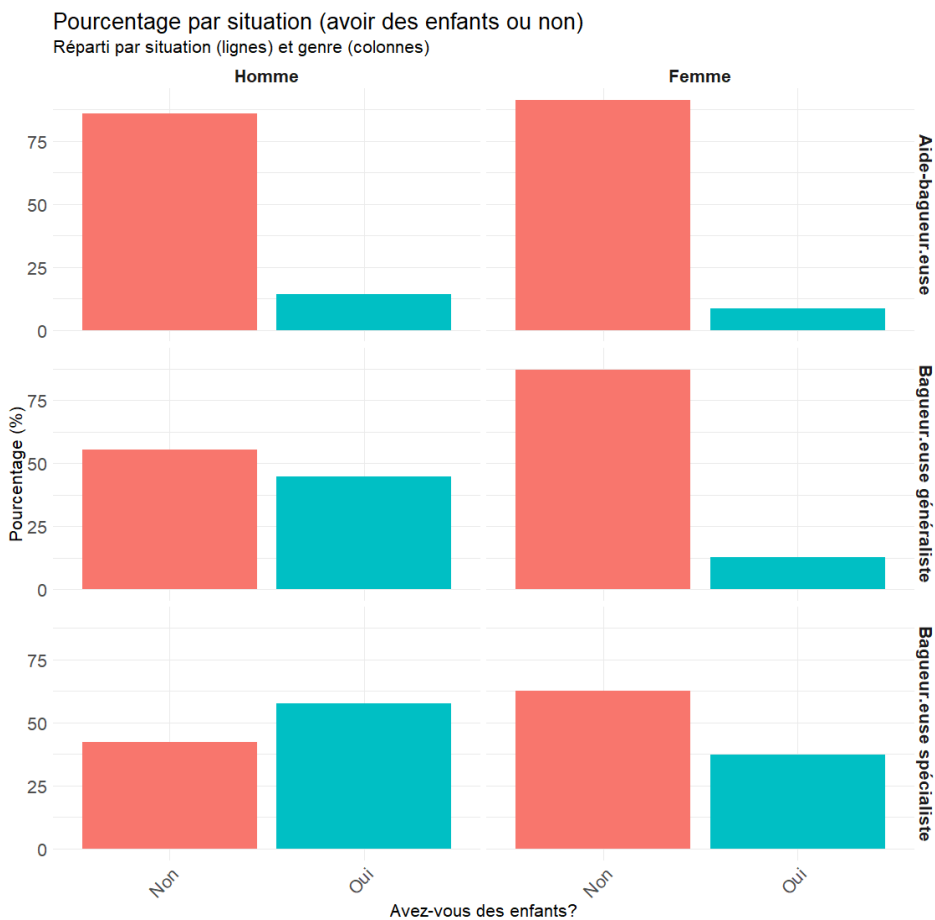
Annexe 6. Répartition des réponses à la question “Vous arrive-t-il de renoncer à des sessions de baguage ? ” par genre (sur l’ensemble des répondant.e.s)



Une analyse globale via le test du chi-carré suggère une association significative entre les groupes genre et fréquence de renoncement ($\chi^2(3, N=261) = 9.24, p = 0.026$).

Cependant, le modèle de régression logistique ordinaire ne montre pas d'effet statistiquement significatif du genre sur le renoncement à une session de baguage ($p = 0.51$).

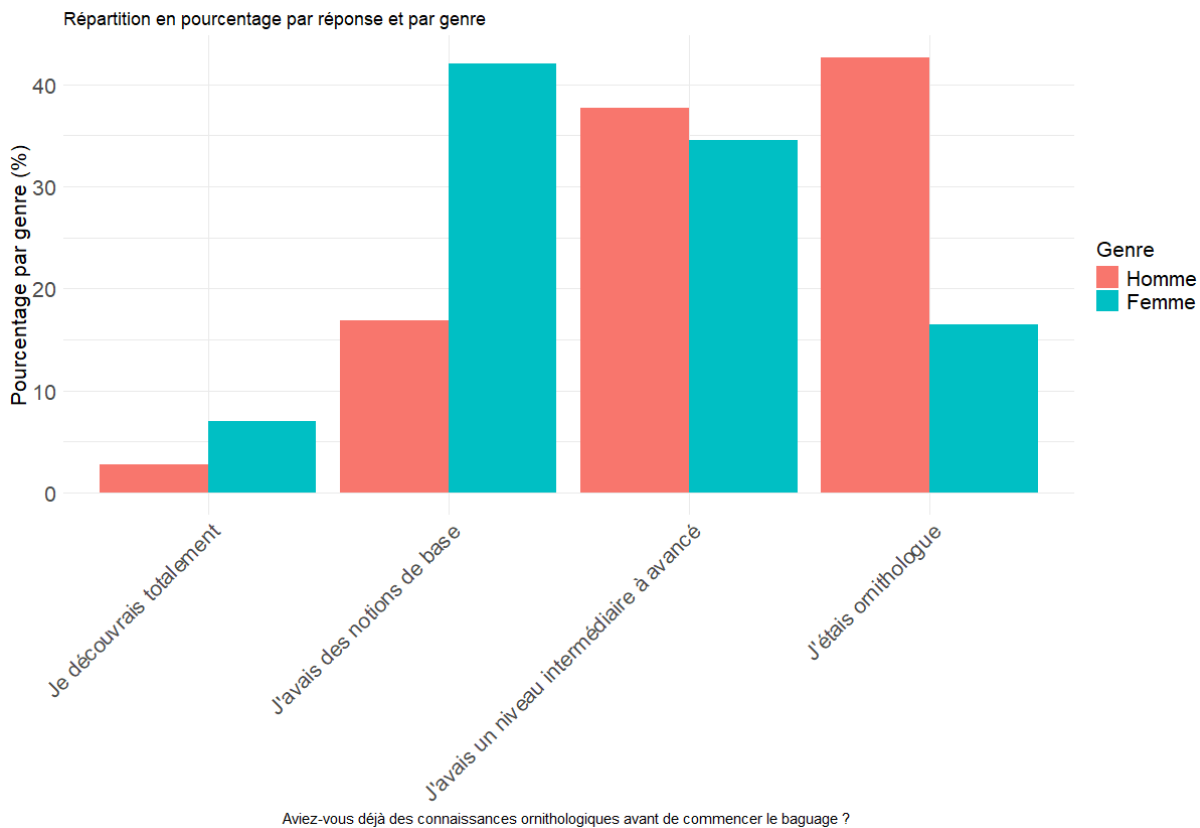
Annexe 7. Répartition des réponses à la question “Avez-vous des enfants à charge ? ” par genre et par statut (aides-bagueur.se.s, bagueur.se.s généralistes, bagueur.se.s spécialistes)



La comparaison des modèles de régression logistique binomiale par AICc a révélé qu’il pourrait y avoir une interaction du genre et du statut sur le fait d’avoir des enfants. En effet, le modèle incluant cette interaction est le deuxième meilleur modèle, avec un Delta AICc de 1.00, ce qui est considéré comme un support empirique substantiel. Cependant, l’analyse des résultats du modèle avec interaction ne montre pas un effet statistiquement significatif de cette interaction (p -value = 0.21). En revanche, le genre et le statut (Aide-bagueur.se, Bagueur.se généraliste, Bagueur.se spécialiste) ont bien un effet additif significatif sur la variable enfants (avec des p -values respectives de $6.51e-5$ et $1.31e-13$).

Modèle (formule)	dl	Log-vraisemblance	AICc	Δ AICc	Poids d'Akaike
ENFANTS ~ STATUT + GENRE	4	-297.19	602.4	0.00	0.623
ENFANTS ~ STATUT * GENRE	6	-295.65	603.5	1.00	0.377
ENFANTS ~ STATUT	3	-305.16	616.4	13.92	0.001
ENFANTS ~ GENRE	2	-326.86	657.7	55.28	< 0.001
ENFANTS ~ 1 (Modèle nul)	1	-344.12	690.3	87.81	< 0.001

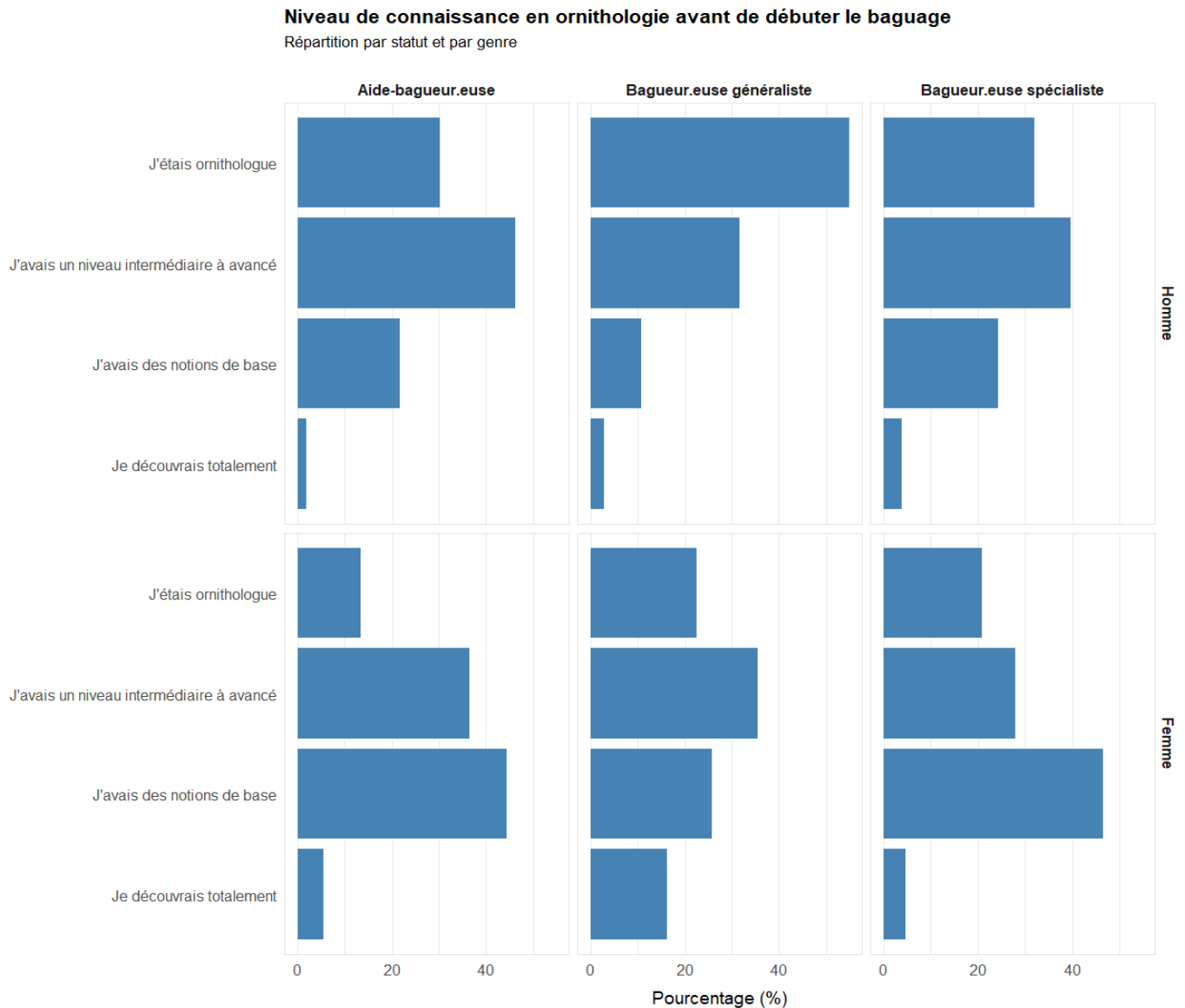
Annexe 8. Répartition des réponses à la question “Aviez-vous déjà des connaissances ornithologiques avant de commencer le baguage?” par genre



Une association statistiquement significative est observée entre les groupes genre et connaissances ornithologiques, comme l'indique le test du chi-carré $\chi^2(3, N= 561)=63.53, p\text{-value}=1.03*10^{-13}$.

L'analyse par régression logistique ordinale confirme et précise ce résultat en montrant un effet significatif du genre sur la catégorie du nombre de sorties ornithologiques ($p = 6.22*10^{-15}$). Concrètement, les femmes ont des probabilités 3.78 fois plus faibles que les hommes d'être classées dans une catégorie supérieure de niveau.

Annexe 9. Répartition des réponses à la question “Aviez-vous déjà des connaissances ornithologiques avant de commencer le baguage?” par genre et par statut (aides-bagueur.se.s, bagueur.se.s généralistes, bagueur.se.s spécialistes)

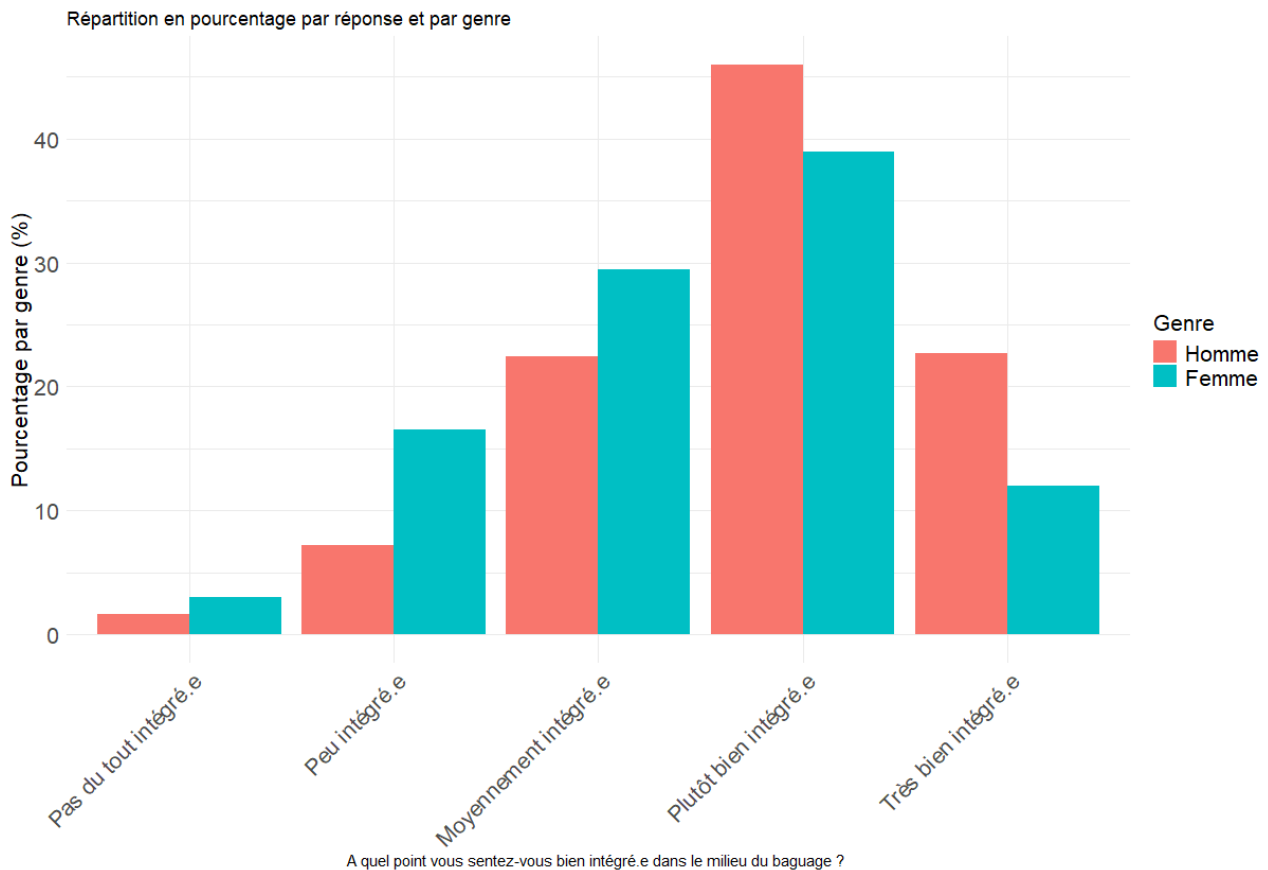


La sélection de modèles basée sur le critère d'information d'Akaike corrigé (AICc) a été utilisée pour déterminer la meilleure combinaison de prédicteurs. Le modèle 1 considérant uniquement les effets additifs du genre et de la situation (bagueur.se généraliste, bagueur.se spécialiste ou Aide-bagueur.se) : $\text{Connaissances_ornitho} \sim \text{Genre} + \text{Situation}$ est classé premier (voir tableau ci-dessous).

Le modèle 2 incluant une interaction entre le genre et la situation ($\text{Genre} * \text{Situation}$) reçoit un soutien substantiellement plus faible ($\Delta\text{AICc} = 3.02$, poids d'Akaike = 0.375 contre 0.625 pour le modèle 1). Cette conclusion est cohérente avec le test de significativité du terme d'interaction, qui est non significatif ($p = 0.213$).

Modèle	Prédicteurs inclus	df	logLik	AICc	Δ AICc	Poids (weight)
1	Genre + Situation	8	-641.07	1298.4	0.00	0.625
2	Genre + Situation + Genre : Situation	6	-642.66	1297.4	03.02	0.375
3	Situation	4	-651.74	1311.6	14.18	0.001
4	Genre	5	-661.96	1334.0	36.66	< 0.001
5	Intercept seul	3	-683.63	1373.3	75.95	< 0.001

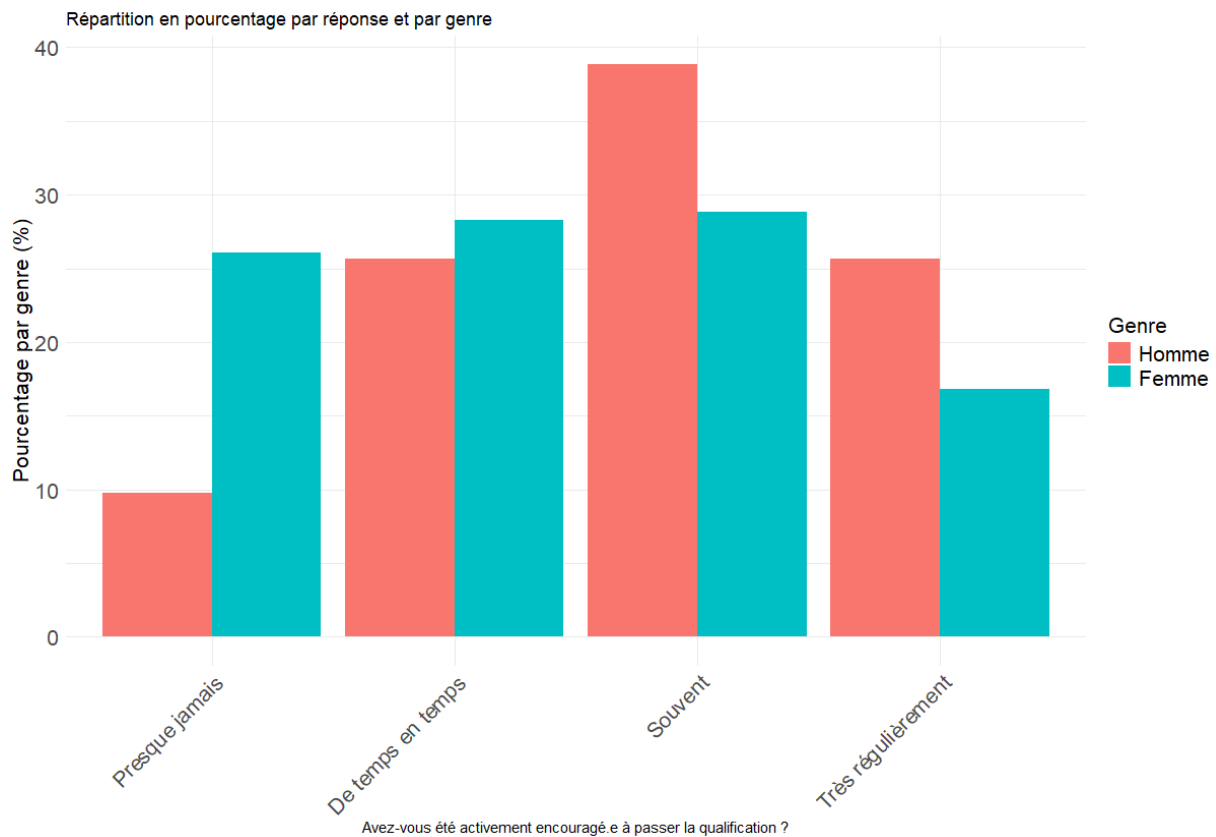
Annexe 10. Répartition des réponses à la question “A quel point vous sentez-vous intégré.e dans le milieu du baguage ?” par genre



Une association statistiquement significative est mise en évidence entre le genre et le sentiment d'intégration au milieu du baguage par le test du chi-carré ($\chi^2(4, N = 561) = 23.49, p < 0.001$).

L'analyse par régression logistique ordinale précise ce résultat, montrant un effet très significatif du genre sur le sentiment d'intégration ($p < 0.001$). Concrètement, les femmes ont des probabilités 2.18 fois plus faibles que les hommes de se situer dans une catégorie d'intégration supérieure.

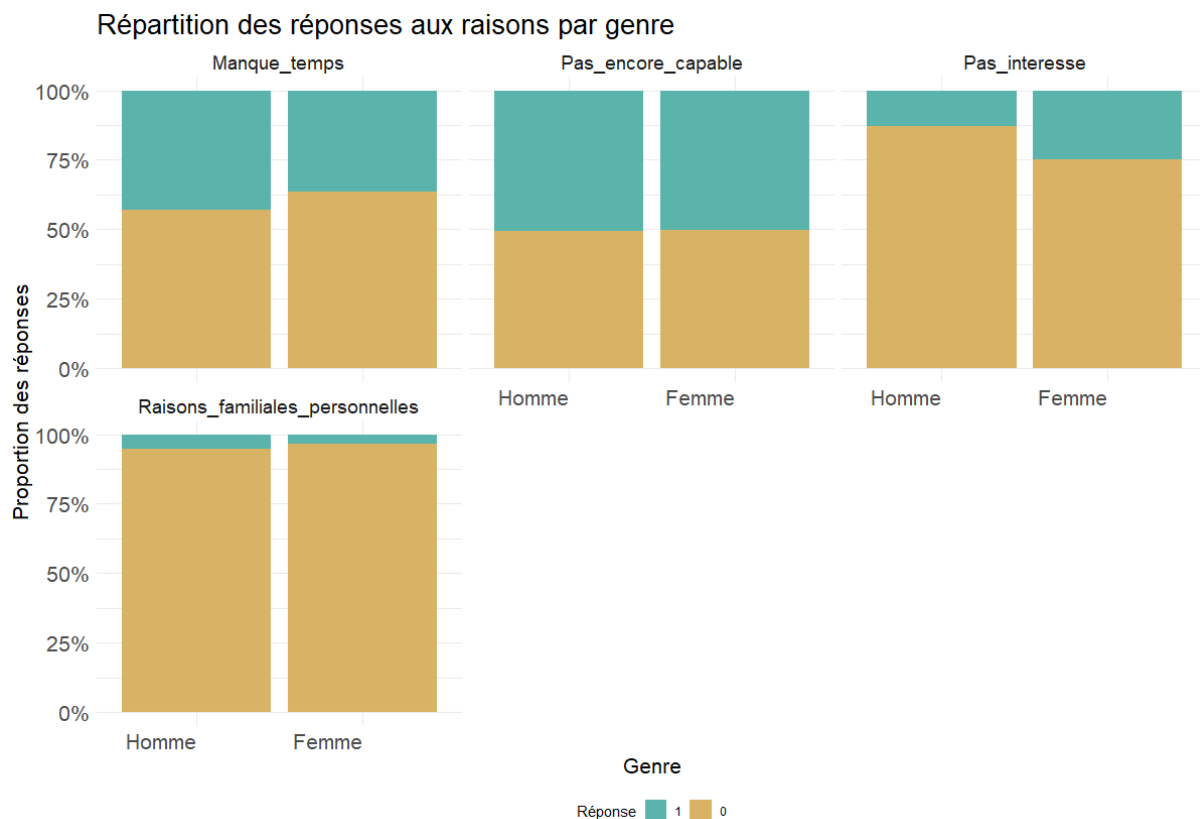
Annexe 11. Répartition des réponses à la question “Avez-vous été activement encouragé.e à passer la qualification ?” par genre



Le test du chi-carré montre une association très significative entre le genre et le niveau d'encouragement perçu pour passer la qualification ($\chi^2(3, N = 561) = 27.73, p < 0.001$).

Confirmant cette tendance, le modèle de régression logistique ordinaire révèle que le genre a un effet majeur sur cet encouragement ($p < 0.001$). Concrètement, les femmes ont des probabilités 2.23 fois plus faibles que les hommes de se sentir dans une catégorie d'encouragement supérieure.

Annexe 12. Répartition des réponses à la question “Si vous n'avez pas passé l'examen de qualification, pourquoi ?” par genre

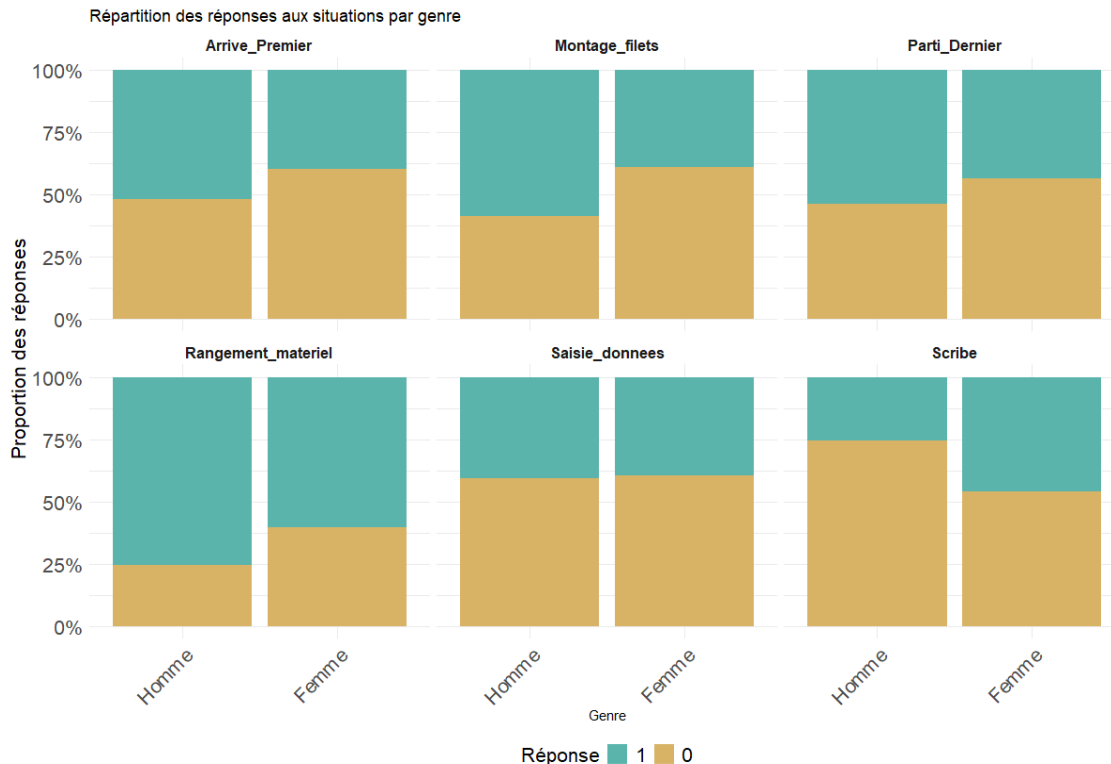


Un test d'indépendance du chi-carré a été réalisé pour déterminer si le genre est associé aux différentes raisons invoquées pour ne pas avoir passé l'examen de qualification.

L'analyse révèle que la seule différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes concerne la raison « **Pas intéressé.e** » ($\chi^2(1, N=214) = 3.99, p = 0.046$). Comme le suggère le graphique, les proportions de réponses pour cette catégorie varient de manière notable entre les deux genres.

Bien que le test global soit significatif pour cette raison, l'analyse post-hoc des résidus standardisés ajustés n'a identifié aucune contribution cellulaire spécifique comme étant significativement différente. Cette situation peut survenir lorsque la p-value est très proche du seuil de significativité ($\alpha = 0.05$). Cela indique une **tendance générale** à la différence, sans qu'un groupe particulier (par exemple, les hommes répondant « oui ») ne se démarque de manière assez forte pour être considéré comme le moteur unique de l'effet observé.

Annexe 13. Répartition des réponses à la question “Vous retrouvez-vous souvent dans les situations suivantes ?” par genre, sur les aides-bagueur.se.s uniquement



L'analyse de la répartition des tâches a été menée exclusivement au sein du sous-groupe des aides-bagueur.se.s (N = 232). Les tests du chi-carré révèlent une différence de participation statistiquement significative entre les hommes et les femmes pour trois activités spécifiques :

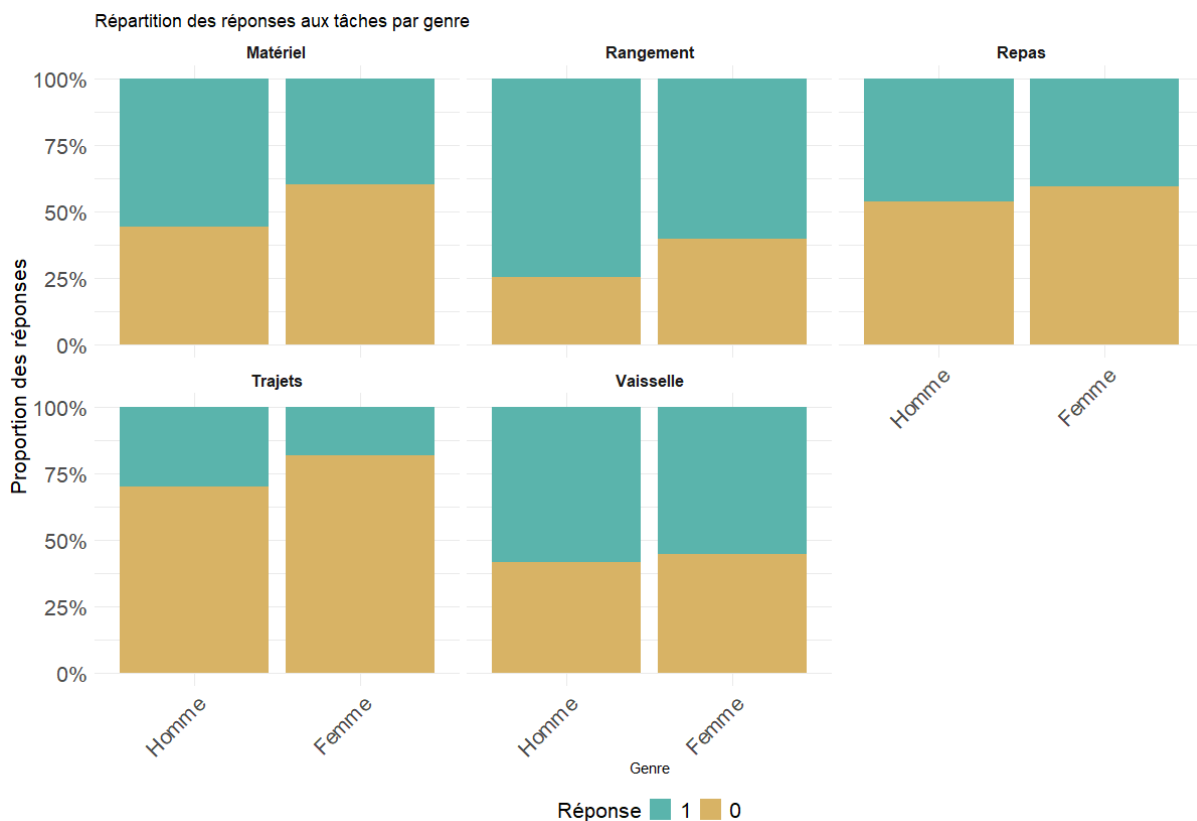
Le montage des filets ($\chi^2(1) = 8.10$, $p = 0.004$).

Le rangement du matériel ($\chi^2(1) = 5.33$, $p = 0.021$).

La tenue du rôle de scribe ($\chi^2(1) = 9.61$, $p = 0.002$).

L'interprétation de ces résultats montre que la participation à ces tâches est genrée, mais de manière différenciée : les hommes déclarent une participation proportionnellement plus importante pour le montage des filets et le rangement du matériel, tandis que les femmes assurent plus fréquemment le rôle de scribe.

Annexe 14. Répartition des réponses à la question “En station, vous arrive-t-il de vous occuper des tâches suivantes ? ” par genre, sur les aides-bagueur.se.s uniquement



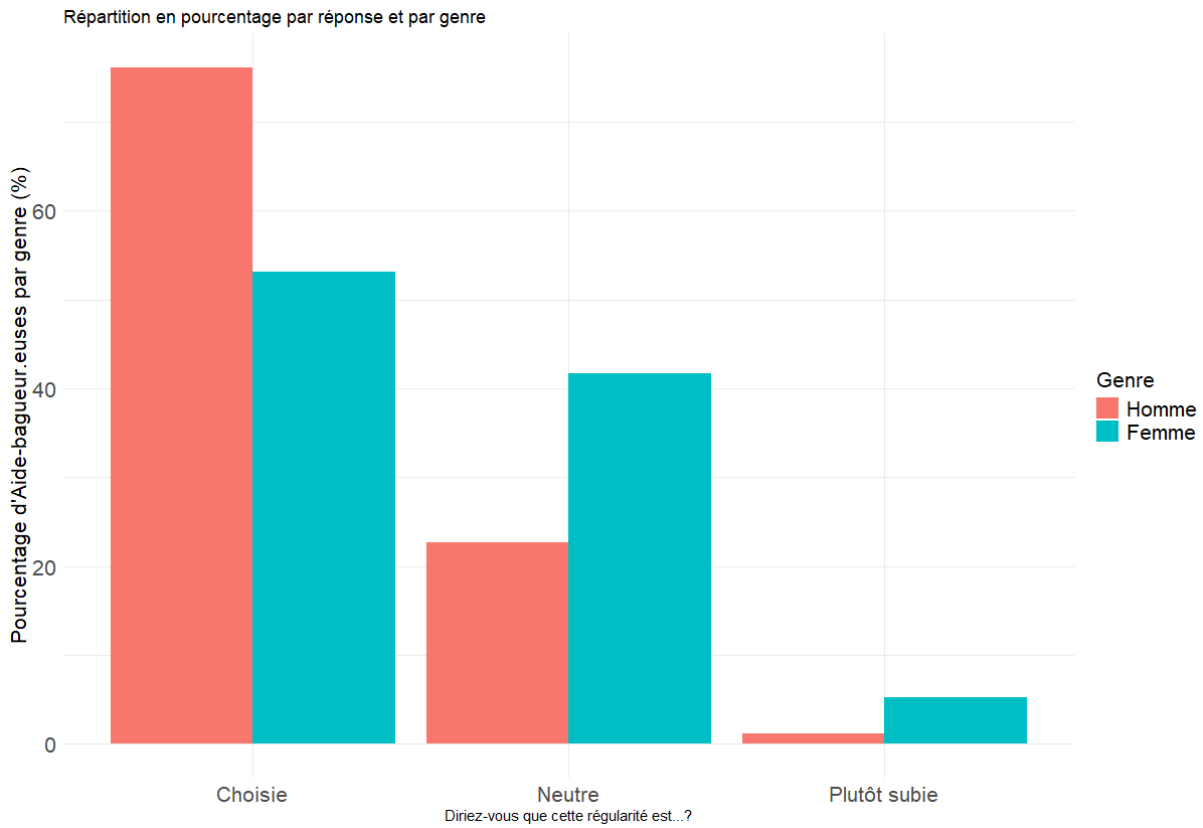
Une série de tests d'indépendance du chi-carré a été conduite pour évaluer l'association entre le genre et la répartition des réponses pour chaque tâche présentée. L'analyse statistique montre que les genres se distinguent significativement sur trois des cinq tâches.

Les résultats significatifs sont les suivants :

- **Matériel** : Il existe une association statistiquement significative entre le genre et les réponses données pour cette tâche ($\chi^2(1, N=232) = 5.28, p = 0.022$).
- **Rangement** : Une différence significative est également observée dans la répartition des réponses pour le rangement ($\chi^2(1, N=232) = 4.62, p = 0.030$).
- **Trajets** : La répartition des réponses pour les trajets diffère aussi significativement entre les hommes et les femmes ($\chi^2(1, N=232) = 3.90, p = 0.048$).

Pour ces trois catégories, bien que les tests globaux soient significatifs, l'analyse post-hoc des résidus n'a identifié aucun groupe spécifique (cellule) comme étant significativement différent des effectifs théoriques. En d'autres termes, bien que le modèle statistique détecte une différence globale entre les genres, cette différence n'est pas attribuable à une catégorie de réponse en particulier. Elle résulte plutôt d'un **schéma de réponse globalement différent** entre les deux groupes.

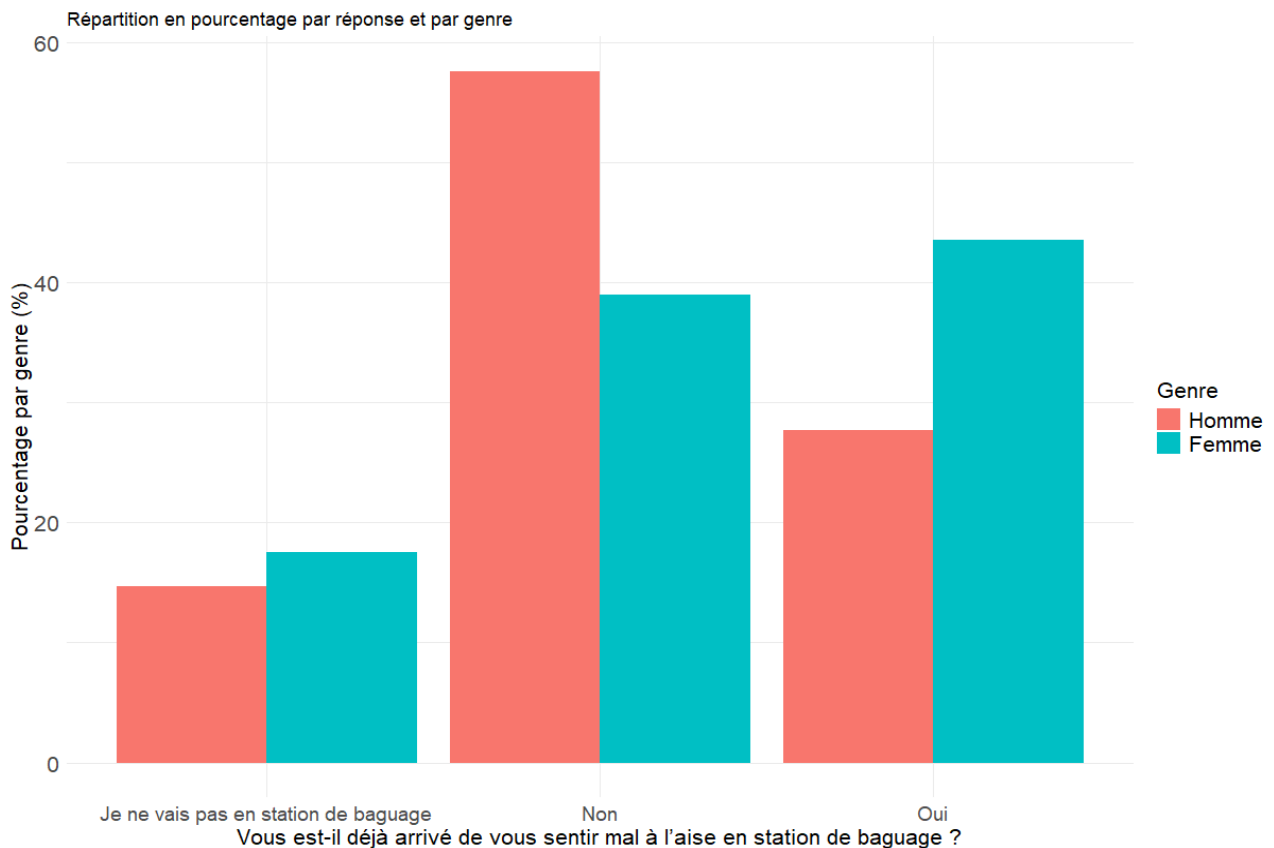
Annexe 15. Répartition des réponses à la question “Diriez-vous que cette régularité est ...” par genre, sur les aides-bagueur.se.s uniquement



Le test du chi-carré indique une association significative entre les groupes concernant le choix de réalisation des tâches ($\chi^2(2, N = 232) = 11.18, p = 0.003$).

Le modèle de régression logistique ordinale confirme cette observation, en montrant un effet significatif du genre sur ce choix ($p = 0.001$). Concrètement, les femmes ont des probabilités 2.86 fois plus élevées que les hommes de se situer dans une catégorie de participation subie.

Annexe 16. Répartition des réponses à la question « Vous est-il déjà arrivé de vous sentir mal à l'aise en station de baguage ? » par genre



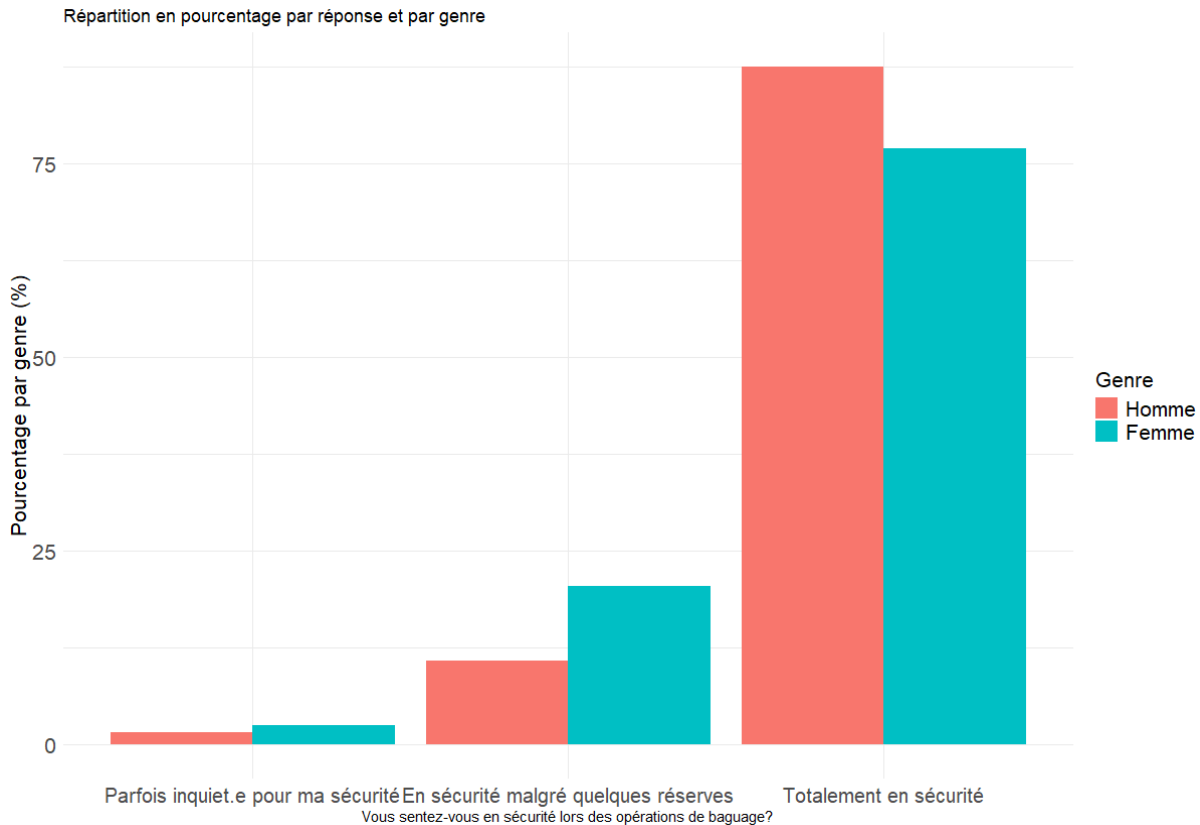
Le test du chi-carré d'indépendance a mis en évidence une **différence très significative** dans les réponses selon le genre ($\chi^2(2, N = 561) = 19.04, p < 0.001$).

Pour localiser l'origine de cette différence, une analyse des résidus standardisés a été effectuée. Celle-ci montre que la disparité est principalement portée par les réponses des femmes :

- Elles ont répondu « **Oui** » en **proportion significativement plus élevée** que les effectifs théoriques attendus.
- Inversement, elles ont répondu « **Non** » en **proportion significativement plus faible**.

Annexe 17. Répartitions des réponses aux questions « Vous sentez vous en sécurité (1) lors des opérations de baguage sur le terrain (2) dans les espaces de convivialité / de vie ? » par genre

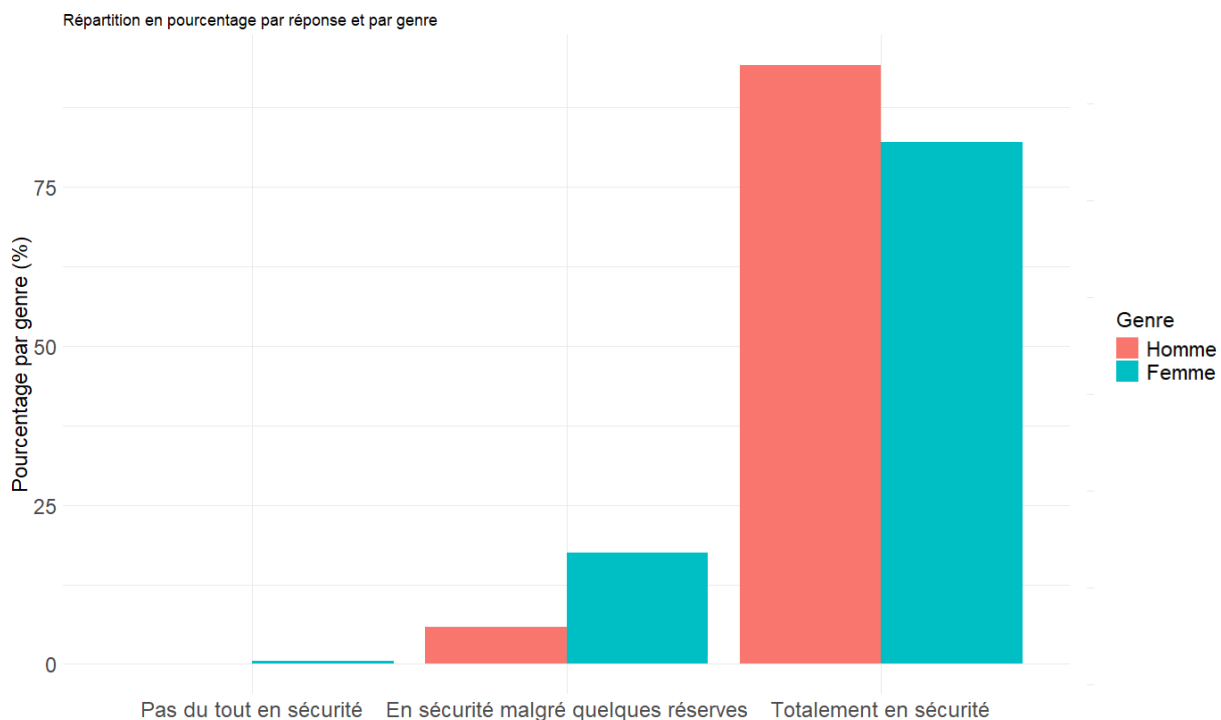
(1) Vous sentez vous en sécurité lors des opérations de baguage sur le terrain ?



Un test du chi-carré a été réalisé pour examiner la relation entre le genre et le sentiment de sécurité sur le terrain. Les résultats indiquent une association statistiquement significative entre ces deux variables, $\chi^2(2, N= 561) = 10,65, p = 0,005$. L'analyse des résidus montre que les femmes se sentent significativement plus « En sécurité malgré quelques réserves » que ce qui était attendu.

Le modèle de régression logistique ordinaire montre un effet significatif du genre sur le sentiment de sécurité sur le terrain ($p = 0,002$). Les femmes ont 2,08 fois moins de chances que les hommes de se retrouver dans une catégorie de sécurité supérieure.

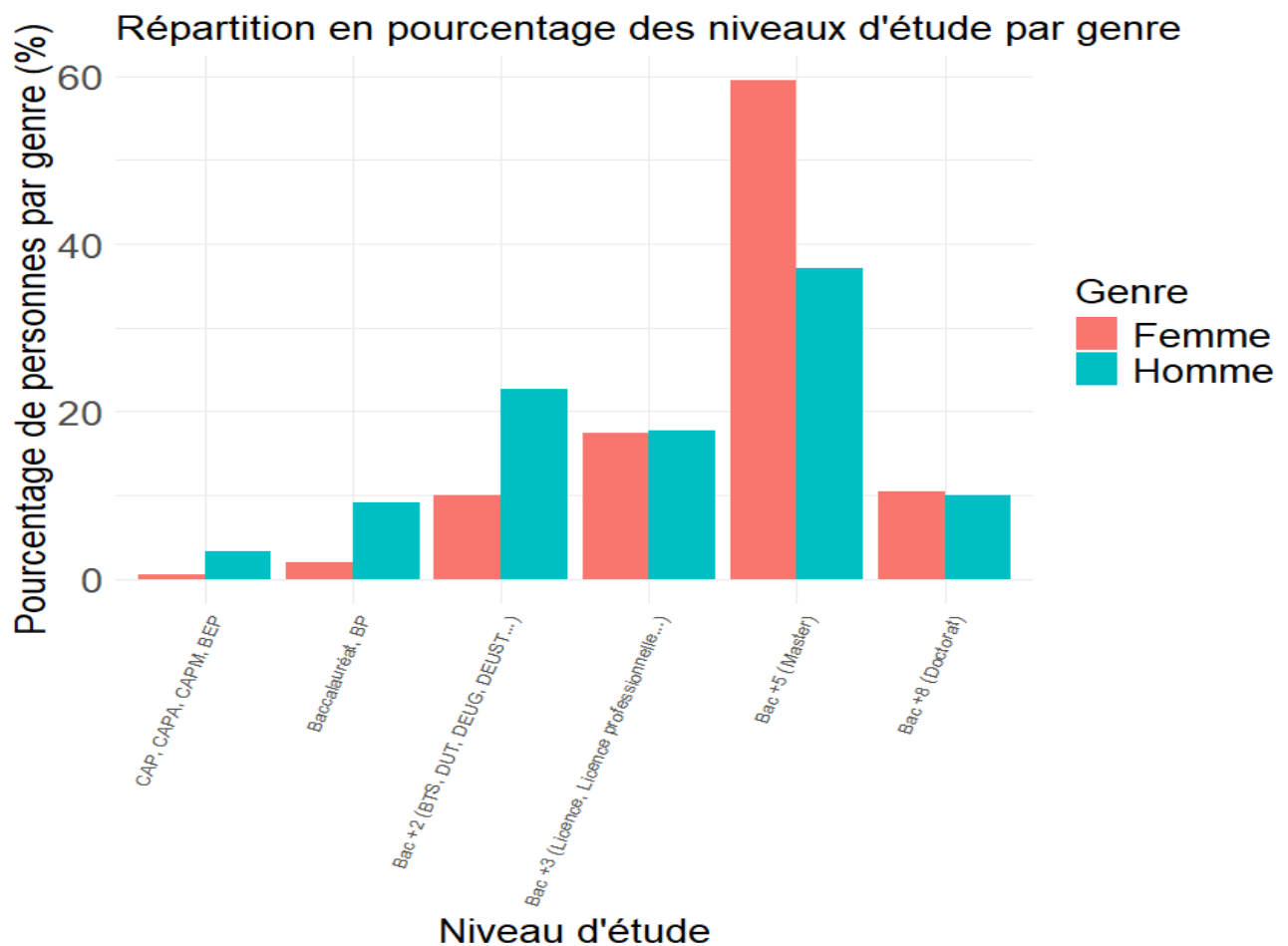
(2) Vous sentez vous en sécurité dans les espaces de convivialité ?



Un test du chi-carré a été réalisé pour examiner la relation entre le genre et le sentiment de sécurité dans les espaces de convivialité. Les résultats indiquent une association statistiquement significative entre ces deux variables, $\chi^2(2, N= 561) = 21,31, p < 0,001$. L'analyse des résidus montre que les femmes se sentent significativement plus « En sécurité malgré quelques réserves » que ce qui était attendu, tandis que les hommes le sont moins.

Le modèle de régression logistique ordinale montre un effet significatif du genre sur le sentiment de sécurité ($p < 0,001$). Les femmes ont 3,54 fois moins de chances que les hommes de se retrouver dans une catégorie de sécurité supérieure.

Annexe 18. Répartition des réponses à la question “Quel est votre niveau d’étude ?” par genre



Un test du chi-carré a été réalisé pour examiner la relation entre le genre et le niveau d’étude. Les résultats indiquent une association statistiquement significative entre ces deux variables, $\chi^2(5, N=561)=40.158$, $p=1.38 \cdot 10^{-7}$. Cela suggère que le niveau d’étude diffère significativement entre les hommes et les femmes de notre échantillon.

Le modèle de régression logistique ordinaire montre un effet significatif du genre sur le niveau d’études ($p\text{-value} = 1.89 \cdot 10^{-7}$). Les femmes ont 2,36 fois plus de chances que les hommes de se retrouver dans une catégorie supérieure de réponse (et donc, d’avoir un niveau d’étude plus élevé).